

# SYSTÈME NATIONAL DE GESTION DES RISQUES ET DES DÉSASTRES

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

## SAISON CYCLONIQUE 2011 PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL

PÉRIODE COUVERTE | JUIN – NOVEMBRE 2011



**SOMMAIRE**

AVANT-PROPOS..... 3

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS ..... 4

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX ..... 5

1. CADRE CONTEXTUEL DU PLAN DE CONTINGENCE..... 6

    1.1. Cadre physique, environnemental et climatique..... 6

    1.2. Situation politique ..... 9

    1.3. Situation socio économique ..... 9

2. RISQUES ET VULNÉRABILITÉ EN HAITI ..... 12

    2.1. Les risques ..... 12

    2.2. Les facteurs de vulnérabilités ..... 15

3. CADRE GENERAL DE LA REPONSE EN HAITI ..... 16

    3.1. Organisation institutionnelle de la réponse..... 16

    3.2. Analyse de la capacité de réponse ..... 19

4. DEFIS ET ENJEUX DE LA PREPARATION DE LA GESTION DE LA SAISON CYCLONIQUE ..... 20

    4.1. Les prévisions pour 2011..... 20

    4.2. Contexte de la saison 2011 ..... 20

5. PORTÉE ET LIMITES DU PLAN DE CONTINGENCE 2011..... 23

6. CADRE CONCEPTUEL DU PLAN DE CONTINGENCE ..... 24

    6.1. Justification du plan de contingence..... 24

    6.2. Objectifs du Plan de Contingence ..... 24

    6.3. Echelle d’impact et probabilités d’un désastre hydrométéorologique ..... 24

    6.4. Scénario retenu pour le plan de contingence ..... 25

    6.5. Estimation des dégâts potentiels ..... 26

    6.6. Hypothèse de planification ..... 28

    6.7. Objectifs stratégiques et opérationnels par secteurs ..... 30

    6.8. Gestion d’ensemble et coordination..... 38

7. EVALUATION DES BESOINS ..... 46

8. DISPONIBILITÉS ..... 52

9. MOBILISATION DE RESSOURCES ..... 53

10. MAINTENANCE DU PLAN ..... 55

ANNEXES ..... 56

## AVANT-PROPOS

La République d'Haïti est confrontée depuis plusieurs décennies à une grave crise multiforme : environnementale, économique, politique... Les conséquences directes de cette crise sont nombreuses et se traduisent, notamment, par la quasi-disparition de la strate arborée de la végétation et l'érosion des sols du pays, l'augmentation du ruissellement de l'eau de pluie, situation aggravée par les mauvaises pratiques culturales (cultures sarclées sur des pentes raides). Tout cela constitue un danger immense pour de nombreux villages et villes où se concentre une part importante de la population.

D'un autre côté, à cause de la situation économique précaire à laquelle la population est confrontée depuis quelques décennies, et compte tenu de l'absence d'un plan d'utilisation de l'espace, l'occupation du territoire s'est opérée de manière incontrôlée et anarchique. Ainsi, certains établissements humains ont été construits dans des milieux inadéquats, notamment, les flancs de montagnes, les berges des rivières ou encore le long du littoral.

Par ailleurs, du fait de sa position géographique, le pays se trouve sur la trajectoire de cyclones tropicaux et fait partie du lot restreint de pays condamnés à faire face presque chaque année, à des inondations et des ouragans parfois très puissants, accompagnés, généralement, d'autres phénomènes adverses, qui leur sont liés, comme les éboulements, les glissements de terrain, les raz-de-marée, les coulées de boue....

Outre la grande vulnérabilité du pays aux événements hydrométéorologiques ci-dessus mentionnés, tout processus de planification devra tenir compte, cette année encore, des lourdes conséquences du tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010, car environ six cent mille (600,000) personnes vivent toujours sous des tentes, dans de conditions difficiles.

Les dernières prévisions (6 avril 2011) réalisées par les experts Philip J. Klotzbach et William M. Gray de l'Université d'Etat du Colorado (USA), indiquent que la saison cyclonique 2011 au niveau de l'océan atlantique aura sensiblement plus d'activité que la moyenne saisonnière 1950-2000.

A la différence des années précédentes, le Plan de Contingence 2011, tout comme celui de 2010, est le résultat d'un large consensus entre les structures nationales du Système National de Gestion des Risques et des Désastres et les principales agences internationales intervenant dans la gestion de l'urgence. Ceci répond à la fois au souci d'harmoniser, une fois de plus, les réponses aux urgences et d'améliorer la coordination des interventions des différents acteurs.

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, la méthodologie utilisée a été la suivante : réunions de planification avec les différents acteurs concernés (cadres nationaux et représentants des agences de coopération internationale), formation d'un comité de pilotage, constitution d'un comité de rédaction, échange constant d'information avec les comités départementaux, mise à profit des plans de contingence départementaux existants.

Enfin, nous ne prétendons nullement que ce Plan de Contingence est un document parfait, car, certaines informations importantes n'y figurent pas, à cause de leur non disponibilité. Toutefois, nous estimons qu'il peut servir à l'avenir de base pour l'élaboration d'un travail plus exhaustif et plus approfondi.

**Direction de la Protection Civile**

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DPC : Direction de la Protection Civile  
PIB : Produit Intérieur Brut  
IDH : Indice de Développement Humain  
OPS/OMS : Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé  
IHSI : Institut Haitien de Statistique et d'Informatique  
MDE : Ministère de l'Environnement  
MTPTC : Ministère des Travaux Publics Transport et Communication  
MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe  
MSPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population  
MARNDR : Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural  
MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales  
MENJS : Ministère de l'Education Nationale de la Jeune et des Sports  
PDNA : Post Disaster Need Assessment  
SNGRD : Système National de Gestion des Risques et des Désastres  
CNGRD : Conseil National de Gestion des Risques et des Désastres  
COU : Centre d'Opération d'Urgence  
COUD : Centre d'Opération d'Urgence Départemental  
COUN : Centre d'Opération d'Urgence National  
COUC : Centre d'Opération d'Urgence Communal  
MINUSTAH : Mission des Nations-Unies de Stabilisation d'Haiti  
EJOC : Emergency Joint Operation Centre  
EJOINT : Emergency Joint Operation  
OCHA : Office of Coordination of Humanitarian Affairs  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
USA : United States of America  
OIM : Organisation Internationale de la Migration  
PAM : Programme Alimentaire Mondial  
UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance  
CTC : Centre de Traitement du Choléra  
UTC : Unité de Traitement du Choléra  
ORP : Oral Rehydration Point  
PRO : Point de Réhydratation Orale  
NFI : Non Food Item (Produit non alimentaire)  
WASH : Water and Sanitation (Eau et assainissement)  
CNE : Centre National des Equipements  
APN : Autorité Portuaire Nationale  
AAN : Autorité Aéroportuaire Nationale  
CNIGS : Centre National de l'Information Géo-Spatiale  
CTD : Coordonnateur Technique Départementale de protection civile  
HC : Humanitarian Coordinator  
HCT : Humanitarian Country Team  
DTCOUN : Directeur du Centre d'Opération d'Urgence National  
GACI : Groupe d'Appui de la Coopération Internationale  
RJOC : Regional Joint Operation Center  
UNDSS : United Nation Department of Safety and Security

## LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

- Fig. 1. Carte de localisation d'Haïti
- Fig. 2. Carte de relief
- Fig. 3. Carte de climat
- Fig.4. Evolution du PIB au cours des 15 dernières années
- Fig. 5. Fréquence des inondations par département
- Fig. 6. Les plaques tectoniques de la région
- Fig. 7. Faille Tiburon/Pétion-Ville
- Figure 8. Activation des COU
- Figure 9. Activation de l'EJOINT

Tableau 1 : Distribution des communes selon le niveau de risque d'inondations

Tableau 2 : Les prévisions pour la saison cyclonique 2011

Tableau 3. Niveaux et probabilité d'impact

Tableau 4. Dégâts potentiels au cours de la saison cyclonique 2011

Tableau 5. Hypothèses de planification

Tableau 6. Hypothèse de planification par secteur

Tableau 7. Matrice de réactions rapides

Tableau 8. Estimation de besoins alimentaires pour 1 mois

Tableau 9. Besoins en produits domestiques non alimentaires

Tableau 10. Besoins en petits matériels et équipements d'intervention

Tableau 11. Budget prévisionnel

## 1. CADRE CONTEXTUEL DU PLAN DE CONTINGENCE

### 1.1. Cadre physique, environnemental et climatique

La République d'Haïti est localisée entre 18°02' et 20°06' de latitude nord et 71°41 et 74°29 de longitude ouest. Elle est située au centre des Grandes Antilles. Elle a une superficie de 27.750 km<sup>2</sup> et occupe le tiers de l'île d'Hispaniola, une des plus grandes îles de la Caraïbe. D'après une projection de l'IHSI, la population d'Haïti est estimée à un peu plus de 10 millions d'habitants.

*Fig. 1. Carte de localisation d'Haïti*



Haïti partage l'île d'Hispaniola avec la République Dominicaine. C'est un pays montagneux à 75%. Ses chaînes de montagnes, dont certaines culminent à plus de 2500 m, sont séparées par des dépressions qui souvent servent de lits à des cours d'eau importants. Ceux-ci, même s'ils ne constituent pas un système fluvial gigantesque pour cause d'exiguïté du territoire haïtien, drainent des flux d'eau importants et, en période pluvieuse, peuvent entrer en crue, inondant des établissements humains et provoquant des dégâts parfois considérables.

Les dix principales rivières d'Haïti, avec leur bassin versant, sont: l'Artibonite (6.800 km<sup>2</sup>), qui prend naissance en République Dominicaine et dont les deux tiers s'étendent en Haïti, représente le plus important cours d'eau du bassin des Caraïbes ; les Trois Rivières (900 km<sup>2</sup>) ; l'Estère (156 km<sup>2</sup>) ; la Grande Rivière du Nord (528 km<sup>2</sup>) ; La Grand'Anse (435 km<sup>2</sup>) ; La Rivière de Cavaillon (386 km<sup>2</sup>) ; La Rivière de Limbé (303 km<sup>2</sup>) ; L'Acule du Sud (183 km<sup>2</sup>) ; La Ravine du Sud (86 km<sup>2</sup>) ; La Rivière Momance (330 km<sup>2</sup>).

Si dans les régions montagneuses d'Haïti prévaut le climat subtropical, c'est le régime tropical qui prédomine dans les plaines. Le régime pluviométrique, très inégal d'un point de vue temporel, rythme l'année de deux périodes pluvieuses et autant de périodes sèches. Les périodes pluvieuses s'étendent de mars à mai et de août à octobre; les périodes sèches, quant à elles, vont de novembre à février et de

juin à juillet. Les précipitations moyennes annuelles sont de 1400 mm, avec une distribution spatiale assez marquée (4000 mm/an dans la Grand'Anse contre 500/900 mm dans la partie Ouest de la Péninsule Nord : Gonaïves, St. Marc, etc...)

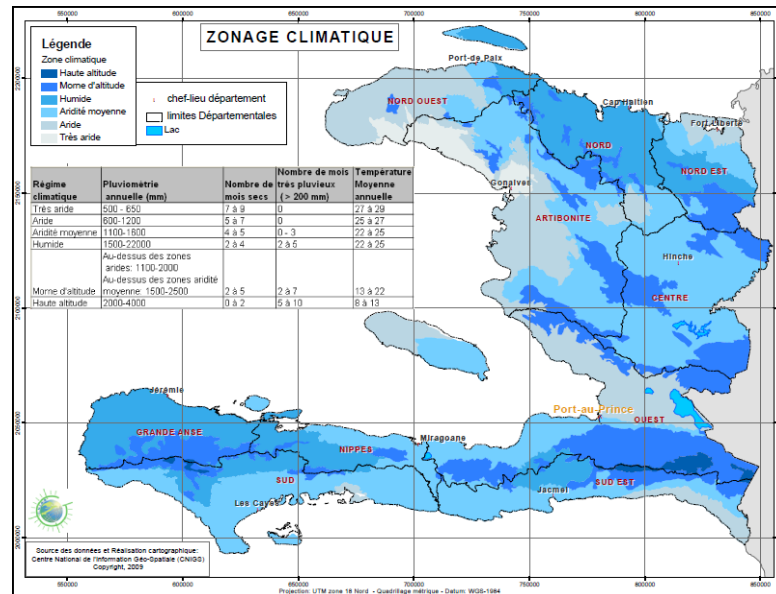
Fig. 2. Carte de relief



L'exiguïté du territoire haïtien explique que la température du pays soit presque partout pareille sur le plan horizontal. Celle-ci a une valeur moyenne de 25° C, avec des pics allant parfois jusqu'à 37 ° C. Cependant, la topographie accidentée du pays y favorise l'existence d'une variété de microclimats. Par ailleurs, sur un plan vertical, la température peut chuter énormément en haute altitude pour se situer autour de 15° C.

La figure 3 ci-dessous résume la situation climatique du pays.

Fig. 3. Carte de climat



Une dégradation substantielle de l'environnement du pays résulte, entre autres, de la dépression économique à laquelle le pays est confronté. Le milieu naturel, et l'espace-cadre de vie sont sérieusement éprouvés. Par ailleurs, la position géographique du pays l'expose à des aléas naturels, contribuant à exacerber la crise de l'environnement.

Ainsi, les réserves d'eau d'Haïti, malgré l'abondance des chutes de pluie, diminuent graduellement dans certaines régions pour cause, notamment, de déforestation et de surexploitation. D'un autre côté, l'eau se révèle inaccessible pour près de 40% de la population. De plus, une pollution minérale et organique de la ressource semble se préciser de plus en plus, affectant, entre autres, la santé humaine.

L'espace marin-côtier, disposant d'un potentiel énorme, est soumis, lui, à un rude régime d'exploitation. En effet, la pêche et l'utilisation de forêts de mangrove, végétation propre au milieu, se pratiquent avec très peu de contrôle. Sur cette surexploitation se greffe la pollution des côtes et de la mer, due aux déchets qui y sont régulièrement déversés. Tout cela met à mal le potentiel de ces milieux.

La végétation terrestre, quant à elle, n'en finit pas de se résorber. Aujourd'hui, la couverture forestière du pays en occuperait entre 1,5% et 2% de la superficie ; par ailleurs, 16% du territoire haïtien serait dépourvue de toute végétation. L'exploitation du bois comme combustible et l'utilisation de l'espace pour la pratique de l'agriculture sarclée semblent être les principales forces motrices de cet état de choses.

Dans ce contexte, les sols haïtiens, exposés aux précipitations, se sont énormément érodés. Ainsi, 42 millions de m<sup>3</sup> de terre<sup>1</sup> sont emportés annuellement par l'eau de pluie. Parallèlement, les sols ont perdu leur capacité productive à 75%, à cause de la pratique intensive de l'agriculture dans certains milieux. Du coup, le secteur agricole accuse année sur année un important manque à gagner; l'exode rural s'est intensifié; des écosystèmes et des infrastructures ont été endommagés.

Par ailleurs, la diversité biologique, riche au triple point de vue écologique, spécifique et génétique, s'étiole pour cause, notamment, de surexploitation et de "mal gestion". Ainsi 12 espèces animales ont

1 [www.ht.undp.org](http://www.ht.undp.org) (consulté en 2009)

disparu ; 44 espèces de faune et de flore s'y trouveraient en grand danger, 24 en danger et 49 en situation de vulnérabilité<sup>2</sup>. Ces données cachent probablement des pertes insoupçonnées.

## 1.2. Situation politique

Depuis 1986, le contexte politique haïtien est dominé par des périodes de crises aiguës du pouvoir entraînant une instabilité sociopolitique quasi permanente. Les élections ont représenté des moments d'exacerbation de cette instabilité. La gestion du pouvoir a également été parsemée de crises, certaines ayant conduit à des coups d'état ou à des cessations prématurées de mandats. Les trop longues périodes de transition qui ont suivi ont contribué à renforcer l'incertitude politique. Les luttes du peuple pour une amélioration des conditions de vie et pour l'instauration de la démocratie et l'absence d'une culture démocratique sont à la base de cette situation très instable dans le pays.

Les dernières élections se révèlent capitales pour le devenir du pays. En effet, les nouvelles autorités devront assumer la tâche d'initier les actions nécessaires à la reconstruction du pays, dont une bonne partie a été affectée par le séisme de janvier 2010.

## 1.3. Situation socio économique

- **Démographie**

La population haïtienne est estimée, selon des projections de l'IHSI<sup>3</sup>, à 10.085.214 habitants. La population s'est accrue à un rythme soutenu de 2% en moyenne au cours des 3 dernières décennies. Ainsi, la population a plus qu'évolué du simple au double au cours de cette période. En outre, la densité moyenne de la population est d'environ 360 habitants/km<sup>2</sup>. Cependant, la population est, en réalité, concentrée dans les plaines côtières et dans les vallées. A titre d'exemple, la densité de population d'une ville comme Port-au-Prince est de 4.000 habitants/km<sup>2</sup>.

Cette concentration de population explique, en grande partie, l'ampleur des pertes en vies humaines et matérielles dues à certains événements hydrométéorologiques, parfois de faible puissance.

- **Cadre macro-économique**

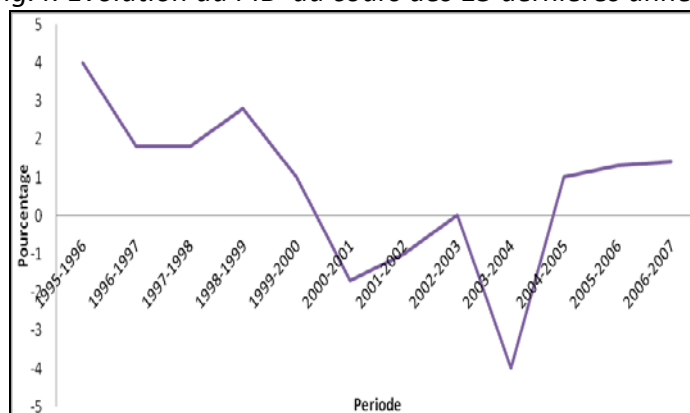
Haïti traverse depuis quelques décennies une grave crise économique. Cependant, ces dernières années, une tendance à la reprise avait été constatée. Ainsi, si le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays a accusé une tendance à la baisse à partir de la première moitié de la décennie 1990 (3 milliards de dollars en 1990 ; 2,6 milliards en 1995), il a été constaté une tendance à la hausse à partir de 2005. Cette tendance s'est intensifiée au cours des années suivantes. Ainsi, en 2007, le PIB a cru de 3,2 % (IHSI, 2008) par rapport à l'exercice précédent. Cette éclaircie était due à la détente politique amorcée en 2006, après les élections générales de la même année et la réduction significative des actes de banditisme que le pays a encourus pendant les années 2004 et 2005. Par ailleurs, une politique budgétaire contrôlée avait favorisé, dans d'importantes proportions, cette performance. En effet, contrairement à ce qui se faisait au cours de certains exercices précédents, en 2007, la Banque de la République d'Haïti n'avait financé aucun déficit budgétaire. De plus, l'exercice s'était terminé avec des avoirs de réserve de 2,4 millions de dollars américains, contre 108,7 millions, l'année précédente (BRH,

---

<sup>2</sup> UICN.2008. *The Red List of IUCN*  
<sup>3</sup> [www.ihsi.ht](http://www.ihsi.ht) (consulté en 2010)

2007). Par ailleurs, l'inflation était contrôlée puisqu'elle avait subi un net recul : elle s'était stabilisée en deçà de 7,9 % à la fin de l'exercice fiscal 2006-2007 alors qu'elle s'était située à 12,4 % à la fin de l'exercice précédent. Il y a lieu de relever également, dans l'analyse de l'augmentation du PIB, la croissance de 3,1 % de l'investissement général et de 1,7 % de la consommation finale, même si les exportations à prix constants avaient baissé de 2,9 % (IHSI, 2008). Le graphe ci-dessous traduit la tendance du PIB de l'exercice 1995-1996 à celui de 2006-2007

Fig.4. Evolution du PIB au cours des 15 dernières années



Ces efforts ont été grevés par les catastrophes d'origine naturelle survenues en 2008. Par ailleurs, l'année *horribilis* 2010 a vu l'effondrement complet des efforts entrepris les années précédentes, suite au séisme dévastateur survenu en janvier. Selon les estimations du PDNA post séisme, la valeur totale des dommages et des pertes causés est estimée à 7,9 milliards de dollars ce qui équivaut à un peu plus de 120 % du produit intérieur brut du pays en 2009.

Les faibles performances économiques du pays rendent difficiles, année après année, les interventions publiques susceptibles de juguler les effets des catastrophes provoquées par les ouragans. Le séisme de début d'année 2010 amoindrit encore plus les capacités d'intervention du pays.

- **Conditions générales d'existence**

Selon une étude réalisée par le PNUD en 2007, 76% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 2 US\$ par jour, et 56% en dessous du seuil d'extrême pauvreté, avec moins de 1 US\$ par jour. La plupart des haïtiens n'ont pas de retraite, de sécurité sociale ni d'épargne. Toutefois, on constate que le nombre de personnes qui gagnent 2 US\$ par jour, comparé à ceux qui gagnent 1 US\$ par jour a augmenté depuis 2004. La répartition des revenus en Haïti est particulièrement inégalitaire : près de la moitié du revenu national va au décile supérieur de la population, tandis que les deux derniers déciles de la population reçoivent seulement 1,4% du revenu national.

Le faible Indice de Développement Humain (IDH) d'Haïti, basé sur le taux d'alphabétisation, l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile et le taux de malnutrition infantile, illustre aussi la généralisation de la pauvreté. En référence au classement de l'IDH, Haïti s'est située au 149e rang sur 177 pays en 2009. Le pays est donc l'un des plus pauvres de la planète.

L'extrême pauvreté des Haïtiens provoque une pression sans cesse accrue sur les ressources naturelles, notamment les végétaux et les sols. Cette dégradation des ressources, ajoutée à la topographie mouvementée du territoire et à la configuration des établissements humains, provoque souvent des pertes en vies humaines et matérielles considérables à l'occasion du passage d'ouragans sur le pays.

- **Contexte sanitaire**

La couverture sanitaire est estimée de 60 à 70% avec une forte concentration des services dans les grandes villes. La forte concentration d'institutions dans le département de l'Ouest demeure une constante. Les institutions publiques de santé regroupent 25 hôpitaux, 28 centres de santé à lits, 32 centres de santé sans lits et 174 dispensaires. Les institutions privées de santé comptaient avant le séisme 34 hôpitaux, 10 centres de santé à lits, 124 centres de santé sans lits et 160 dispensaires.

Il est à noter que, des sept-cent vingt-deux (722) institutions sanitaires, trois cent trente-quatre (334), soit 46% sont des dispensaires desservis pour la plupart par une ou deux auxiliaires. Le personnel, moins de 3000 personnes, est insuffisant. La disponibilité de professionnels de santé est évaluée à 2,5 médecins et 1 infirmière pour 10,000 habitants. Ces chiffres représentent le dixième des normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; ils peuvent être encore plus faibles dans des départements autres que le département de l'ouest où sont concentrées près de quatre-vingt pour cent (80 %) des ressources humaines en santé.

## 2. RISQUES ET VULNÉRABILITÉ EN HAÏTI

La République d'Haïti est exposée à de multiples aléas: hydrométéorologiques, géologiques, environnementales. Le niveau de vulnérabilité y est également très élevé, ce qui fait du pays un territoire à haut risque. Mais les aléas ayant les plus fortes probabilités de se manifester sont les fortes pluies, les cyclones et les marées de tempêtes avec des inondations, des éboulements et des glissements de terrain. Le 12 janvier 2010, le violent séisme est venu rappeler à la mémoire collective la menace permanente qu'ont toujours représentée pour Haïti les tremblements de terre.

### 2.1. Les risques

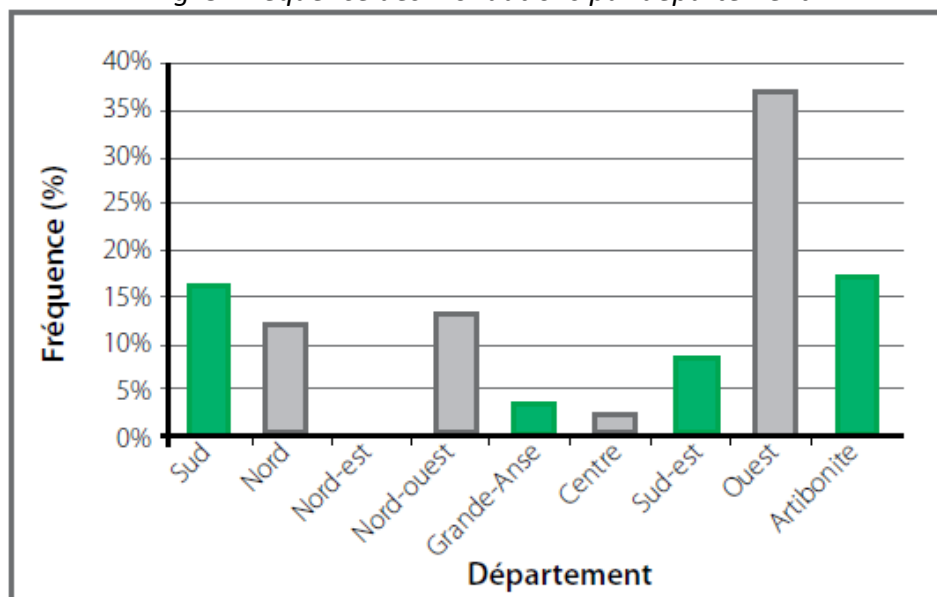
- Les risques hydrométéorologiques et climatiques

#### *Les risques d'inondation*

La majorité des cyclones catastrophiques ayant frappé Haïti ont touché le Sud (excepté Jeanne). Les fréquences d'affectation sont de 59% pour le département du Sud, 44% pour la Grande-Anse, 37% pour le Sud-Est et 30% pour l'Ouest. Suivent les zones du Nord (26%), Nord-Ouest (26%) et Nord-Est (15%). La presque île du sud du pays est généralement plus exposée aux effets directs des cyclones et tempêtes tropicales alors que le centre est généralement plus protégé des vents dévastateurs.

Néanmoins, les effets associés tels que les inondations et les glissements de terrain peuvent affecter le pays dans son intégralité.

Fig. 5. Fréquence des inondations par département



Les inondations sont les aléas les plus importants et les plus fréquents en Haïti. Ils peuvent résulter d'un cyclone ou d'une tempête tropicale (comme ce fut les cas pour Gonaïves en septembre 2004 et 2008, Cabaret en 2008) ou simplement d'une pluie intense (comme dans le cas des inondations de Fonds-Verrettes / Mapou en mai 2004). Les inondations ont lieu avec une fréquence plus grande durant les deux principales saisons des pluies, de mai à juin et de septembre à octobre.

Néanmoins, des inondations peuvent être enregistrées dans certaines zones tout au long de l'année.

Les inondations ont été plus fréquentes dans la région métropolitaine de Port au Prince (36% des cas enregistrés). Au cours des dernières années, les autres grandes villes ayant connu une très forte croissance démographique ont fait face à un phénomène similaire (ex: Cap-Haïtien ou Gonaïves). Dans 53% des cas, les inondations ont frappé des villes côtières dont la densité de population est relativement élevée. A l'échelle des départements, l'Ouest est le plus affecté (36% des cas); suivent l'Artibonite, le Sud, le Nord-Ouest, le Nord.

Le tableau ci-après indique pour chaque département la distribution des communes selon le niveau de risque d'inondations :

*Tableau 1 : Distribution des communes selon le niveau de risque d'inondations*

<b>Département</b>	<b>Zones à très haut risque d'inondation</b>	<b>Zones à haut risque d'inondation</b>	<b>Zones à risque</b>
Artibonite	Grande Saline ; Ennery ;	Gonaïves ; St Marc ; Verrettes ; Gros Morne ; Marmelade ; St Michel	
Centre	Boucan Carre, Savanette,	Mirebalais, Hinche,	Maissade,
Grand'Anse		Jérémie, Moron, Roseaux, Dame-Marie, Irois,	Chambellan,
Nippes	Barraderes	Anse-à-Veau ; L'Asile ; Petite Rivière de Nippes	
Nord	Pilate, Grande Rivière du Nord	Cap Haitien,	Pilate
Nord-Est		Ouanaminthe,	
Nord-Ouest		Chansolme, Saint-Louis du Nord, Anse a Foleur, Bassin Bleu,	Port-de-Paix,
Ouest	Cabaret, Fond Verrettes, Leogane, Grand Goave, Petit Goave, Carrefour, Cite Soleil,	Tabarre, Anse a Galet, Croix des Bouquets, Ganthier,	Port-au-Prince, Kenscoff, Gressier, Thomazeau,
Sud	Cayes, Torbeck, Les Anglais,		
Sud'Est	Jacmel, Cayes- Jacmel, Marigot, Cotes de Fer	Bainet, Belle-Anse Thiotte, La Vallée,	Grand-Gosier, Anse-a-Pitres Grand-Gosier, Anse-a-Pitre

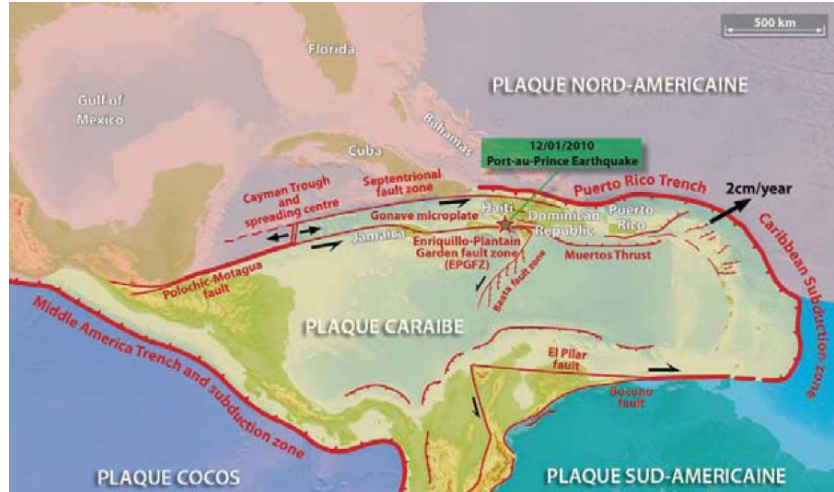
### Les risques de sécheresse

La sécheresse est l'autre risque d'origine hydrométéorologique majeur dont les manifestations cycliques entraînent souvent des dégâts importants au niveau de la sécurité alimentaire des familles. Celle de 1997 a eu notamment un impact au niveau du Département du Nord-Ouest. En 2000, elle a affecté quasiment tous les départements du pays.

### Le risque sismique

L'île d'Haïti est située à la frontière des plaques tectoniques Amérique du nord et Caraïbes. Ces plaques se déplacent l'une par rapport à l'autre à une vitesse d'environ 2 cm par an.

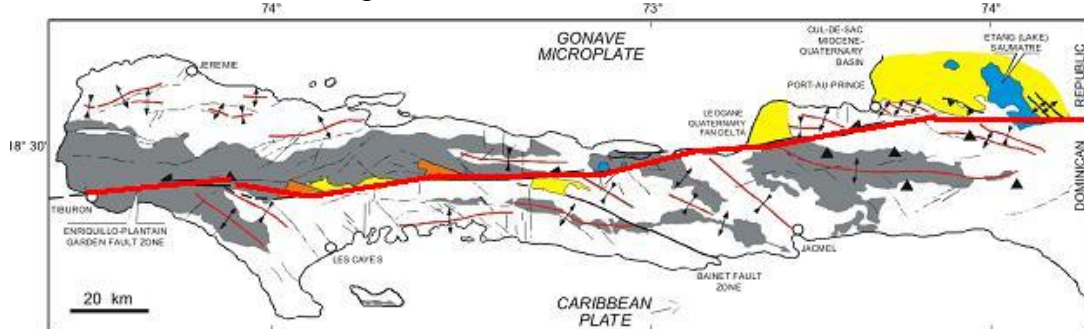
Fig. 6. Les plaques tectoniques de la région



La menace sismique en Haïti est depuis longtemps relativement bien connue et cartographiée, ainsi que son historique sismologique depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Deux grandes failles ont été à la base des séismes ayant frappé l'île d'Hispaniola en général, et la partie Ouest en particulier.

La faille d'Enriquillo allant du canal de la Jamaïque à l'ouest et se terminant aux environs du Lac Enriquillo à l'Est. Elle traverse tout la Presqu'île du Sud de Tiburon à Miragoâne, continue vers l'Est en longeant le versant Nord de la Chaîne La Selle, puis continue le long de la bordure sud de la plaine du Cul de Sac jusqu'au lac Enriquillo en République Dominicaine.

Fig. 7. Faille Tiburon/Pétion-Ville



La faille Septentrionale est l'autre grande faille connue en Haïti. Elle longe la côte nord d'Haïti, depuis Mole St Nicolas, canal de la Tortue, Cap Haïtien, puis pénètre à terre, dans la vallée du Cibao en République Dominicaine.

D'autres failles moins connues existent à proximité et une rupture de l'une de ces failles pourraient avoir des conséquences en Haïti :

*La faille Muertos-Neiva-Matheux.* Il s'agit d'un système de failles dont la continuation du chevauchement vers l'ouest l'amène sous la chaîne des Matheux.

*La faille Nord Hispaniola* est parallèle à la côte nord de l'île à environ 50 km au nord.

## 2.2. Les facteurs de vulnérabilités

Différents facteurs déterminent la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles. Les plus importants sont la dégradation de l'environnement et le modèle de gestion du territoire.

- **La dégradation de l'environnement**

Haïti est naturellement exposé aux aléas naturels, de par sa localisation géographique (zone traversée par des ouragans ; espace soumis à des failles tectoniques...) et sa configuration physique (espace montagneux à 75%). Cependant, ni la localisation géographique, ni la configuration physique ne sont suffisantes pour expliquer la vulnérabilité de l'espace haïtien aux aléas naturels.

Il est clair que ces facteurs contribuent à faire d'Haïti un pays vulnérable aux aléas hydrométéorologiques et telluriques ; cependant, ils n'expliquent pas, à eux seuls, le niveau élevé de vulnérabilité du pays. La dégradation de l'environnement, alliée à ces facteurs, explique pour une large part cette vulnérabilité. En effet, la déforestation et l'érosion des terres, dues essentiellement à la pauvreté et une gestion inefficace de l'espace, représentent des éléments déterminants dans, notamment, les inondations meurtrières que le pays expérimente périodiquement.

- **Le modèle de gestion du territoire**

Le modèle de gestion du territoire explique largement la vulnérabilité d'Haïti aux événements hydrométéorologiques. En effet, le centralisme ajouté à une occupation irrationnelle de l'espace a contribué à accroître cette vulnérabilité.

Haïti a toujours été un pays à tradition centralisatrice. Ce modèle a montré ses limites en contribuant à créer un déséquilibre dont l'espace urbain pâtit largement. En effet, les grandes villes, principalement Port-au-Prince, en centralisant l'activité économique, administrative et culturelle et en rythmant la vie politique, n'ont cessé de constituer des pôles d'attraction pour la population. Ainsi, celle-ci n'a pas arrêté de désertir les campagnes pour s'installer dans les centres urbains très peu préparés à cette croissance soutenue de leur population, créant ainsi une occupation inadéquate de l'espace. A cause de cet exode rural, un grand nombre de poches suburbaines se sont créées, souvent dans des milieux naturellement vulnérables aux aléas naturels, avec des concentrations énormes de population et d'actifs économiques.

### 3. CADRE GENERAL DE LA REPOSE EN HAITI

#### 3.1. Organisation institutionnelle de la réponse

- **Organisation du SNGRD en temps ordinaire**

Généralement, en temps ordinaire, le Conseil National de Gestion du Risque et des Désastres (CNGRD) est l'organe politique du Système National de Gestion du Risque (SNGR), et s'occupe de l'élaboration de politiques en relation avec la gestion du risque et veille à leur mise en œuvre. Il est composé d'un président (le Premier Ministre), de deux vice-présidents (le Ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales et celui de l'Environnement) et des autres ministres comme membres.

Les comités techniques, scientifiques et sectoriels, travaillent pour définir les critères au moyen desquels il est possible de connaître les facteurs du risque (menaces, vulnérabilité) et l'application vers l'implantation des outils éducatifs, d'aménagement territorial, la formulation des normes et codes de construction, etc. Ces apports sont utilisés par les comités techniques qui préparent les moyens et les protocoles d'action, alerte, organisation et les procédures pour permettre la réhabilitation et la récupération rapide et sûre de la qualité de la vie humaine après les urgences et les désastres.

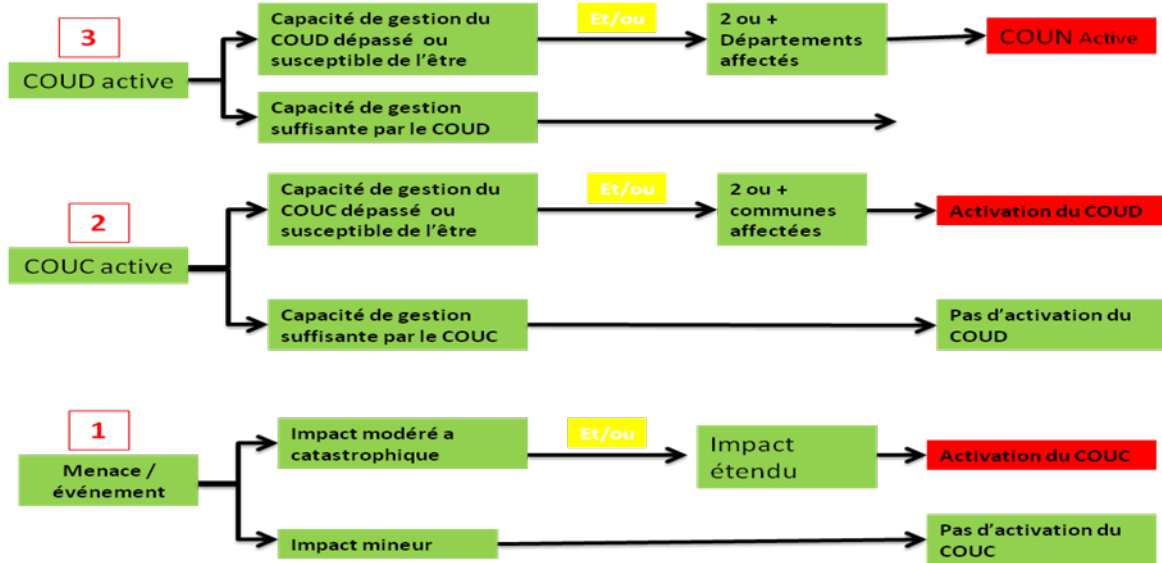
- **Organisation du SNGRD en temps de crise / Les Centres d'Opérations d'Urgence (COU)**

A l'annonce d'un événement imminent ou au moment d'une urgence effective, le SPGRD se transforme en Centre d'Opérations d'Urgence National (COUN), le comité départemental en Centre d'Opérations d'Urgence Départemental (COUD) et ainsi de suite. Le Centre d'Opérations d'Urgence (COU) est l'instance prévue pour la gestion des désastres (alerte, réponse, reprise immédiate).

*Les mécanismes d'activation des COU*

Le postulat général de la gestion des urgences en Haïti est la suivante : la gestion des désastres doit autant que possible se faire au niveau local. Ainsi, la gestion d'une crise revient en tout premier lieu aux comités communaux et locaux de protection civile. Les conditions d'activation des niveaux supérieurs se réfèrent à la gravité, l'étendue du désastre et la capacité des COU à gérer la crise.

Figure 8. Activation des COU



- **La Communauté Internationale**

Les membres de la communauté internationale ont des capacités différentes mais complémentaires en matière de préparation et réponse aux désastres. De manière générale, la communauté internationale dispose de moyens logistiques et techniques très importants, ainsi que d'un personnel spécialisé dans la gestion des risques et des désastres. Avec des bureaux et des projets sur tout le territoire d'Haïti, la communauté internationale est globalement présente et dispose également d'un réseau de communication efficace et étendu. Du point de vue opérationnel, en situation de crise, il est prévu l'activation d'une instance de coordination de l'action humanitaire, l'E-Joint et d'une cellule d'appui de la MINUSTAH, le E-JOC. La mission et la composition de ces deux instances sont décrites ci-après :

### L'EJOINT

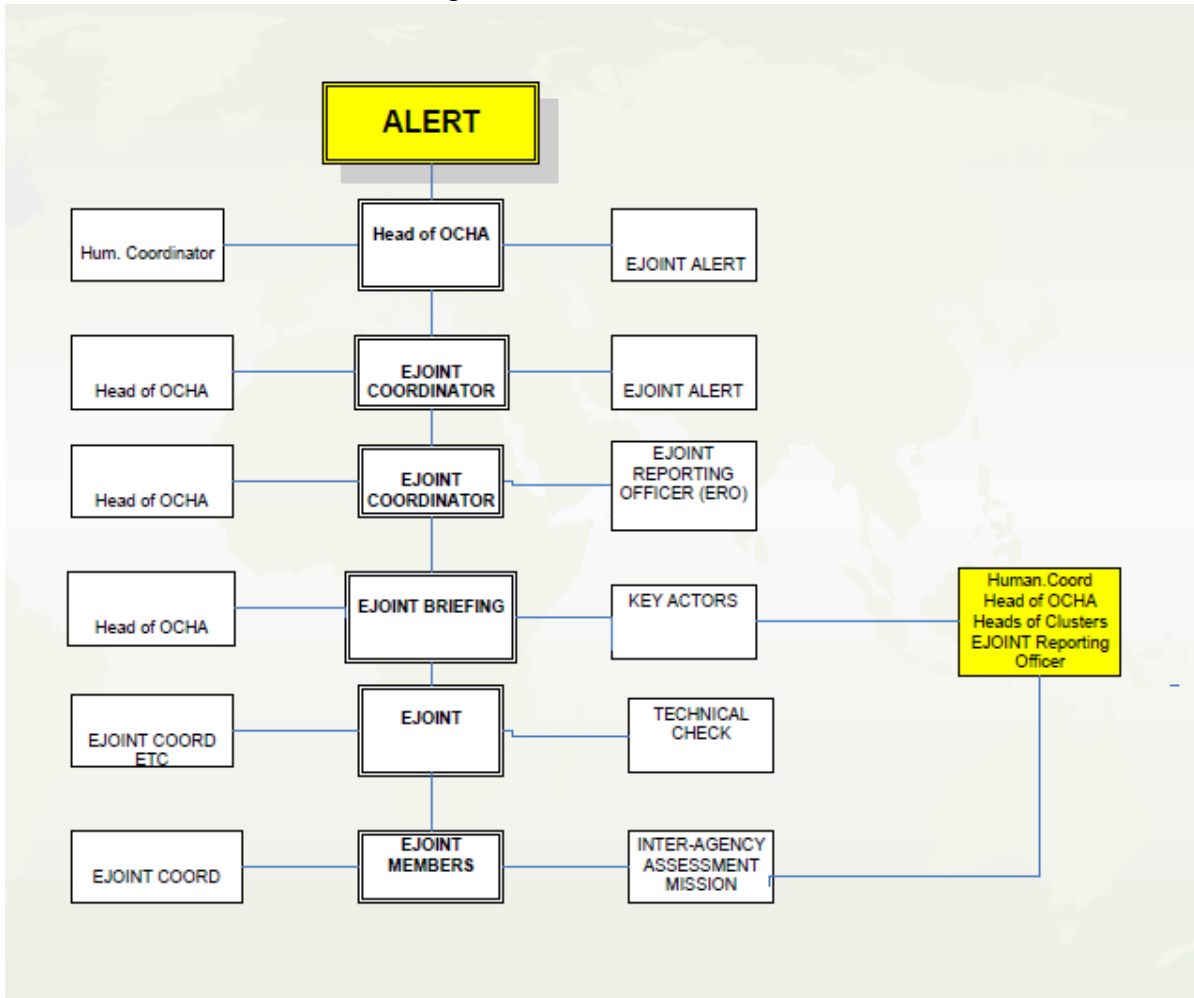
L'Emergency Joint Operations Centre (EJOINT) est établi pour aider les acteurs humanitaires en Haïti pour le partage de l'information, la coordination et l'assistance pendant une urgence au niveau national.

L'EJOINT est convoqué sous l'autorité du Coordinateur Humanitaire (CH), à l'occurrence d'un cas d'urgence, pour fournir la capacité d'évaluation multisectorielle de secours, la coordination de l'assistance et de la réponse, ainsi que la gestion de l'information.

Pendant un cas d'urgence majeur quand le COUN est activé, une *Cellule Technique Opérationnelle* (Voir annexe) est présente dans le COUN avec la participation d'OCHA et des cluster clés pour assurer la liaison directe avec le Gouvernement d'Haïti et fournir le support pour la mise en œuvre des stratégies de réponse nationales de secours validées par le Gouvernement. Cette cellule rapporte régulièrement à l'EJOINT afin d'assurer la bonne coordination de la réponse.

Les procédures d'activation et de désactivation de l'EJOINT permettent de rationaliser les prises de décisions en temps réel en appui au Système National de Gestion de risques et Désastres (SNGRD) en cas de catastrophe du début des opérations de secours d'urgence jusqu'à la fin.

Figure 9. Activation de l'EJOINT



- **E-JOC/MINUSTAH**

De concert avec l'Equipe de Pays des Nations Unies en Haïti, la MINUSTAH a établi un espace de travail afin d'appuyer les activités de coordination et de réponse de la communauté internationale en cas de moyen ou grand désastre. Le Centre élargi des opérations conjointes (*Expanded Joint Operations Center – E-JOC*) permettra le renforcement des activités de la MINUSTAH, des agences des Nations Unies et des autres partenaires humanitaires, en soutien au SNGRD, dans la gestion des désastres. Ce nouvel espace s'insère dans le cadre de la collaboration avec les autorités haïtiennes et en suivant le principe de subsidiarité du soutien international.

### 3.2. Analyse de la capacité de réponse

Le SNGRD, couvre l'ensemble du territoire national à travers les Collectivités Territoriales et les structures (comités) de protection civile. Les structures départementales de protection civile sont actives et sont encadrées chacune par un coordonnateur technique affecté exclusivement à cette tâche. En plus, à l'heure actuelle, 132 comités communaux sur 142 communes et 174 comités locaux sur les 574 sections communales du pays sont en place, ainsi que plus de 100 brigades d'intervention rapide. Des ressources sont mobilisées actuellement pour étendre le réseau afin d'obtenir une couverture totale de comités communaux. Des brigades de la Croix Rouge Haïtienne existent à tous les niveaux administratifs du pays. Les structures de la protection civile et de la Croix Rouge sont certes peu équipées mais elles représentent une capacité de mobilisation énorme. Un vaste réseau constitué de centaines d'ONG est déployé dans tous les 10 départements du pays (voir Carte des ONG en Annexe). La communauté internationale couvre également tout le territoire à travers la MINUSTAH, les agences des Nations Unies et des ONG internationales.

En résumé, le SNGRD dispose de moyens logistiques, humains et techniques non négligeables. Ces moyens viennent à la fois d'une mise à disponibilité des capacités nationales, des ressources de ses partenaires nationaux et de celles de la communauté internationale. Néanmoins, leur efficacité dans l'action dépendra de l'application du cadre de coordination institutionnelle et intersectorielle.

La capacité de réponse du SNGRD est améliorée et peut avoir de meilleurs impacts grâce à l'établissement, par le Trésor public, du Fonds d'urgence au niveau départemental, la mise en place de COU départementaux et communaux, à la mise à disposition de matériels d'urgence pour le fonctionnement des comités de protection civile et au renforcement des réseaux de communication. Ainsi, le niveau local dispose de quelques moyens, certes limités, pour entreprendre rapidement des activités d'alerte, d'évacuation et de réponse et pour gérer quelques interventions d'urgence de manière plus autonome. Ces mesures renforcent les capacités opérationnelles du Système.

De même, l'accélération des procédures de mobilisation et de décaissement des fonds d'urgence en raison de la possibilité de vote de loi d'urgence au Parlement depuis l'année dernière, l'allègement des procédures de dédouanement ainsi que la dynamique développée avec le secteur privé pour la logistique d'intervention, vont permettre une amélioration dans la mobilisation et la distribution de l'aide humanitaire.

La capacité de réponse du pays n'est pas complète en dépit de la volonté visible du Gouvernement, du SNGRD, de la Société Civile et de la Coopération Internationale à combiner les différentes ressources. Des progrès sont à rechercher dans la coordination des urgences pour combler les défaillances notamment le respect des rôles et des responsabilités, le maintien et la rotation du personnel, la réduction des délais d'intervention ou de la phase d'urgence, les gaspillages et les duplications, la couverture de certains services et fonctions.

## 4. DEFIS ET ENJEUX DE LA PREPARATION DE LA GESTION DE LA SAISON CYCLONIQUE

### 4.1. Les prévisions pour 2011

Les dernières prévisions (6 avril 2011) réalisées par les experts Philip J. Klotzbach et William M. Gray de l'Université d'Etat du Colorado (USA), indique que la saison cyclonique 2011 au niveau de l'océan atlantique aura sensiblement plus d'activité que la moyenne de la période 1950-2000. On estime qu'au cours de la saison cyclonique 2011, il se formera environ 9 ouragans (moyenne : 5,9), 16 tempêtes (moyenne : 9,6). De plus, la saison sera rythmée de 80 jours de tempête (moyenne : 49,1), 35 jours d'ouragan (moyenne : 24,5), 5 ouragans majeurs de catégorie 3-4-5 (moyenne : 2,3) et 10 jours d'ouragan majeur (moyenne : 5).

Tableau 2 : Les prévisions pour la saison cyclonique 2011

Paramètres de prévisions	Prévisions statistiques	Prévision finale 2011	Climatologie 1950-2000
Cyclones nommés	15.2	16	9.6
Nombre de jours de cyclones nommés	85.7	80	49.1
Ouragans	9.5	9	5.9
Nombre de jours d'ouragans	43.2	35	24.5
Ouragans majeurs	5.1	5	2.3
	13.4	10	5.0

### 4.2. Contexte de la saison 2011

Mis à part le contexte de vulnérabilité extrême au point de vue physique, socio-économique et environnemental du pays, le contexte de la saison cyclonique 2011 reste dominé par des situations aggravantes dont on devra tenir compte dans la planification de la contingence.

Les infrastructures haïtiennes déjà insuffisantes avant le séisme de Janvier 2010 ont été mises à dure épreuve et surchargées pendant la réponse humanitaire au tremblement de terre et ensuite face à la crise du choléra. Ces besoins sont encore plus marqués au niveau départemental où la chaîne d'approvisionnement logistique humanitaire risque d'être interrompue à cause du manque d'espaces de stockage et de capacité de transport.

Une autre lacune importante est le transport aérien et maritime de l'aide nécessaire aux réponses humanitaires.

De ombreuses routes restent inaccessibles sauf aux camions tout-terrain qui ne sont pas disponibles en grand nombre dans le pays. Cela est encore plus évident dans les départements plus éloignés de la

capitale où l'accès était déjà difficile avant le séisme de janvier 2010. De plus, le besoin ne se limite pas aux seuls services de transport mais également à la nécessité de mettre en place un réseau fiable d'entreposage surtout dans la Grand'Anse.

- **Contexte post séisme**

Le séisme du 12 janvier 2010 aura été le phénomène naturel le plus désastreux ayant secoué Haïti depuis plus d'un siècle et demi. Les impacts physiques du séisme du 12 janvier ont exacerbé la vulnérabilité de la population aux phénomènes hydrométéorologiques, notamment, si on se réfère à l'installation des camps de réfugiés et l'instabilité structurelle de certains édifices et résidences. En dépit des actions de l'après séisme réalisées ou en cours – identification des maisons, réduction du nombre de camps ou leur réaménagement – les conséquences des éventuels ouragans de la prochaine période cyclonique risquent de s'amplifier au niveau des régions affectées, principalement la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince. Les précipitations auront des incidences négatives importantes sur les aires affectées et les refuges en amplifiant le ruissellement, les glissements de terrain et le ravinement des sols altérables. Il faut rappeler que 600.000 personnes vivent encore sous les tentes dans les camps de déplacés.

- **Contexte sanitaire dominé par le choléra**

En effet, l'épidémie de choléra ayant fait son apparition en octobre 2010 dans les régions du Bas Plateau Central et du Bas Artibonite s'est progressivement étendue à l'ensemble du pays. La grande mobilisation qui s'en est suivie a permis de contenir le nombre de personnes affectées et le nombre de décès en dessous des prévisions.

Suite à une période d'accalmie d'un à deux mois environ, une nouvelle flambée a été constatée depuis fin mai – début juin 2011. Cette recrudescence est de toute évidence liée aux conditions de pluviométrie ayant prévalu sur l'ensemble du pays. Elle vient rappeler à notre attention la préoccupation majeure que représente la présence du choléra dans le contexte de la saison cyclonique 2011. Si elle n'aggrave pas la vulnérabilité, les risques de sa propagation massive et rapide dans des zones inondées en plus des pathologies diarrhéiques à transmission hydro-fécale coutumières en pareil cas demeurent.

- **Contexte d'insécurité alimentaire**

Depuis le mois d'octobre 2010 la situation de la sécurité alimentaire qui, pourtant, donnait des signes d'amélioration après le tremblement de terre de Janvier 2010 grâce aux interventions liées aux activités agricoles et non agricoles, s'est généralement détériorée. Les gains ont été compromis entre autres par l'épidémie de choléra qui s'est déclarée en octobre, l'ouragan Tomas en novembre, et la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant. A partir du mois de Septembre 2010, on a constaté sur l'étendue du territoire national des augmentations majeures pour tous les produits alimentaires de base: le riz, la farine de blé, le sucre et l'huile. Les prix ont atteint leur pic en Janvier 2011 et se sont maintenues depuis à un niveau très élevé et assez proche du maximum atteint pendant l'été 2008. En avril 2011 l'Institut Nationale de Statistique et d'Informatique d'Haïti (IHSI) a calculé une augmentation moyenne de 10% sur la même époque de l'année dernière rendant la vie très difficile pour les populations les plus pauvres qui consacrent déjà entre 60 et 80% de leurs maigres revenus pour leur alimentation.

Pour des raisons différentes la campagne agricole de Printemps 2011 s'est révélée difficile. La hausse des prix de produits de base a affecté leur disponibilité et provoqué l'augmentation du prix des semences. La disponibilité d'engrais a fortement diminué par rapport à la même saison en 2010 et les prix ont ainsi substantiellement augmenté. Ceci a contribué à une diminution du niveau d'investissement dans l'agriculture (terres cultivées, engrais, semences...etc..).

Le retard observé des pluies cette saison est estimé à plus de 4 semaines. Dans quatre des dix départements du pays les pluies sont arrivées en retard et sont tombées de manière erratique (moins de 50% de la quantité normale): le Nord, le Haut Plateau central, l'Artibonite, et une grande partie du Sud ; d'où le retard de croissance prononcée de la végétation dans ces régions. Les agriculteurs dans le Nord et le Haut Plateau Central, à cause du manque d'eau depuis le début de l'année, ont pu difficilement travailler la terre. Au Nord, les plantations de riz préparées en février après des chutes de pluie peu intenses ont mal survécu à la sécheresse et le bétail n'a pu s'abreuver que difficilement.

En attendant la récolte prévue pour le mois de juillet et août dans les endroits où les agriculteurs ont pu semer (surtout dans les montagnes humides), les produits alimentaires importés qui dominent dans les marchés sont quasiment inaccessibles aux ménages pauvres. Également, la hausse des prix du carburant en Mars a non seulement eu un impact immédiat sur la disponibilité des intrants agricoles, mais aussi sur tout le circuit de commercialisation des produits alimentaires. Il faut noter que les populations pauvres dans les zones urbaines et périurbaines sont les plus affectées par la flambée des prix des produits alimentaires.

Alors que les ménages touchés par le cyclone Tomas dans les départements de la Grand' Anse, du Sud et du Nord-Ouest, ont encore du mal à se remettre des pertes considérables qu'ils ont encourues, il est annoncé, pour cette saison cyclonique, des inondations et des glissements de terrain. Avec le retard de la saison des pluies, la récolte pourrait être différée jusqu'à la fin août, augmentant ainsi les risques de grandes pertes dans la presqu'île du Sud Haïti. Cette situation pourrait contribuer ultérieurement à la réduction de la capacité de réaction des populations, déjà assez sensibles à l'impact des cyclones, à cause des ressources très limitées qui ne leur permettent pas d'avoir des dépôts sécuritaires pour leur production, leurs outils, leurs semences ou des enclos pour le bétail

## 5. PORTÉE ET LIMITES DU PLAN DE CONTINGENCE 2011

Conventionnellement, la saison cyclonique dans la région atlantique débute le 1<sup>er</sup> juin et se termine le 30 novembre. Au cours de cette période, il existe une probabilité élevée pour qu'Haïti soit traversé par un ou plusieurs systèmes tropicaux (dépression tropicale, tempête tropicale et ouragans). Au cours de la saison cyclonique, comme l'ensemble du bassin des Caraïbes, les perturbations atmosphériques peuvent s'avérer intenses et provoquer de fortes précipitations suivies d'inondations souvent meurtrières et dévastatrices.

Ainsi, les aléas hydrométéorologiques font peser périodiquement sur Haïti un risque énorme qui met en danger la vie des gens, leurs biens et le patrimoine environnemental. Le présent plan de contingence est donc conçu dans le souci de faire face à tels aléas.

Le présent Plan de contingence est élaboré afin que les Autorités Nationales, accompagnées des acteurs de la Communauté Internationale, puissent s'adresser efficacement aux urgences qui pourraient survenir au cours de la saison cyclonique 2011.

Le Plan de Contingence ne remplace ni le Plan National d'Intervention, ni le Manuel de Fonctionnement du Centre d'Opérations d'Urgence (COU), mais identifie les mécanismes opérationnels liés aux principes et fonctions qui sont définis dans ces documents. Il représente un cadre de planification devant orienter l'action des acteurs du SNGRD.

En outre, le présent document tire son fondement de la mission de la Direction de la Protection Civile. Il s'inspire des prescrits des Conventions Internationales en la matière, notamment les articles 61 et suivants du Titre IV, section I, Chapitre VI du protocole additionnel I à la Convention de Genève, ratifiée par la République d'Haïti, le 20 décembre 2006. Enfin, le Plan de contingence s'inspire des valeurs et des sept (7) principes du mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant rouge : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

## **6. CADRE CONCEPTUEL DU PLAN DE CONTINGENCE**

### **6.1. Justification du plan de contingence**

Conventionnellement, la saison cyclonique dans la région atlantique débute le 1<sup>er</sup> juin et se termine le 30 novembre. Au cours de cette période, il existe une probabilité élevée pour qu'Haïti soit sur la trajectoire d'un ou plusieurs systèmes tropicaux (dépression tropicale, tempête tropicale et ouragans).

Au cours de la saison cyclonique, les perturbations atmosphériques risquent de s'intensifier et provoquer de fortes précipitations suivies d'inondations pouvant se révéler meurtrières et dévastatrices. D'où la nécessité de bien se préparer à ces éventualités.

Le présent Plan de Contingence, conçu dans ce souci, concerne la période cyclonique 2011 s'étendant du 1er juin au 30 novembre. Il ne concerne que les aléas hydrométéorologiques très probables<sup>4</sup> pour la période considérée, en prenant en compte une probabilité d'intensification de l'activité cyclonique entre les mois d'août et d'octobre.

### **6.2. Objectifs du Plan de Contingence**

S'assurer que les capacités organisationnelles et opérationnelles des différentes entités étatiques et non étatiques du SNGRD soient coordonnées et efficaces afin d'améliorer la gestion de la réponse aux urgences à impacts critique et catastrophique, ainsi que la gestion de l'après-crise découlant des aléas hydrométéorologiques, en portant une attention particulière aux personnes considérées comme les plus vulnérables de la population.

### **6.3. Echelle d'impact et probabilités d'un désastre hydrométéorologique**

Les catastrophes hydrométéorologiques se produiront probablement durant la saison cyclonique 2011, mais il n'est pas évident qu'elles auront à chaque fois le même niveau d'impact.

---

<sup>4</sup> Probabilité de près de 100%.

Le tableau suivant décrit les niveaux d'impact ainsi que la probabilité de leur occurrence.

*Tableau 3. Niveaux et probabilité d'impact*

Echelle d'impact	Description	Probabilité
Faible	Peu ou pas de morts, blessés multiples. Impact minimal sur la qualité de vie. Arrêt des installations / services de base pour moins de 24 heures. Moins de 10% de dommages sévères sur les propriétés. Quelques localités affectées notamment celles situées dans les zones de plaines humides et les zones de haute concentration d'habitat.	Très probable
Modérée	Entre 50 et 100 morts et blessés. Arrêt complet des installations/services de base pour moins d'une semaine. Plus de 10% de dommages sévères sur les propriétés. Au moins 5 communes sont touchées.	Très probable
Critique	Plus de 100 morts et des centaines de blessés. Arrêt complet des installations/services de base pour au moins deux semaines. Plus de 25% de dommages sévères sur les propriétés. Un grand nombre de communes dans au moins 5 départements sont touchées.	Probable
Catastrophique	Plus de 500 morts et plusieurs centaines de blessés. Arrêt complet des installations/services de base pour au moins un mois. Plus de 50% de dommages sévères sur les propriétés. Les dégâts sont enregistrés sur tout le territoire.	Possible

	Probabilité d'occurrence
<b>Très probable</b>	Probabilité de près de 100% dans l'année
<b>Probable</b>	Entre 10% et 100% de probabilité dans l'année
<b>Possible</b>	Entre 1% et 10% de probabilité dans l'année
<b>Peu Probable</b>	Moins de 1% de probabilité dans l'année

#### 6.4. Scénario retenu pour le plan de contingence

Il est généralement admis que, dans l'élaboration d'un Plan de Contingence, il faut retenir la situation la plus catastrophique possible. Le présent Plan de Contingence se réfère à des situations allant de critique à catastrophique. Il sera activé uniquement à l'annonce ou au cours de telles situations. Les événements à impact faible ou modéré seront gérés localement à partir des ressources disponibles.

Le scénario présenté ci-après a été élaboré sur la base des statistiques cycloniques en Haïti (en considérant l'année 2008 comme référence) et des prévisions pour la saison cyclonique 2011.

- 2 cyclones dont 1 de catégorie IV surviennent en l'espace de 2 mois (août-septembre) ;
- Des précipitations intenses (pluie) sont enregistrées pendant un total de 10 jours au cours de ces 2 mois ;
- Toutes les rivières et ravines sèches des 10 Départements sont en crue, causant des inondations importantes au niveau des zones côtières, des principales villes et plaines du pays: Artibonite

(Gonaïves; Grande Saline), Grand Nord (Port-de-Paix, Cap, Limbé, Grande Rivière du Nord, Ouanaminthe), Plateau Central (Boucan Carré, Desvarieux/Mirebalais, Savanette), Ouest (Leogâne, Cabaret, Gressier, Fond-Verrettes), Grand Sud (Cayes, Cavaillon, Torbeck, Chambellan, Barradères, Petite Rivière de Nippes, Mapou, Cayes Jacmel, Marigot, Plaine de Jacmel...);

- Des rafales de vent s'abattent sur le Grand Sud ;
- De fortes pluies s'abattent sur les Départements de l'Ouest et du Sud'Est, fragilisés par le séisme ;
- Les zones côtières et les îles satellites sont fortement frappées par des raz-de-marée, entraînant la destruction de maisons et d'infrastructures routières ;
- Des Départements sont isolés: le pont de la Rivière Lavangne, près de Carrefour Fauché, est coupé, isolant ainsi le Grand Sud du reste du pays pendant 3 jours; les Départements du Nord et du Sud'Est sont isolés à cause d'éboulements en plusieurs endroits;
- La mer est agitée sur l'ensemble des régions côtières du pays, rendant la navigation difficile pendant 5 jours ;
- Les pistes d'atterrissage de plusieurs Départements, notamment celles de Port-de-Paix, de Hinche, de Jérémie sont inondées; Les vols nationaux et internationaux sont interdits pendant 5 jours.

#### **6.5. Estimation des dégâts potentiels**

En regard du contexte de la présente saison cyclonique et du scénario élaboré, il a été procédé à une estimation de dégâts pouvant être occasionnés au cours de ladite saison.

Le tableau ci-après fournit les éléments de cette estimation.

*Tableau 4. Dégâts potentiels au cours de la saison cyclonique 2011*

Bilan humain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evacuation: 300.000 personnes, soit 60.000 familles, dont 150.000 personnes placées en abris provisoires, incluant 18.000 enfants de 0 à 5 ans ;</li> <li>• Environ 100 personnes décédées, 3.000 blessées et 200 disparues.</li> </ul>
Conséquences humanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la mortalité et de la morbidité ;</li> <li>• Augmentation des populations vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes, femmes chefs de ménages, malades, handicapés, PVVIH, tuberculeux) ;</li> <li>• Besoin pressant d'accès aux services de base dans les différents abris provisoires et dans les communautés victimes (eau potable, nourriture, abris, éducation, santé) ;</li> <li>• Augmentation du risque épidémique des différentes maladies infectieuses et aggravation du cas des malades atteints de pathologies débilantes ;</li> <li>• Dégradation des moyens économiques et sociaux de la population locale : route, piste, ponts, écoles, centres de santé ;</li> <li>• Inondation et ensablement de terres agricoles ;</li> <li>• Inondation de Gonaïves, Cabaret, Cayes, Marigot, Cayes-Jacmel, St Marc, Tiburon ;</li> <li>• Glissements de terrain dans la région métropolitaine (Carrefour Feuilles, Jalousie) ;</li> <li>• Affaissements dans les zones calcaires.</li> </ul>
Conséquences sur l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10.000 maisons sont détruites et 30.000 sont endommagées, soit à cause des inondations, soit à cause de vents intenses ;</li> <li>• 12.000 tentes sont détruites</li> </ul>
Conséquences sur les infrastructures routières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Route Nationale #1 coupée au niveau du pont de Cabaret, à l'entrée de la ville des Gonaïves et au Limbé.</li> <li>• Route Nationale #2 coupée au niveau du Pont Lavangne et ensablée au niveau de Saint Louis du Sud.</li> <li>• Route de l'Amitié coupée par éboulement/glisement de terrains au niveau de Palmiste à Vin, Morne Karaté et Coq Chante.</li> <li>• Plusieurs ponts sur des routes secondaires sont coupés, rendant plusieurs communes inaccessibles.</li> <li>• Route Grand'Anse –Cayes coupée peu après la ville de Beaumont suite à un éboulement</li> </ul>
Conséquences sur les infrastructures sanitaires et éducatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines infrastructures sanitaires sont complètement inondées: Hôpital Immaculée Conception (Cayes), Hôpital La Providence (Gonaïves), Hôpital Ste Croix (Léogâne). Une centaine de dispensaires et de centres de santé à travers le pays sont inondés et endommagés. Plusieurs centres de santé n'ont pas de stocks de médicaments disponibles et leur personnel est restreint et sinistré. Les personnes à besoins spéciaux (VIH/SIDA, Handicapés...) sont isolées et ne trouvent pas de médicaments.</li> <li>• Environ 200 écoles sont affectées à travers le pays.</li> </ul>
Conséquences sur les infrastructures hydro-agricoles	<p>Au niveau des Départements de l'Artibonite, du Sud, du Sud-Est et de l'Ouest, les infrastructures hydro-agricoles sont gravement endommagées. Environ 25% de la production agricole sont perdues ; 50.000 têtes de bétail sont tuées.</p>
Conséquences sur les infrastructures électriques et de communication	<p>30% des infrastructures électriques et de communication sont endommagées à cause de ruptures de réseau</p>

## 6.6. Hypothèse de planification

Le rapport-bilan de la DPC pour l'année cyclonique 2008, référence de la présente année cyclonique, fait état des dégâts suivants :

- 818.000 sinistrés
- 400.000 évacués
- 185.000 en abris provisoires
- 20.000 maisons détruites
- 26.000 maisons endommagées

Par ailleurs, les rapports de l'OIM font état de 600.000 personnes encore en abris provisoires.

Sur la base de ces données et compte tenu des prévisions scientifiques ci-dessus mentionnées, les hypothèses de planification pour la saison cyclonique 2011 s'établissent comme suit pour les dix départements du pays :

- 300.000 évacués
- 150.000 en abris provisoires

Le présent Plan de Contingence envisage que le SNGRD collabore avec les instances qui appuient les activités de réponses humanitaires ainsi que les organisations qui travaillent avec les réfugiés du séisme de 2010, de manière que celles-ci continuent à apporter leur aide à ces derniers.

L'année 2008 a été utilisée comme référence en fonction des intempéries irrégulières ayant occasionné des dégâts majeurs à travers le pays. Ensuite, une compilation sur l'échelle des temps des bilans allant de 2005 à 2008 a été faite, ce qui a permis de dégager une moyenne en faisant la corrélation entre l'indice de vulnérabilité par départements par rapport aux dégâts enregistrés et d'établir les pourcentages. D'autres facteurs sont pris en compte tel le contexte post-séisme qui rend les départements comme l'Ouest et le Sud-est beaucoup plus vulnérables.

Le tableau ci-après présente les détails des hypothèses de planification.

*Tableau 5. Hypothèses de planification*

Départements	Impact 2008	Clé 2011	Morts/ Dispar us	Evacués	Personnes en abris provisoires
Ouest	28,00%	30 %	30	90 000	45 000
Artibonite	43,00%	30 %	35	108 000	54 000
Centre	0,50%	1 %	3	7 500	3 750
Nord Est	0,50%	1 %	3	7 500	3 750
Nord	4,00%	3 %	4	12 000	6 000
Nord Ouest	3,00%	2 %	3	9 000	4 500
Sud Est	10,00%	10 %	10	30.000	15 000
Nippes	2,00%	3 %	3	9 000	4 500
Sud	7,00%	17 %	7	21 000	10 500
Grand Anse	2,00%	3 %	2	6 000	3 000
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100 %</b>	<b>100</b>	<b>300 000</b>	<b>150 000</b>

Tableau 6. Hypothèse de planification par secteur

SECTEUR	HYPOTHÈSE DE PLANIFICATION	RESPONSABILITE
ABRIS D'URGENCE	Environ 72.000 familles sont assistées avec des abris d'urgence (tentes, bâches, kits des abris d'urgence) et/ou un soutien en produits non alimentaires, dont 12.000 se trouvent en situation précaire depuis le séisme.	GVT HAITIEN UN HABITAT IFRC
Assistance alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40.000 familles à nourrir dont 10.000 ne sont pas en abris provisoires ;</li> <li>• 18.000 enfants 0-5 ans en abris ;</li> <li>• 200.000 plats chauds pendant 3 jours</li> </ul>	GVT HAITIEN PAM
Assistance non alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40.000 familles à loger ;</li> <li>• 60,000 familles à pourvoir en kits d'hygiène ;</li> <li>• 60,000 familles à pourvoir en kits de cuisine</li> <li>• 20,000 familles à pourvoir en kits de vêtements</li> </ul>	UN HABITAT OIM
Eau potable et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 60.000 familles à alimenter en eau potable</li> <li>• Environ 60.000 familles à pourvoir en facilités de sanitation</li> </ul>	DINEPA, UNICEF
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 3.000 personnes blessées</li> <li>• Environ 200 décès ;</li> <li>• 10 InterAgency Emergency health (kit 3000 couvrant 300,000 personnes affectées) ;</li> <li>• 1 kit chirurgie pour 100 personnes ;</li> <li>• 4 kits de choléra pour 2,000 personnes affectées ;</li> <li>• Intrants de choléra pour 15,000 patients ;</li> <li>• 10 kits de CTC ambulants ( capacité de 10 lits)</li> </ul>	MSPP GVT HAITIEN OPS/OMS
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30.000 écoliers de 6 – 15 ans affectés, dont 30% ont perdu leurs matériels scolaires</li> </ul>	MENJS UNICEF Save the children

N.B. : Les données de planification par département seront fournies en annexe.

## 6.7. Objectifs stratégiques et opérationnels par secteurs

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités
<b>Eau potable et assainissement</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir aux personnes affectées, un minimum d'eau traitée ;</li> <li>• Améliorer certaines infrastructures d'assainissement ;</li> <li>• Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène adéquates ;</li> <li>• Contrôler et prévenir la propagation de l'épidémie de choléra</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer aux personnes affectées une quantité minimale de 2.5 litres d'eau potable par jour et par personnes</li> <li>• Rendre disponible à chaque famille du matériel nécessaire pour la collecte et le stockage d'eau</li> <li>• Assurer l'accès aux installations sanitaires à raison d'1 latrine pour 100 personnes ;</li> <li>• Assurer l'accès aux installations et moyens d'hygiène corporelle</li> <li>• Sensibiliser la population sur les mesures d'hygiène et d'assainissement, spécifiquement sur le choléra</li> </ul>	<p>Approvisionnement d'eau de boisson aux personnes affectées (2.5 à 3 litres par personne minimum) dans les 12 -24 heures. Augmenter jusqu'à 10 l. au cours des 10 premiers jours (eau de boisson, de cuisson et pour l'hygiène personnel)</p> <p>Distribution des kits hygiène de déplacement.</p> <p>Mise en place des systèmes d'assainissement d'urgence.</p> <p>Installation d'infrastructures pour faciliter les pratiques d'hygiène corporelles</p> <p>Réalisation d'activités de sensibilisation et de Promotion à l'hygiène avec emphase sur la prévention du choléra.</p>
<b>Assistance alimentaire et Nutrition</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer que les groupes vulnérables affectés par le dommage cyclonique ont accès aux mesures de prévention de la malnutrition comprenant : provision des micronutriments et soutien de l'allaitement des nourrissons et jeunes enfants en situation d'urgence ;</li> <li>▪ Assurer que les groupes vulnérables affectés par le dommage cyclonique ont accès aux mesures de soin de la malnutrition aigüe modérée et sévère ;</li> <li>▪ Soutenir la mise en place de la composante de nutrition par les partenaires de sante, dans un contexte de l'extension de l'épidémie de choléra ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cluster alimentaire se prépare à fournir une assistance alimentaire à <b>517.000 bénéficiaires</b> parmi les groupes vulnérables. Ceux-ci comprennent notamment les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants de moins de cinq ans, ainsi que les agriculteurs pauvres dans les zones d'insécurité alimentaire, les orphelins, les personnes âgées dans les institutions et les malades.</li> <li>• Promouvoir et supporter une alimentation adaptée chez les enfants de moins de 1 an tout en réduisant les risques liés à l'utilisation non encadrée de lait artificiel dans toutes les structures du système</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de préparer le plan de pré-positionnement de vivres, <b>35 zones de pré-positionnement</b> ont été définies sur la base de l'accessibilité dans le cas d'une catastrophe liée à la saison cyclonique.</li> <li>• Le PAM, à travers ses 7 bureaux régionaux, va signer des accords avec des partenaires ayant une capacité de stockage et distribution des vivres dans les zones à haut risque.</li> <li>• L'assistance alimentaire sera centrée sur quatre différents types d'interventions en fonction de</li> </ul>

	<p>de santé et dans les points de conseil en nutrition pour bébé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse rapide au choléra : en collaboration avec les partenaires du cluster Santé, au sein des CTC, UTC et ORP, soutenir la mise en place de la composante de nutrition dans la prise en charge du choléra.</li> </ul>	<p>l'ampleur de l'urgence:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Une assistance immédiate:</b> biscuits à haute énergie (HEB) seront distribués dans les deux premiers jours;</li> <li>2. <b>Les distributions générales des vivres (DGV):</b> rations sèches (céréales, légumineuses, huile végétale et sel) seront fournies pendant trois semaines. Cette période initiale pourrait être prolongée en fonction de l'ampleur de la catastrophe.</li> <li>3. <b>Assistance aux groupes vulnérables:</b> Fourniture de mélange enrichi maïs-soja (CSB) ciblant les enfants âgés de 36-59 mois et les femmes enceintes et allaitantes pendant 90 jours.</li> <li>4. Assistance aux enfants âgés de 6-35 mois: Plumpy Doz pendant 90 jours. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion des messages clefs du MSPP sur l'Allaitement du Nourrissons et du Jeune Enfant (ANJE) en situations d'urgence et diffusion des directives Nationales MSPP pour les Points de Conseil en Nutrition pour Bébé (PCNB).</li> <li>• Prévention et monitoring de donations de lait artificiel.</li> <li>• Réalisation de missions d'évaluation rapide de la situation des sinistrés</li> <li>• Dépistage actif des enfants avec malnutrition aigüe et référence aux points de prise en charge plus proche. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stockage des produits de nutrition chez les partenaires départementales.</li> <li>• Pré-positionnement d'Aquatabs par le PAM, qui seront distribués en même</li> </ul> </li> </ul> </li> </ol>
--	--	---

		<p>temps que les vivres à raison de 1 paquet par personne pendant trente jours, dans le cadre de la prévention du choléra ;</p> <p>Au sein des CTC, UTC et ORP, fourniture de ZINC, bandes de Périmètre Brachiale, et produits alimentaires supplémentaires et thérapeutique et soutien du dépistage actif de la malnutrition sévère et provision de Zinc avec SRO dans tous les CTC, UTC et PRO. Provision de rations pour les enfants malnutris et dépistage à la sortie des CTC et UTC et référence des enfants malnutris aux services de nutrition les plus proches comme indiqué dans le Protocole national de Nutrition.</p> <p>Pré-positionnement de stocks de vivres et de kits de cuisine en quantité suffisante dans les départements ;</p> <p>Formation du personnel dans le départements à la mise en œuvre et au suivi des interventions d'assistance alimentaire d'urgence ;</p> <p>Mise à la disposition de chaque ménage vulnérable affecté de vivres et de kits de cuisine en quantité suffisante et en temps opportun juste après la catastrophe ;</p> <p>Prepositionnement de moyens pour les ménages vulnérables affectés de manière qu'ils puissent cuisiner leurs repas dans de bonnes conditions de sécurité et d'hygiène ;</p> <p>Diffusion de messages clés en temps opportun aux ménages vulnérables affectés sur la</p>
--	--	--

		<p>bonne utilisation des vivres et des kits de cuisine distribués</p> <p>Suivi et évaluation des interventions d'assistance alimentaire pendant et en fin d'urgence pour s'assurer de l'adéquation (en qualité en qualité) des stocks distribués ;</p> <p>Formation du personnel dans les départements à la mise en œuvre et au suivi des interventions d'assistance alimentaire d'urgence ;</p>
<b>Education</b>		
<p>Assurer l'accès continu à une éducation de qualité pour les enfants affectés par la catastrophe ;</p> <p>Fournir un appui psychosocial aux élèves et enseignants affectés par la catastrophe ;</p> <p>Prévenir la propagation du choléra dans les écoles ;</p> <p>Minimiser les dommages aux écoles en cas d'occupation par des personnes déplacées ;</p>	<p>Assurer la continuité de l'enseignement en rétablissant, dans les meilleurs délais (72 heures maximales), les services éducatifs affectés durant la catastrophe ;</p> <p>Contribuer au soin des écoles en cas d'utilisation comme abris d'urgence et la mise en place des mesures alternatives à l'occupation des écoles utilisées comme abris collectifs provisoires (intersectoriel) ;</p> <p>Disposer de matériels didactiques et éducatifs en cas de besoin</p> <p>Fournir un appui psychosocial dans les écoles pour les enseignants, les enfants affectés pendant les urgences</p> <p>Fonctionnement continué des cantines scolaires après une urgence</p> <p>S'assurer que des mesure de prévention et d'assainissement contre le cholera sont prises pour garantir l'hygiène et la sante des enfants dans les zones affectées lors des urgences.</p>	<p>Fourniture de tentes et de mobiliers aux écoles endommagées ;</p> <p>Fourniture des kits scolaires aux élèves affectés ;</p> <p>Fourniture de kits aux enseignants dans les écoles affectées ;</p> <p>Fourniture de kits hygiène dans les écoles à risque ;</p> <p>Fourniture des kits récréatifs et appui psychosocial.</p>
<b>Protection</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le respect et la mise en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le monitoring des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement d'équipes de</li> </ul>

<p>œuvre des standards de protection internationaux pour les évacuations, les relocalisations, la distribution de l'aide alimentaire et le retour des personnes affectées par une catastrophe naturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir la séparation des familles</li> <li>• Assurer la transparence, la consultation, le dialogue, et la participation des populations à évacuer ;</li> <li>• Assurer l'accès de la distribution aux populations les plus vulnérables et aux personnes a besoins spécifiques affectées</li> </ul>	<p>processus d'évacuation, des relocalisations et de la distribution de l'aide ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer que les centres résidentiels dans les zones à risque sont évacués ;</li> <li>• Distribuer des outils de protection à l'ensemble des personnes vulnérables/à besoins spécifiques;</li> </ul>	<p>Protection dans les lieux d'évacuation, y compris dans les centres résidentiels, et les centres de relocalisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution des KITS AVEC ;</li> <li>• Distribution des brassards enfants séparés ;</li> <li>• Distribution des kits FTR aux agents de protection ;</li> <li>• Mise en place du mécanisme d'alerte rapide</li> </ul>
<p><b>Abris d'urgence et articles non alimentaires</b></p>		
<p>Assurer la coordination, la disponibilité et la capacité de distribution des stocks d'urgence en abris et articles non alimentaires, en cas d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la coopération et coordination dans la réponse à l'urgence, parmi les acteurs clés et au niveau intersectoriel.</li> <li>• Soutenir le Gouvernement Haïtien, la Croix Rouge Haïtienne et les partenaires sectoriels dans la préparation et réponse dans le cas d'urgence.</li> <li>• Assurer la disponibilité et la capacité de distribution des stocks d'urgence en abris et articles non alimentaires, en cas d'urgence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Constitution du groupe de travail technique pour la définition de procédures opérationnelles pour le plan de contingence sectoriel ;</li> <li>▪ Participation aux mécanismes de coordination intersectorielle et gouvernementale ;</li> <li>▪ Identification des capacités des partenaires et coordination entre les acteurs impliqués ;</li> <li>▪ Identification géographique et préparation des stocks avant la saison des pluies ;</li> <li>▪ Définition et diffusion de « tool kit » à utiliser en cas d'urgence ;</li> <li>▪ Identification des acteurs impliqués au niveau territorial de l'évaluation rapide ;</li> <li>▪ Évaluation multisectorielle rapide des dégâts et besoin ;</li> <li>▪ Transport et distribution d'abris d'urgence et articles non alimentaires ;</li> <li>▪ Mobilisation du soutien technique et de matériaux</li> </ul>

		<p>pour l'auto reconstruction ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi de la réponse sectorielle et la distribution de NFIs.</li> <li>▪ Facilitation de la mobilisation des fonds pour les interventions.</li> </ul>
<b>Santé</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les personnes affectées par le cyclone aient accès aux soins de santé d'urgence ;</li> <li>• S'assurer que les hôpitaux et les centres de santé soient opérationnels ;</li> <li>• Protéger la santé de la population affectée par le cyclone ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer rapidement les centres de santé et les hôpitaux</li> <li>• Nettoyer et remettre en fonction les hôpitaux et centres de santé</li> <li>• Assurer l'accès aux intrants médicaux et de produits de traitement du cholera ;</li> <li>• Rétablir le système de référence ;</li> <li>• Rétablir le système de surveillance ;</li> <li>• Assurer la prévention des maladies infectieuses et les maladies liées à l'environnement ;</li> <li>• assurer l'accès à l'eau potable et assainissement en collaboration avec le Cluster WASH ;</li> <li>• Assurer l'accès de la population à l'information relative, notamment, à la santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement d'équipes de terrain pour l'évaluation rapide ;</li> <li>• Déploiement d'équipes mobiles ;</li> <li>• Pré-positionnement d'intrants médicaux y compris ceux permettant de traiter le choléra ;</li> <li>• Distribution d'intrants cholera aux populations affectées</li> <li>• Décontamination des zones d'abris</li> <li>• Transport pour le système de référence</li> <li>• Activités de promotion de sante</li> </ul>
<b>Services de télécommunication</b>		
<p>Fournir un système robuste et indépendant avec des infrastructures de connectivité pour la voix à courte portée (VHF) et à longue portée (HF) à toutes les organisations humanitaires impliquées dans les activités de secours en cas de catastrophe dans tout le pays.</p>	<p>Déployer les infrastructures de télécommunications, supportées par un système d'alimentation électrique indépendant (panneaux solaires),</p>	<p>Pré-positionnement d'équipements de télécommunications pour la réponse aux désastres dans 5 départements d'Haïti, incluant des téléphones satellites portables, des terminaux Internet satellites portables, des systèmes d'alimentation électrique (génératrices et panneaux solaires), ainsi que des équipements de réseau local pouvant être déployés</p>

		<p>assez rapidement pour des bureaux de petites tailles ;</p> <p>Intégration d'installations VHF aux VSAT de la DPC dans les provinces par la technologie IP.</p>
<b>Logistique</b>		
Assurer la provision de matériel de premier secours à la population affectée en terme de transport et stockage	<p>Rendre disponibles les moyens de transport nécessaires : camions, bateaux, hélicoptères</p> <p>Rendre disponible la capacité de stockage nécessaire, entrepôt de pré-positionnement et</p> <p>Faciliter les arrivages maritimes, aériens et le dédouanement de l'aide humanitaire internationale</p>	<p>Mobilisation rapide des moyens de transport adaptés à l'urgence disponibles au niveau de l'Etat Haïtien (DPC, CNE), de la Communauté Internationale (Agences, ONG, M INUSTAH), du Mouvement de la Croix Rouge, et de la société civile, etc.</p> <p>Mise à disposition la capacité de stockage en région et à proximité des lieux affectés, à travers l'Etat Haïtien (DPC, MARDR, MSPP), de la Communauté Internationale (Agences, ONG, M INUSTAH), du Mouvement de la Croix Rouge, et de la société civile, etc.</p> <p>Provision d'informations fiables sur l'état de voies routiers et infrastructures en incluant aussi la production des cartes à travers l'Etat Haïtien (CNIGS, DPC, MTPTC, CNE), de la Communauté Internationale (PAM/Cluster Logistique, OCHA, M INUSTAH)</p> <p>Mobilisation de l'APN, de l'AAN et du Ministère des Finances pour garantir l'entrée rapide des</p>

		<p>matériels de secours</p> <p>Mobilisation des moyens lourds pour l'ouverture d'urgence des routes obstruées à travers les moyens de l'Etat Haïtien (MTPTC/CNE), de la Communauté Internationale (M INUSTAH), et de la société civile</p>
--	--	--

## 6.8. Gestion d'ensemble et coordination.

- Matrice de réactions rapides

Tableau 7. Matrice de réactions rapides

			GOUVERNEMENT		COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE	
			Quoi	Qui	Quoi	Qui
	72 H	Phase de « pré alerte 1 »	Diffusion de l'alerte aux Autorités étatiques, SPGRD, CDGRD (Délégué et CTD), Communauté internationale		<p>Contacteur la DPC afin de revoir la capacité nationale de faire face à l'urgence.</p> <p>Le HC prend les décisions après connaissance de l'alerte diffusée.</p> <p>Contacteur les clusters et les informer des alertes</p> <p>Les clusters révisent leurs stocks disponibles et font les mises à jour à transmettre à OCHA</p>	<p>OCHA</p> <p>CH</p> <p>OCHA</p> <p>Clusters /OCHA</p>
			Vérification des listes de contact et moyens de communication			
			COU			
	48 H	Phase de « pré alerte 2 »	Diffusion de l'alerte aux Autorités étatiques, SPGRD, CDGRD		Suite aux décisions du CH, les clusters et MINUSTAH	OCHA

			(Délégué et CTD), Communauté internationale		sont alertés et font circuler les flux d'informations à travers leurs systèmes internes.		
			Diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité à la population (via les médias et autres mécanismes identifiés)		.	CH	
			Réunion d'information du SPGRD : point de la situation				
		<u>Vérification de la disponibilité des ressources</u> : équipe d'évaluation rapide et stocks d'urgence					
24 H	Phase d'alerte 1		Diffusion de l'alerte aux Autorités étatiques, SPGRD, CDGRD (Délégué et CTD), Communauté internationale				
			Activation des COU		L'EJOINT est activé sous le leadership d'OCHA ou un autre partenaire par délégation L'EJOC est activé  Assurer la	CH  OCHA  CH  EJOINT	

					liaison entre les COUN, EJOINT et l'EJOC		
					Informé le HCT et/ou le GACI		
					L'EJOINT et l'EJOC sont toujours activés et se partagent toutes les informations		
			Poursuite de la transmission de l'alerte et des consignes de sécurité strictes à la population (via les médias et autres mécanismes identifiés)				
			Activation des mécanismes de l'évacuation		Faciliter l'élaboration du plan d'action pour l'évacuation	EJOC/UNDSS	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en alerte des équipes de Recherche et Sauvetage.</li> <li>Préparer les moyens matériels et logistiques</li> </ul>				
			Collecte d'information auprès des départements				
			Préparation conjointe d'un état de la	COU N		EJOINT	

			<p>situation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de l'impact attendu</li> <li>• Etat de la préparation (mobilisation des structures, évacuation ...)</li> <li>• Evaluation de l'adéquation des ressources prépositionnées avec des scénarios</li> <li>• Identification de besoins supplémentaires potentiels</li> </ul>			
			<p>Convocation du GACI par le Premier Ministre Présentation de l'état de la situation à la Communauté humanitaire et aux Bailleurs de fonds (Ambassades, bailleurs bi et multilatéraux...) (réunion d'information)</p>			
	5 - 6 H	Phase d'alerte 2	<p>Diffusion de l'alerte aux Autorités étatiques, COUD, CDGRD / COUD (Délégué et CTD), Communauté internationale</p>	COU N		
			<p>Poursuite de la transmission de l'alerte et des consignes de sécurité strictes à</p>	COU N	Assurer le leadership dans la gestion et la transmission	EJOINT

			la population (via les médias et autres mécanismes identifiés) avec intervention des plus hautes autorités au besoin.		de l'information auprès des partenaires humanitaires	
			Poursuite de l'évacuation des zones à risque et de la mise en place du Plan de sécurité des zones évacuées et prise en charge des personnes en abris.		Assurer de la coordination des opérations	EJOINT/EJOC/UNDSS
			Collecte d'information auprès des départements et préparation d'une mise à jour de l'état de la situation			
	24 à 72 H	Phase d'évaluation initiale et de réponse aux premières urgences	<p>Rapport d'évaluation initiale de l'impact de l'ouragan:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones affectées (cartographie)</li> <li>• Population nécessitant de l'assistance immédiate (abris, eau, nourriture, premiers soins...)</li> <li>• Accessibilité des régions;</li> <li>• Infrastructures</li> </ul>	COUN	<p>Se faire une idée du degré du désastre basée sur les informations disponibles.</p> <p>Organiser une réunion de l'équipe humanitaire pays (HCT) immédiatement.</p> <p>En collaboration avec les organisations membres du HCT faciliter</p>	<p>EJOINT /EJOC</p> <p>CH/OCHA</p> <p>EJOINT-COUN</p>

			économiques et sociales affectées		la conduite des évaluations conjointes, la préparation et soumission des sitreps et de l'appel éclairé.	
			Diffusion des rapports de situation	COU		
			Identification et Mobilisation de ressources de premières urgences supplémentaires.	COU		
			Déploiement des missions d'évaluation rapide conjointe COU-OCHA-EJOINT dans les zones affectées au niveau national et départemental			
			Déploiement des missions d'évaluation rapide conjointe COU-OCHA-EJOINT			
			ASSISTANCE HUMANITAIRE (SI NECESSAIRE) SUR LA BASE DES RESULTATS DE MISSIONS CONJOINTES D'ANALYSE DES BESOINS			
	72 H à 1 semaine	Phase d'évaluation approfondie des dégâts et des besoins	Faciliter l'analyse des données collectées et préparation du rapport de mission. COU-EJOC-EJOINT			
Traitement des données et préparation du rapport d'évaluation approfondie des dégâts et d'identification des besoins. COU-EJOC-RJOC-EJOINT						
Evaluation des ressources disponibles par rapport aux besoins et identification de ressources supplémentaires à mobiliser. COU-EJOC-EJOINT						
			MISSIONS DE SUIVI SECTORIELLES- SI NECESSAIRE			

		Phase de Réponse humanitaire	Réunion de mobilisation de fonds (GACI) au besoin Premier ministre-CH
--	--	------------------------------	--

- **Le système de commandement**

La gestion des urgences est de la responsabilité de l'Etat haïtien et se fait selon les mécanismes prévus dans le Plan National de d'Intervention, les plans d'urgence départementaux, communaux et locaux. L'objectif est de rendre la réponse beaucoup plus rapide en facilitant la mobilisation des ressources et la prise en charge directement au niveau local.

Le COUN est l'unique instance de commandement au moment de la mise en œuvre du Plan de contingence. Le COUN coordonne les actions de tous les acteurs sectoriels. Le Manuel de Fonctionnement du COU définit sa structure et les fonctions des entités qui le composent (Annexe VI).

Le COU National coordonne les actions et opérations conjointes que les institutions du SNGRD exécutent, afin d'appuyer les COU départementaux (ou autre mécanisme de coordination) lorsque leurs capacités de réponse sont dépassées par un événement adverse, qu'il soit brusque ou progressif. Il vise à garantir une réponse efficiente et efficace en faveur de la population touchée en s'intégrant au processus de prise de décisions entre les niveaux politique et technique.

- **Responsabilité de la Communauté internationale**

#### La cellule technique « Communauté internationale » au COUN

Cette cellule intégrée au COUN sera composée de :

La cellule technique opérationnelle intégrée sera composée au maximum de 5 représentants : les clusters clés en fonction de la nature de la crise, un (1) officier de liaison EIOC et OCHA (qui assurera le secrétariat).

Le choix des représentants sera basé sur la décision du Gouvernement et validé par le Coordinateur Humanitaire qui validera les secteurs clés de la réponse de la crise, qui est basée sur les secteurs identifiés par le Gouvernement .Le nombre de participants est limitée pour assurer que les réunions aboutissent a des décisions opérationnelles. La cellule travaillera aussi dans l'aire de la gestion de l'information de manière a ce que l'information soit bien centralisée pour faciliter les prises de décisions.

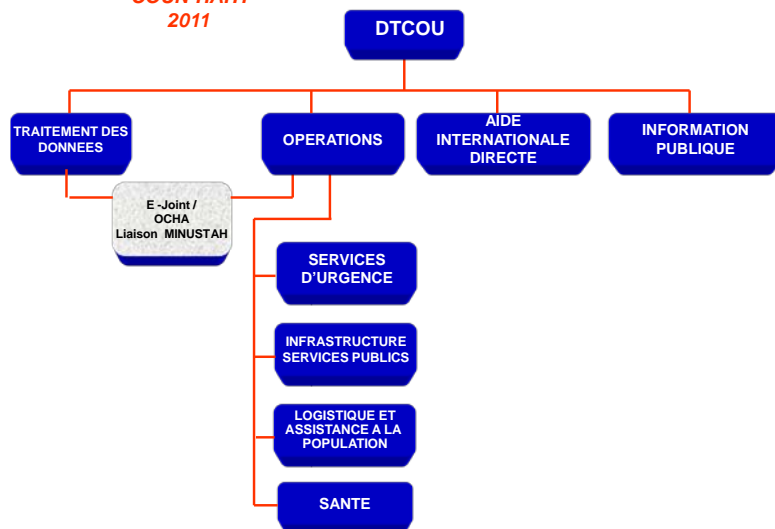
Les représentants de la cellule technique intégrée au COUN travailleront sous l'autorité du Directeur/Directrice du COUN (DTCOU) identifié (e) comme Chef des Operations. Parmi la communauté internationale, OCHA est identifié pour assurer le secrétariat permanent.

Un résumé des actions et décisions prises au niveau des aires d'Operations et de traitement de données sera produit et partagé avec le CNGRD et le HCT.

- **Lien avec les structures de coordination existantes**

La cellule technique de Travail opérationnelle rapporte régulièrement au DTCOUN, au Coordinateur Humanitaire et à l'EJOINT-EJOC.

**ORGANISATION FONCTIONNELLE  
COUN-HAITI  
2011**



## 7. EVALUATION DES BESOINS

En référence au scénario retenu, des dégâts importants peuvent être enregistrés dans tous les secteurs, tant au niveau de la population qu'à celui des infrastructures, ainsi que de l'environnement. Ainsi, les besoins de base se feront sentir en termes d'aliments, de médicaments, de soins de santé, d'engins lourds et de matériels légers d'intervention. Les tableaux ci-dessous, évaluent les besoins éventuels suite à la matérialisation des catastrophes prévisibles.

## BESOINS ALIMENTAIRES

**Tableau 8. Estimation de besoins alimentaires pour 1 mois**

Département	Nbre de personnes affectées	Repas chauds pendant 3 jours	Nbre de familles affectées	Riz (Kg.)	haricot (kg.)	Farine (Kg.)	Mais (sac de 50 kg.)	Huile (litre)	Sardines (boites)	Hareng (unité)	Sucre (kg.)
Artibonite	54,000	162,000	10,800	270,000	81,000	64,800	135,000	43,200	64,800	32,400	32,400
Centre	3,750	11,250	750	18,750	5,625	4,500	9,375	3,000	4,500	2,250	2,250
Grand'Anse	3,000	9,000	600	15,000	4,500	3,600	7,500	2,400	3,600	1,800	1,800
Ouest	45,000	135,000	9,000	225,000	67,500	54,000	112,500	36,000	54,000	27,000	27,000
Nippes	4,500	13,500	900	22,500	6,750	5,400	11,250	3,600	5,400	2,700	2,700
Nord	6,000	18,000	1,200	30,000	9,000	7,200	15,000	4,800	7,200	3,600	3,600
Nord ouest	4,500	13,500	900	22,500	6,750	5,400	11,250	3,600	5,400	2,700	2,700
Nord est	3,750	11,250	750	18,750	5,625	4,500	9,375	3,000	4,500	2,250	2,250
Sud	10,500	31,500	2,100	52,500	15,750	12,600	26,250	8,400	12,600	6,300	6,300
Sud Est	15,000	45,000	3,000	75,000	22,500	18,000	37,500	12,000	18,000	9,000	9,000
Autres	50,000	150,000	10,000	250,000	75,000	60,000	125,000	40,000	60,000	30,000	30,000
National	200,000	600,000	40,000	1,000,000	300,000	240,000	500,000	160,000	240,000	120,000	120,000

Composition d'un kit alimentaire pour une famille de 5 personnes pendant 1 mois, d'après la DPC :

- 25 kg de riz
- 6 boîtes de sardines
- 3 harengs
- 6 livres de sucre
- 4 litres d'huile
- 7,5 kg de haricot
- 12,5 kg de farine
- 12,5 kg de maïs

## **BESOINS NON ALIMENTAIRES**

*Tableau 9. Besoins en produits domestiques non alimentaires*

	Tentes de 10 personnes (1 tente / fam.)	Kit de réparation d'abris	Kit d'hygiène familial ( 1 Kit / fam)	Kit de cuisine (1 Kit / fam)	Matelas (3 unités / fam)	Couverture (3 unités / fam)	Moustiquaire (3 unités / fam)	Kit de vêtements (au besoin)	Kit de nettoyage (1 kit / 5 fam.)
<b>National</b>	<b>30,000</b>	<b>2,000</b>	<b>60,000</b>	<b>40,000</b>	<b>105,000</b>	<b>105,000</b>	<b>105,000</b>	<b>20,000</b>	<b>12,000</b>
Artibonite	9,000	600	18,000	12,000	31,500	31,500	31,500	6,000	3,600
Centre	300	20	600	400	1,050	1,050	1,050	200	120
Grand'Anse	900	60	1,800	1,200	3,150	3,150	3,150	600	360
Ouest	9,000	600	18,000	12,000	31,500	31,500	31,500	6,000	3,600
Nippes	900	60	1,800	1,200	3,150	3,150	3,150	600	360
Nord	900	60	1,800	1,200	3,150	3,150	3,150	600	360
Nord ouest	600	40	1,200	800	2,100	2,100	2,100	400	240
Nord est	300	20	600	400	1,050	1,050	1,050	200	120
Sud	5,100	340	10,200	6,800	17,850	17,850	17,850	3,400	2,040
Sud Est	3,000	200	6,000	4,000	10,500	10,500	10,500	2,000	1,200

Tableau 10 . Besoins en petits matériels et équipements d'intervention

	Gallons	Pelles	Pioches	Masses à démolir	Brouettes	Rateaux	Machettes	Megaphones	chasubles/ gilets
<b>DEPARTEMENT</b>									
Artibonite	500	250	250	50	100	100	300	50	500
Centre		100	100	20	50	50	100	10	150
Grand'Anse	300	100	100	50	100	50	300	30	200
Nippes	300	100	100	40	50	50	100	20	200
Nord		100	100	20	50	50	100	20	200
Nord-Est		100	100	20	30	50	100	12	200
Nord-Ouest	300	100	100	50	50	50	100	12	200
Ouest	300	300	100	100	300	200	150	50	400
Sud'Est	500	200	200	50	100	50	200	20	250
<b>Total</b>	<b>3.200</b>	<b>1.650</b>	<b>1.450</b>	<b>500</b>	<b>980</b>	<b>750</b>	<b>1750</b>	<b>274</b>	<b>3,900</b>

Tableau 10. (Suite). Besoins en petits équipements et matériels d'intervention

DEPARTEMENT	Lampe /Coleman	Cache-nez	Casque	Cordes en nylon	Sacs mortuaires	Lampes de poche	Radios	piles seches	Generatrices (5 à 10 kw)
Artibonite	20	500	100	30	30	300	300	6000	20
Centre	10	300	50	10	10	100	50	1000	10
Grand'Anse	25	300	60	30	20	200	100	2000	15
Nippes	20	300	50	30	20	200	100	2000	10
Nord	20	200	50	30	20	100	100	2000	20
Nord-Est	20	100	25	10	10	100	50	1000	10
Nord-Ouest	20	200	30	20	20	100	100	2000	10
Ouest	40	1,500	100	100	100	300	300	6000	30
Sud	20	1,200	100	50	50	250	250	5000	20
Sud'Est	20	1,200	100	50	50	200	150	3000	20
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>5800</b>	<b>665</b>	<b>360</b>	<b>330</b>	<b>1850</b>	<b>1500</b>	<b>30.000</b>	<b>155</b>

N.b : Une bonne partie de ces matériels légers d'intervention a été mise à la disposition de certains Comités Communaux et Locaux par le PGR et le PUGRD, deux projets d'appui au renforcement des capacités de réponse du SNGRD.

## 8. DISPONIBILITÉS

Cette année, grâce à la coordination entre le Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) et les partenaires de la Communauté Internationale, les disponibilités pour la réponse aux désastres sont assez bien répertoriées au niveau central et dans certains départements et organismes autonomes. Les stocks, régulièrement mis à jour, et l'analyse des lacunes effectuée, permettent aux autorités concernées de faire les ajustements nécessaires au besoin.

Le présent Plan de Contingence s'évertue donc, à identifier certaines pistes de disponibilités qui peuvent être mises à profit en cas de catastrophes pour la saison cyclonique 2011. Ces informations portent, notamment, sur les disponibilités alimentaires, non alimentaires, la logistique, la Santé, l'eau et l'assainissement, les équipements de transport, les petits équipements et matériels d'intervention, les ressources humaines, les ressources financières etc....

Les détails relatifs aux disponibilités peuvent être consultés en annexes.

## 9. MOBILISATION DE RESSOURCES

Les nombreux besoins identifiés exigent certainement des débours importants qui dépassent les possibilités financières du Trésor Public, surtout après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, qui a causé des incidences négatives substantielles sur les rentrées fiscales. Il existe toutefois, un fonds appelé Fonds d'Urgence généralement utilisé pour faire face aux premières urgences et à des fins de pré-positionnement au niveau des structures déconcentrées de Protection Civile du pays.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan de Contingence 2011, le Gouvernement Haïtien a pré-positionné dans les 10 Départements un montant global de vingt millions (20, 000,000) gourdes, réparti comme le montre le tableau figuré en annexe 6. De plus, des ressources financières additionnelles extrabudgétaires peuvent être mobilisées au besoin, de manière à répondre aux autres phases de l'urgence. Par ailleurs, la Communauté Humanitaire Internationale et la MINUSTAH disposent, par le biais des clusters et des bureaux régionaux, de ressources matérielles, financières et humaines prépositionnées qui peuvent être mobilisées en cas d'urgence.

Il convient de souligner que, en plus de ce Fonds d'Urgence, en cas de catastrophes majeures, l'Etat Haïtien fait ordinairement des débours financiers substantiels pour répondre aux situations d'urgence et, à l'extrême, fait appel à l'aide internationale.

Sur la base de ces données, est établi un budget prévisionnel estimé au montant de 960.165.000 de gourdes, réparti suivant le tableau ci-après.

Tableau 11. Budget prévisionnel

	Axe d'opérations	Coût total des opérations (Gdes)
<b>Appui a la gestion</b>	<b>Pré-positionnement de fonds</b>	20.000.000
	<b>Assistance alimentaire et Nutrition</b>	119.625.000
<b>Urgence</b>	<b>Assistance alimentaire (NFI) non</b>	390.440.000
	<b>Eau et assainissement</b>	60.200.000
	<b>Santé</b>	10.000.000
	<b>Protection de l'enfant</b>	80.000.000
	<b>Logistique</b>	150,000,000
<b>Reprise immédiate</b>	<b>Education</b>	30.000.000
	<b>Agriculture</b>	50.000.000
<b>Coordination générale (Etat Haïtien)</b>		50.000.000
<b>TOTAL</b>	<b>Gourdes</b>	<b>960.165.000</b>
	<b>USD</b>	<b>24.004.125</b>

Taux de conversion : 1USD= 40 gourdes

## 10. MAINTENANCE DU PLAN

Le présent Plan de Contingence est sujet à modification tout au long de la saison cyclonique 2011. En effet, les stocks, facilités et fonds considérés dans le plan, à un moment précis, peuvent varier avec le temps ; de même, les ressources humaines sont sujettes à renouvellement tout le long de la saison cyclonique. Dans cette optique, il faudra considérer les nouvelles données et informations dans des versions actualisées du plan, de telle sorte qu'après chaque événement entraînant une modification quelconque, l'Etat Haïtien (la DPC et le SPGRD) soit en mesure d'évaluer les capacités réelles existantes pour une meilleure gestion de la réponse.

Cette actualisation sera entreprise sur une base mensuelle et concerne essentiellement la quantité et l'état des articles, facilités et fonds, ainsi que la liste de contacts.

## ANNEXES

- Annexe 1 : Liste de contacts
- Annexe 2 : Inventaire dépôt DPC au 19 juillet 2011
- Annexe 3 : Disponibilités de la Croix-Rouge au 3 août 2011
- Annexe 4 : Disponibilités Globales de la Communauté Humanitaire au 3 août 2011
- Annexe 5 : Disponibilités en ressources humaines pré-positionnées
- Annexe 6 : Ressources financières
- Annexe 7 : Liste de matériels et équipements lourds disponibles au CNE
- Annexe 8 : Liste de matériels et équipements lourds disponibles au MTPTC
- Annexe 9 : Abris provisoires
- Annexe 10 : Stocks pré-positionnés des clusters
- Annexe 11 : Procédures Opérationnelles Standard de l'EJOINT
- Annexe 12 : Grille d'évaluation rapide des dégâts et des besoins-Saison cyclonique 2011
- Annexe 13 : Structures d'Urgence de la MINUSTAH
- Annexe 14 : Terme de référence d'une cellule OCHA-EJOINT-EJOC du COUN
- Annexe 15 : Toolkit Protection pour la réponse d'urgence
- Annexe 16 : Formulaire de requête de stockage TSR
- Annexe 17 : Formulaire de requête de transport CMR

## ANNEXE 1. LISTE DE CONTACTS

Nom & Prénoms	Institution	Fonction	Cell.	E-mail
<b>CENTRE D'OPERATION D'URGENCE NATIONAL (COUN)</b>				
Jean-Baptiste Mie Alta	DPC	Directrice	3478-8039	<a href="mailto:altajeانبaptiste@yahoo.com">altajeانبaptiste@yahoo.com</a>
Crevecoeur Rodrigue	DPC	Dir. Adjoint	3701-5990	<a href="mailto:Rod_crev@yahoo.com">Rod_crev@yahoo.com</a>
Gessé Marie Suze	MTPTC	Resp. BTYG	3558-75623478-8064	<a href="mailto:mariesuze@hotmail.com">mariesuze@hotmail.com</a>
Compère Roosevelt	DPC	Coord. Prévention	3701-5147/3435-5147	<a href="mailto:roosecomp@hotmail.com">roosecomp@hotmail.com</a>
Rocher Anoual	MTPTC	Chef SCR	3464-1641	<a href="mailto:anrocher5@yahoo.fr">anrocher5@yahoo.fr</a>
Joseph Frantz	MARNDR	C. Adjoint STDG	3748-2921	<a href="mailto:Fanj34@yahoo.fr">Fanj34@yahoo.fr</a>
Moise Jean-Pierre	MDE		3701-2694	<a href="mailto:Moisejp8@hotmail.com">Moisejp8@hotmail.com</a>
Nazaire Abel	MAST/SP GRD	Coord.	3557-5408	<a href="mailto:abelnazaire@yahoo.com">abelnazaire@yahoo.com</a>
Guyteau Jean-Pierre	CRH		3723-6237	<a href="mailto:guiteau2007@gmail.com">guiteau2007@gmail.com</a>
Brunel Gédéon	C. Pompiers		3604-3889/3431-7739	<a href="mailto:brunelgedeon@yahoo.fr">brunelgedeon@yahoo.fr</a>
Hilaire Jackson	PNH/DCP A		3713-2307/3425-9527	<a href="mailto:jacksonhilaire@yahoo.fr">jacksonhilaire@yahoo.fr</a>
Russo Mie Louise	AGERCA	Dir. Exécutive	3441-0454	<a href="mailto:agerca@yahoo.com">agerca@yahoo.com</a>
Desmangles Philippe	MSPP	Appui Urgence	3454-7817	<a href="mailto:pdesmangles@yahoo.fr">pdesmangles@yahoo.fr</a>
Placius Ronald	MAE		3431-7769	<a href="mailto:Ronald.placius@gmail.com">Ronald.placius@gmail.com</a>
Valbrun Eric	MEF	CT	3816-6061	<a href="mailto:valbruneric@hotmail.com">valbruneric@hotmail.com</a>
Gabriel Jean Max	MPCE	Chargé de mission	3461-9187	<a href="mailto:mgabriel77@hotmail.com">mgabriel77@hotmail.com</a>
Sémelfort Ronald	CNM	Directeur	3733-2885	<a href="mailto:ronasem@yahoo.fr">ronasem@yahoo.fr</a>
Metayer Gerard	SEMANA H	CT	3713-5936	<a href="mailto:Gerard_metayer@yahoo.fr">Gerard_metayer@yahoo.fr</a>
Gerty Adam	MCFDF	Coord. Bur. Départ.	3720-8477	<a href="mailto:hasabourin@yahoo.fr">hasabourin@yahoo.fr</a>
Vernet Joseph	MPCE	CRV	36999530	<a href="mailto:josephvernet@yahoo.fr">josephvernet@yahoo.fr</a>
Rene Jr	MSPP	CT	3461-0296	<a href="mailto:rdomersant@yahoo.fr">rdomersant@yahoo.fr</a>

Domersant				
<b>Cadres D'APPUI (DPC/Projets )</b>				
Suréna Yolène	UCP/DPC	Coordonatrice UCP/DPC	3601-0313	yvsurena@gmail.com
Mompoin Katleen	DPC/PNU D	Dir. National PASNGRD	3701-5953	katmompoin@yahoo.fr
Cadot Rose-Luce	OFDAH	Consultante/OFDA-DPC	3407-2149	rcadot@ofda.gov
Belbrun Wilbien	DPC	Assist. C. S Infor.	3839- 5038/3431- 7719	wilbel60@yahoo.fr
Helliot Amilcar	PNAP	Directeur Technique	3462-0676	helliotamilcar@yahoo.fr
Luc Bretous	PNAP /DPC	Consultant	37 94 23 31	lucbretous@yahoo.fr
Edouard Ruth	DPC/PNU D	ICI Specialiste	3721-0400	Ruth.edouard@undp.org
<b>DÉPARTEMENT DE LA GRAND'ANSE</b>				
Wilquens Candy	Délégatio n Départe mentale	Délégué	3702-0876	wilquens@yahoo.fr
Sylvera Guillaume	Protectio n Civile	Coord. Techn. Dep.	3476- 7587	<a href="mailto:gsylvera@yahoo.fr">gsylvera@yahoo.fr</a>
Kesner Numa	Justice	Commissaire du Gouvernement	3619 5155	
<b>DÉPARTEMENT DES NIPPES</b>				
Jamil Vincent	Délégatio n Départe mentale	Délégué	3448 1509	vincentjamil@yahoo.fr
Fidèle Nicolas	Protectio n Civile	Coord. Techn. Dep.	3478 5337	fidelenicolas@yahoo.fr
Enock Pierre Louis	Justice	Commissaire du Gouvernement	3868 6812	
<b>DÉPARTEMENT DU NORD-OUEST</b>				
Linot Cayard	Delegatio n	Del. Dept.	37 31 3123	linotcayard@yahoo.fr
Rethone JOSE	DPC/PGR	CTD	3605-8453	<a href="mailto:rethone@yahoo.fr">rethone@yahoo.fr</a>
Jean Moise	PNH	Directeur	3445-1888	Jeanmoise09@yahoo.fr
<b>DÉPARTEMENT DU SUD</b>				
Joseph Ketnor Estinvil	Délégatio n	Le Délégué Départemental		<a href="mailto:jean.renel@undp.org">jean.renel@undp.org</a> et <a href="mailto:renel022@yahoo.fr">renel022@yahoo.fr</a>

Renel Jean	PNUD/DP C/ COUD	CTD	3719-5049, 3701-6186	<a href="mailto:jean.renel@undp.org">jean.renel@undp.org</a> et <a href="mailto:renel022@yahoo.fr">renel022@yahoo.fr</a>
Jean Robert Taxil	LA JUSTICE	Commissaire du GvT	3719-5049 3701-6186	
<b>DÉPARTEMENT DU CENTRE</b>				
Frantzy MARCELIN	Délégatio n	Délégué	37 02 08 70 / 37 13 99 95 /	<a href="mailto:frantzdrake@yahoo.fr">frantzdrake@yahoo.fr</a>
Raymonde JOURDAIN	DPC	CTD / PRPN	36 05 17 47	<a href="mailto:guycardurandis@yahoo.fr">guycardurandis@yahoo.fr</a>
Alex EDOUARD	PNUD		31 70 11 90	<a href="mailto:edoudy@yahoo.fr">edoudy@yahoo.fr</a>
<b>DEPARTEMENT DU SUD-EST</b>				
Bolivar Ramilus	Délégatio n	Délégué Départemental	2288-2209 / 2288-2530	
Jules Legeine PIERRE	Délégatio n	Vice-Délégué de Jacmel		
Jean Michel SABBAT	DPC/PGR	Coordonnateur Technique Départemental	2288-2209 / 2288-2530	<a href="mailto:jmsabbat@yahoo.com">jmsabbat@yahoo.com</a>
<b>DÉPARTEMENT DU NORD</b>				
Ardouin Zéphyrin	Délégatio n	Délégué Dpt	37 20 88 64	
	CTD			
<b>DÉPARTEMENT DU NORD-EST</b>				
Renord Joseph	Délégatio n	Délégué dpt	37 02 08 73	
Thony Denis	CTD	Coordonnateur technique	36 05 17 49	
Exode Barck		Consultant en communication	37 19 16 92	
<b>DEPARTEMENT DE L'ARTIBONITE</b>				
Saint Hilien Marc Elie	Délégatio n	Délégué detp	36 08 60 64	<a href="mailto:dlgationartibonite@yahoo.fr">dlgationartibonite@yahoo.fr</a> <a href="mailto:marceliesainthilien@yahoo.fr">marceliesainthilien@yahoo.fr</a>
Gérarda Elysee	CTD		37 31 78 30	
Marc Eddy Allen	MPCE	DDA	34 61 94 10	<a href="mailto:marceddy23@yahoo.fr">marceddy23@yahoo.fr</a>
<b>OUEST</b>				

Michel Bernardain			37 01 59 79	
Nadia Lochard	CTD	DPC	34 64 00 62	
Michel Delerme	MPCE		34 58 50 10	<a href="mailto:micheldelerme@yahoo.fr">micheldelerme@yahoo.fr</a>
<b>REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES ET AUTRES AGENCES DE COOPÉRATION</b>				
Robert Waddle	Ambassa de du Canada	Coordonnateur de l'aide	37 02 99 46	<a href="mailto:Roberts.waddle@international.gc.ca">Roberts.waddle@international.gc.ca</a>
Alain Sauval	AFD	Chargé de coopération	37 80 77 19	<a href="mailto:Alain.sauval@diplomatie.gouv.fr">Alain.sauval@diplomatie.gouv.fr</a>
Daniel Guimares	Ambassa de du Brésil	Secrétaire (Diplomatie)	38 96 70 76	<a href="mailto:cadguimaraes@gmail.com">cadguimaraes@gmail.com</a>
Kentaro Minami	Ambassa de du Japon	Chargé d'Affaire	34 55 08 67 à 67	<a href="mailto:ambjaponhaiti@gmail.com">ambjaponhaiti@gmail.com</a>
Dominique Rossetti	ACDI/Ambassade du Canada	Conseiller à la Coopération	37 02 99 05 / 39 28 74 52	<a href="mailto:Dominique.rossetti@international.gc.ca">Dominique.rossetti@international.gc.ca</a>
Carleen DEI	USAID	Chef d'Agence	37 02 3016	<a href="mailto:cdei@usaid.gov">cdei@usaid.gov</a>
Jeff Bakken	USAID	Coordonnateur de Réponse	37 01 27 10	<a href="mailto:jbakkenhaiti@usaid.gov">jbakkenhaiti@usaid.gov</a>
Joseph Denis	Banque Mondiale		37 10 08 97	<a href="mailto:jdenis@worldbank.org">jdenis@worldbank.org</a>
Nigel Fisher	UN	DSRSG/MINUSTAH/Coordonnate	37 07 79 03	<a href="mailto:Fishern@un.org">Fishern@un.org</a>
Damien Berrendorf	ECHO	Chef de mission	37 04 11 81	<a href="mailto:Damien.berrendorf@echohaiti.eu">Damien.berrendorf@echohaiti.eu</a>
Helleranta Meri	BID	Spécialiste en protection sociale	37 62 98 95	<a href="mailto:merih@iadb.org">merih@iadb.org</a>



## ANEXE 2. INVENTAIRE DEPOT DPC AU 19 JUILLET 2011

ARTICLES	QUANTITE
Kit alimentaire	10567
Tente (10 à 30 places)	594
Rouleau plastic	124
Détergent (gal)	1000
Lampe de poche	4500
Seau	2931
Outillage	
<i>Houe</i>	200
<i>manche houe</i>	200
<i>Pioche</i>	197
<i>pelle avec manche</i>	200
Maillot	4842
Vehicule 4X4	15

### ANNEXE 3. DISPONIBILITES DE LA CROIX-ROUGE AU 3 AOUT 2011

Dpt/ville	Nombre de kits disponibles / famille	Nombre de Kits prépositionnés	Nombre de kits à prépositionner
Cap Haïtien	1200	1080	120
Anse a Veau	500	500	0
Fort Liberté	800	720	80
Gonaïves	500	450	50
Hinche	3000	2700	300
Jacmel	1000	1000	0
Jérémie	1000	450	550
Léogâne	500	500	0
Les Cayes	1000	1000	0
Petit Goave	500	500	0
Port au Prince	13000	13000	0
Port-de-Paix	1000	700	300
St Marc	1000	900	100
<b>Total</b>	<b>25000</b>	<b>23500</b>	<b>1500</b>

La Croix-Rouge dispose d'un nombre de 25000 kits familiaux pour venir en aide à 25000 familles, répartis selon le tableau ci-dessus.

N.b : 1 kit familial comprend : moutiquaire, jerrican, couverture, seau, kit de cuisine, bache, kit d'hygiène, kit d'abri

**ANNEXE 4. DISPONIBILITÉS GLOBALES AU NIVEAU  
DE LA COMMUNAUTÉ HUMANITAIRE  
AU 3 AOUT 2011**

<b>secteur/cluster</b>	<b>Article</b>	<b>Quantité</b>	<b>Remarque</b>
<b>Eau et Assainissement (WASH)</b>	comprimé de chlore	4735000	
	Savon	28223	
	Kit d'hygiène	4894	
	Jerrican	143000	
	Latrine	275	
<b>Sécurité alimentaire</b>	Biscuit énergétique	1034000	pour 517000 personnes pdt 2 jours
	ration sèche	10857000	pour 517000 personnes pdt 21 jours
	Supplément nutritionnel	3612000	pour 172000 personnes pdt 21 jours
<b>Sante</b>	kit basique	914	
	ringer (serum)	212000	
	sérum oral	2865600	
	Catheter	75148	
	Sac mortuaire	2055	
<b>Abris/biens non alimentaires (NFI)</b>	couverture	16009	ces items peuvent repondre aux besoins de 30500 familles
	moustiquaire	48596	
	kit communautaire	80	
	Jerrican/seau	5706	

	Ustensile de cuisine	7036	
	matelas	2283	
	tente	6596	
	bâche	41956	
	kit pour abris	2934	
<b>Logistique</b>	<b>capacité de transport</b>		
	voiture 4X4	309	
	camion tout terrain	89	
	zodiac	4	
	hélicoptères	nombre à déterminer	peuvent être déployés dans 48h
	<b>capacité de stockage</b>		disponible dans tous les départements sauf Grande-Anse
	tente mobile	25	

## ANNEXE 5. DISPONIBILITÉS DE RESSOURCES HUMAINES

DEPARTEMENT	CDGRD	CCPC	Sauveteurs/ Pompiers (IFS)*
Artibonite	25	375	200
Centre	25	300	126
Grand'Anse	25	300	111
Nippes	25	275	67
Nord	25	450	173
Nord-Est	25	325	202
Nord-Ouest	25	250	163
Ouest	25	500	148
Sud	25	450	270
Sud'Est	25	250	141
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>3475</b>	1601

N.b: Le Système dispose au niveau départemental d'environ 250 cadres qui représentent les services déconcentrés des Ministères. Au niveau opérationnel (communal), il peut compter sur 5.000 agents bénévoles, non compris ceux des Comités Locaux. En effet, une centaine de sections communales disposent chacune d'un comité local.

## ANNEXE 6. RESSOURCES FINANCIERES

DEPARTEMENT	Montant		Assistance aux familles pour funérailles		Total
Artibonite	HTG	1,000,000.00	HTG	1,500,000.00	
Centre	HTG	1,000,000.00	HTG	500,000.00	
Grand'Anse	HTG	1,000,000.00	HTG	500,000.00	
Nippes	HTG	1,000,000.00	HTG	500,000.00	
Nord	HTG	1,500,000.00	HTG	500,000.00	
Nord-Est	HTG	1,000,000.00	HTG	500,000.00	
Nord-Ouest	HTG	1,000,000.00	HTG	500,000.00	
Ouest	HTG	3,000,000.00	HTG	2,000,000.00	
Sud	HTG	1,500,000.00	HTG	500,000.00	
Sud'Est	HTG	1,500,000.00	HTG	500,000.00	
<b>Total</b>	<b>HTG</b>	<b>12,500,000.00</b>	<b>HTG</b>	<b>7,500,000.00</b>	<b>HTG 20,000,000.00</b>

## ANNEXE 7. LISTE DE MATÉRIELS ET EQUIPEMENT LOURD DISPONIBLES AU CNE

<b>Matériel</b>	Nord	Nord Est	Nord-Ouest	Artibonite	Centre	Ouest	Nippes	Sud	Sud/Grand'Anse	Sud Est	<b>Total</b>
Backhoe loader				1		1					<b>2</b>
Benne basculante	12			36		42	10		32	14	<b>144</b>
Citerne à carburant	1			2		2	1	1	2	2	<b>11</b>
Citerne à eau				6		6		1	3	2	<b>18</b>
compacteur				2	1	11	1	2	4	3	<b>24</b>
Dozer				5	1	6	2	1	6	4	<b>25</b>
Excavatrice	1			6		7	1	1	7	3	<b>26</b>
Génératrice soudeuse				1		6			1		<b>8</b>
Grader	1			3	1	2	1		3	2	<b>13</b>
Light tower				6		10	1	1	3	1	<b>22</b>
Loader	1			6		6	1	1	5	3	<b>23</b>
Lowboy						3					<b>3</b>
Minivan						1					<b>1</b>
Plateau	1			2		4			2	1	<b>10</b>
Trailer						2					<b>2</b>
Véhicule 4X4	1			3		2			3	1	<b>10</b>

## ANNEXE 8. LISTE DE MATÉRIELS ET EQUIPEMENT LOURD DISPONIBLES AU MTPTC

<b>Matériel</b>	Nord	Nord Est	Nord-Ouest	Artibonite	Grand'Anse	Centre	Ouest	Nippes	Sud	Sud Est	<b>Total</b>
Dozer	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	<b>10</b>
Chargeuse	1		1	1	1	1	1	1	1	1	<b>9</b>
Pelle mécanique							1				<b>1</b>
Niveleuse	1	1	1	2	1	2	3	1	1	1	<b>14</b>
Rouleau	2	1	1	4	2	1	3	2	1	2	<b>19</b>
Camion	6	4	2	9	6	7	12	5	7	5	<b>63</b>
Camion citerne asphalte	1										<b>1</b>
Loader				1	1		1			1	<b>4</b>
Skid Steer Loader				1			1				<b>2</b>
Backhoe			1		1	2		1		1	<b>6</b>
Remorqueur							1				<b>1</b>
Fardier							1				<b>1</b>
Véhicule de service	2	1	1		1	1	2	2	2	1	<b>15</b>

## ANNEXE 9. ABRIS PROVISOIRES

DEPARTEMENT	Nbre d'ABRIS DISPONIBLES	CAPACITÉ TOTALE (Nbre de personnes)
Artibonite	104	26000
Centre	54	6021
Grand-Anse	116	7000
Nippes	130	26000
Nord	105	26250
Nord-Ouest	121	30250
Nord-Est	25	7500
Ouest	200	150000
Sud	158	27098
Sud-Est	139	33000
<b>Total</b>	<b>1152</b>	<b>339119</b>

N.b. : Ce tableau indique que le Système dispose de capacité d'accueil de 300000 places ; ce qui est largement supérieur à la quantité de déplacés par les soins des autorités compétentes, comme prévu dans le scénario.

Les facilités en eau et assainissement (WASH) ainsi que celles relatives à la protection seront définies dans les plans départementaux.

**ANNEXE 10 : STOCKS PRÉPOSITIONNÉS DES CLUSTERS**

		Fly-away Kit (PaP)					Fly-away Kit (Jacmel)				Fly-away Kit (Les Cayes)				Fly-away Kit (Gonaives)				Fly-away Kit (Cap Haïtien)					
HAITI - NATIONAL PREPOSITIONNEMENT	Hypothèse de planification:	BGAN Portable Satellite Terminal	VHF portable radio-stations	Networking equipment for medium size	VHF Repeater Kit	HF Base Radio Station	Portable 14KVA Generator	BGAN Portable Satellite Terminal	VHF portable radio-stations	Networking equipment for small size	Portable 4.5KVA Generator	BGAN Portable Satellite Terminal	VHF portable radio-stations	Networking equipment for small size	Portable 4.5KVA Generator	BGAN Portable Satellite Terminal	VHF portable radio-stations	Networking equipment for small size	Portable 4.5KVA Generator	BGAN Portable Satellite Terminal	VHF portable radio-stations	Networking equipment for small size	Portable 4.5KVA Generator	
STOCK PREPOSITIONNE	Hurricane Season 2011	Cluster Telecom																						
Ouest		2	2	2	6	3	1																	
Artibonite																1	5	1	1					
Centre																								
Nord Est																								
Nord																				1	5	1	1	
Nord Ouest																								
Sud Est								1	5	1	1													
Nippes																								
Sud												1	5	1	1									
Grand'Anse																								
Grand Total		2	2	2	6	3	1	1	5	1	1	1	5	1	1	1	5	1	1	1	5	1	1	

		Severe malnutrition															Moderate malnutrition																								
		E75 Therapeutic diet - sachet 410g/CAR-20					E100 Therapeutic diet - sachet 456g/CAR-30					Therapeutic spread (PLIMPY MILK) - sachet 92g/CAR-150					PoSaMaL 9.7g sachet/2L/CAR-130					Amoxicillin oral sus 125mg/5ml/BOT-100ml					Amoxicillin 250mg Caps/Tabs/PAC-1000					suppl plumpy quantity		No de beneficiaires		CSB		No de beneficiaires		couts	
HAITI - NATIONAL PREPOSITION NEMENT		N beneficiaries		couts		N beneficiaries		couts		N beneficiaries		couts		N beneficiaries		couts		N beneficiaries		couts		N beneficiaries		couts		suppl plumpy quantity		No de beneficiaires		CSB		No de beneficiaires		couts							
Hypothese de planification: 300,000 personnes/72,00 familles																																									
STOCK PREPOSITIONNE																																									
Hurricane Season 2011																																									
Cluster Nutrition																																									
Grande Anse		1	7	28	1	3	59	2	1	159	1	1	4	7	7	4	1	4	1	4	1	6				7	4	526													
								8	5	1		3	5				0	0							8	3	05														
Centre		1	7	28	1	3	59	2	1	159	7	7	3	1	4	1	1	1	4	3	4				1	7	847														
								8	5	1			5		0	6	1	3	5	0				1	2	57															
Artibonite		6	4	167	2	6	118	1	8	886	1	1	4	3	3	1	2	8	3	0	2				2	1	197														
			0			0		5	3	1		3	5	5	5	8	0	2						4	6	169															
Nord Est		1	7	28	1	3	59	1	5	625	1	1	4	3	3	2	1	4	1	4	1				6	3	447														
								1	9			3	5				0	6						6	7	18															
Nord		3	2	84	1	3	59	7	3	397	1	1	4	1	1	8	1	4	1	6	6				1	1	120														
			0					0	7	6		3	5	6	6		0	0						8	0	636															
								5				0												0	0																
Nord Ouest		2	1	56	1	3	59	3	2	215	1	1	4	9	9	5	1	4	1	6	6				1	6	832														
			3					8	0	9		3	5				0	0						2	9	38															
								3																4	0																
Sud Est		2	1	56	1	3	59	3	1	198	1	1	4	8	8	4	1	4	1	6	6				1	6	736														
			3					5	8	8		3	5				0	0						1	1	74															
								8				0												0	0																
Sud		2	1	56	1	3	59	4	2	278	1	1	4	1	1	6	1	4	1	6	6				1	7	916														
			3					9	6	4		3	5	1	1		0	0						3	5	19															
								3				0												7	9																

																					7		
Nippes	2	1 3	56	1	3 0	59	3 8	2 0 3	215 9	1	1 3 0	4 5	9	9	5	1	4 0	1 6			5 1	2 8 0 6	338 40
Ouest	3	2 1	84	2	6 0	118	3 1 9	3 6 9	740	2	2 6 0	9 0	1 5 5	1 5 5	2 .5	2	8 0	3 2	1 3	1 8 7	6 9 5 .3	3 8 6 3 8	462 404

HAITI - NATIONAL PREPOSITIONNEMENT <u>Hypothese de planification: 300.000 personnes/72.00 familles</u> STOCK PREPOSITIONNE Hurricane Season 2011		TRANSPORT CAPACITY				WAREHOUSE CAPACITY		NOTES	
		CAR 4x4	ALL TERRAIN TRUCK	ZODIAC	AIRPLANE	HELICOPTER	TYPE (Concrete, MSU etc.)	CAPACITY	
Cluster Logistic		LOCATION							
AMERICAN REFUGEE COMMITTEE	Port au Prince	10					1 (concrete)	20,76 3.58 square feet	
CBM HAITI	Port au Prince	6					1 (concrete)	60	Vehicles are leased so not readily available
UNFPA	Port au Prince						1 (concrete)	900	
UNICEF	Port au Prince						15 rubhalls 1 warehouse	500 m2 (warehouse). equivalent to 3,250 m2 + 7000 cbm	
WFP	Leogane	4							
	Port au Prince	31	10 (M6) 13 (Flat bed)	2	2	TABARRE 1 (concrete, 2 Jumbo Tents, 10 MSUs)	Capacity: 17,293 MT. Size: 7,092 m2.		
						TABARRE 2 (concrete)	Capacity: 7,500 MT. Size: 2,800 m2.		
DELMAS 2 (concrete)	Capacity: 15,000								

Ouest

								MT. Size: 7,858 m2	
								Capaci ty: 4,500 MT Size: 1,800 m2	
								Capcai ty: 4,500 MT Size: 1,800 m2	
<b>DIRECT RELIEF INTERNATIONAL</b>	Port au Prince	1	3				1 (concrete)	1000	
<b>CONCERN WORLDWIDE</b>	Anse a Galets	4	0	0	0	0	small	small	
	Port au Prince	32	4	0	0	0	Very Large	Very large	
<b>Croix-Rouge française*</b>	Petit Goave	4							
	Port au Prince	53							
<b>IOM</b>	Leogan e	3							
	Petit Goave	3	32 (not all terrai n)				1 Concrete	120 sqm	wareho use space availabl e starting 1 jun 11
	Port au Prince	70					MSUs	3,400 sqm	contrac ted based on actual usage
		221	62	2	0	2	n/a	n/a	
* La CRF a aussi des Pick-Up simple cabine, 1 ambulance sur PaP, et quelques 4 minibus Renault.									
<b>ACCION CONTRA LA FAIM</b>	Gonaiv es	25	1	0	0	0	1 (Concrete)	3,680 m2	currentl y used at 75%

Artibonite	WFP	Gonaives	10	10 (M6)	2	0	0	1 (Concrete)	Capacity: 13,500 MT. Size: 7,560 m2.
	Croix-Rouge française	Saint Marc	3						
	IOM	Gonaives	4					1 MSU	320 sqm
		Saint Marc	2						
			44	11	2	0	0	n/a	n/a
	WFP	Hinche	5						
	CONCERN WORLDWIDE	Sant D'Eau	4	0	0	0	0	Limited	Limited
			9	0	0	0	0	n/a	n/a
	WFP	Cap Haitien						Port Office (concrete)	Capacity: 800 MT. Size: 600 m2.
								Fort Saint Michel (concrete)	Capacity: 2,500 MT. Size: 1,240 m2.
10			4 (M6)				Bonnay Dugal (concrete and 3 Mobile Storage Unit)	Capacity: 3,200 MT. Size: 1,692 m2.	
Nord/Nord-Est		Fort Liberté (Morne Casse-MINUS TAH Compound)					1 MSU (10x24)		

	Port de Paix								1 hurricane proof warehouse is being installed for the 2011 cyclonic season
<b>IOM</b>	Port de Paix	3					1 concrete	200 sqm	
		13	4	0	0	0	n/a	n/a	
<b>WFP</b>	Jacmel								1 hurricane proof warehouse is being installed for the 2011 cyclonic season
									One MSU with a capacity of 350mt (24x10 m) has been made available by the Logistics Cluster for inter-agency use. Another MSU with the same capacity was
							Jacmel (FOOD/LC/NFI-10 Mobile Storage Unit)	Capacity: 3,050 MT. Size: 2,480 m2.	
Sud-Est		13	12 (M6)						

Sud									given on loan to UNICEF, who is managing their own cargo storage
			13	12	0	0	0	n/a	n/a
	WFP	Les Cayes	5 (1 pickup - 4 land cruisers)					1 (Concrete)	Capacity: 1,155 MT. Size: 550 m2.
								2 Hurricane proof	557 sqm each
	IOM	Jacmel	4					MSU	320 sqm
			9	0	0	0	0	n/a	n/a
	WFP	Jeremie							1 hurricane proof warehouse is being installed for the 2011 cyclonic season
									Two trucks will be prepositioned in Jeremie by the Logistics Cluster
			0	0	0	0	0	n/a	n/a
Grand Anse	Nippes	Anse a Veau							
		Barader							

Nippes	es								
	L'asile								
	Miragoane								
		0	0	0	0	0			
Grand Total		309	89	4	0	2			

HAITI - NATIONAL  
PREPOSITIONNEMENT  
NT

Hypothese de planification:  
300,000 personnes/72,00  
familles

STOCK PREPOSITIONNE

Hurricane Season  
2011

Cluster Protection  
de l'enfance

	Blanket, fleece, 150x200cm Couts		Child Protection Kit en 2 parties 1 et 2 Couts		Protection kits Couts		Cooking set Couts		Megaphones Couts		Recreation kit-in-a-carton Couts		Tarpulin Couts		Hygiene kits Couts		parties Couts		Dignity kits Couts		Baiby kits Couts	
Ouest	2000	6600			1500						6000	7020	2000		5000				2000		1500	
Artibonite	3000	9900	30	5634			1684		20	100	1170						14		24514			
Centre																						
Nord Est			15	2817																		
Nord	4300	14190	8	1502.4			36		10	500	1170											
Nord Ouest	2000	6600					32										7		12257			
Sud Est	2500	8250	22	4132			200		150	750	1053						18		31518			
Nippes									100	502	1134											
Sud	2000	6600	12	2253.6			196		10		1404						12		21012			
Grand'Anse	150	495	2	375.6					11	502	1404						8		14008			
<b>Grand Total</b>	<b>1590</b>	<b>52638</b>	<b>89</b>	<b>16714.2</b>	<b>1500</b>	<b>00</b>	<b>21480</b>	<b>37060</b>	<b>3700</b>	<b>3700</b>	<b>8955</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>59</b>	<b>00</b>	<b>103309</b>	<b>00</b>	<b>1500</b>	<b>00</b>

# HAITI - NATIONAL PREPOSITIONNEMENT

Hypothese de planification: [517,000 personnes](#)

STOCK PREPOSITIONNE: [6,852 mt](#)

Hurricane Season 2011

## Cluster Food Aid

	High Energy Biscuits	No de beneficiaires	Couts	Dry Rations	No de beneficiaires	Couts	under 5 yrs	No de beneficiaire	Couts
Total	2	517,000	459,283	21	517,000	5,626,123	90	172,000	4,239,090
Ouest		299,901	266,421		299,901	##### ##		63,900	##### ##
Artibonite		52,366	46,520		52,366	569,861		27,248	671,551
Centre		24,343	21,625		24,343	264,907		11,712	288,652
Nord Est		12,536	11,137		12,536	136,420		6,180	152,311
Nord		26,164	23,243		26,164	284,724		16,672	410,896
Nord Ouest		25,074	22,275		25,074	272,862		11,502	283,477
Sud Est		24,864	22,088		24,864	270,577		10,175	250,772
Nippes		9,164	8,141		9,164	99,725		4,679	115,318
Sud		20,562	18,267		20,562	223,761		12,662	312,066
Grand'Anse		22,025	19,566		22,025	239,682		7,270	179,175
Grand Total	2	517,000	459,283	21	517,000	5,626,123	90	172,000	4,239,090

HAITI - NATIONAL PREPOSITIONNEMENT * <u>Hypothese de planification: 300,000 personnes/72,00 familles</u> STOCK PREPOSITIONNE : OMS-OPS/MSPP Hurricane Season 2011	Kit Médicaux		Medicament		Materiel		Transp ort	Stock en carburant**	
	IEHK	Basic Kit	Ringer Lactate	SRO	Sac Mortuaires/20	Cathètes 18G/2000	Ambulances	Diesel	Essence (gazoline)
<b>Cluster Health</b>									
PROMESS	6	296	102,000	2,245,000	1950	75126	0	0	0
Ouest	0	64	12,000	64,000	14	2	0	0	0
Artibonite	0	94	12,000	64,000	21	5	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord Est	0	32	12,000	32,000	7**	1*	0	0	0
Nord	0	96	18,000	96,000	14	3	0	0	0
Nord Ouest	0	44	12,000	96,000	14*	2**	0	0	0
Sud Est	0	64	12,000	64,000	7	2	0	0	0
Nippes	0	64	12,000	64,000	14	2	0	0	0
Sud	0	96	18,000	96,000	21	2	0	0	0
Grand'Anse	0	64	14,000	44,600	14	3	0	0	0
<b>Grand Total</b>	<b>6</b>	<b>914</b>	<b>212,000</b>	<b>2,865,600</b>	<b>2055</b>	<b>75148</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

HAITI -  
NATION  
AL  
PREPOS  
ITIONNE  
MENT

Hypothese  
de  
planificatio  
n: 300.000  
personnes  
STOCK  
PREPOSITIO  
NNE  
Saison des  
pluies et  
des  
ouragans

	Tentes		Tarpaulins		CGI	Corde pour réparation		Kit pour les abris		Moustiquaire	Kit pour les familles		Kit pour les communautes		Jerrycan ou seuu		Ustensile de cuisine		Kit d'Hygiene		Couverture/drap		Matelas	
	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline	Stock	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline	Stock	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline	Stock	Pipeline
	Quantite Certifiée		Quantite Certifiée			Quantite Certifiée		Quantite Certifiée			Quantite Certifiée		Quantite Certifiée		Quantite Certifiée		Quantite Certifiée		Quantite Certifiée		Quantite Certifiée		Quantite Certifiée	
Ouest	7279	583	1107	1106		102	205	692	245	364	100	100	80		7464	1087	2408	2408	4206	4086	8606	2086	1086	1086
Artibonite	1800	1800	1202	5202				100	500	300					1550	3780	2200	2200	1605	3508	3208	5088	3088	3088
Centre	00	00	600	00	00	00	00	00	300	600	00	00	00	00	980	00	300	309	390	500	540	00	00	00
Nord Est	00	00	1600	00	00	00	00	00	800	1600	00	00	00	00	2400	00	800	800	00	00	400	00	00	00
Nord	000	000	3650	1250	000	000	000	1200	2400	400	000	000	783	000	3617	8050	1220	2200	6005	6000	2000	2000	000	000
Nord Ouest	1500	1550	2200	2200	000	000	000	1000	2000	2000	000	000	000	000	3300	3053	7537	5002	5002	5002	5002	1500	5000	1500
Sud Est	1133	6830	3300	2200	000	000	000	1040	000	2000	2060	000	000	000	7666	3887	3887	6820	1267	9207	3284	1647	7683	000



**ANNEXE 11 : PROCEDURES OPERATIONNELLES STANDARD (SOP)  
DE L'EJOINT**

**Emergency Joint Operation Centre (EJOINT)**

**Standard Operating Procedures (SOPs)**



## **CONTENTS**

- 1. Concept of Operations**
- 2. Levels of Emergency**
- 3. Activation Procedure**
  - 3.1. EJOINT Alert**
  - 3.2. EJOINT Activation**
  - 3.3. EJOINT Closure**
  - 3.4. EJOINT After Action Report**
- 4. Operational Procedures**
  - 4.1. Rapid Needs Assessment Missions**
  - 4.2. Operational Response**
  - 4.3. Information Management**
  - 4.4. Reporting procedures**

## **ANNEXES**

- I. EJOINT FLOW CHART***
- II. EJOINT MEMBERS***
- III. TECHNICAL CHECKLIST***
- IV. ToRs RAPID NEEDS ASSESSMENT TEAMS***
- V. RAPID NEEDS ASSESSMENT TEAMS ROSTER***
- VI. TORs COUN***

## **CONTENU**

- 1. Concept d'Opérations**
- 2. Les niveaux d'urgence**
- 3. Procédure d'Activation**
  - 3.1. Alerte EJOINT**
  - 3.2. Activation de l'EJOINT**
  - 3.3. De-Activation de l'EJOINT**
  - 3.4. Rapport après action de l'EJOINT**
- 4. Procédures Opérationnelles**
  - 4.1. Missions d'Evaluation Rapides des besoins**
  - 4.2. Réponse Opérationnelle**
  - 4.3. Gestion de l'information**
  - 4.4. Procédures de rapport**

## **ANNEXES**

- I. EJOINT FLOW CHART***
- II. MEMBRES DE L'EJOINT***
- III. CHEKCLIST TECHNIQUE***
- IV. EQUIPES D'EVALUATION RAPIDES DES BESOINS***
- V. ROSTER EQUIPES D'EVALUATION RAPIDES DES BESOINS***
- VI. TdRS COUN***

## 1. Concept of Operations

The Emergency Joint Operations Center (EJOINT) is designed to assist the humanitarian actors in Haiti in meeting the needs for early and qualified information sharing, coordination and relief during an emergency at national level.

The EJOINT is convened under the authority of the Humanitarian Coordinator (HC), at the occurrence or early warning of an emergency, to provide capacity to support cross-sectoral emergency assessment, relief coordination and response, information management.

During a major emergency when the COUN is activated, a separate *Cellule Technique Operationnelle* (ANNEX VI) is present within the COUN with the participation of OCHA and key clusters to ensure direct liaison with the Government of Haiti and provide support to the implementation of the national emergency response strategies validated by the Government.

## 2. Levels of emergency

Three levels of emergency for disaster/crisis can be identified. These three levels are:

### **Small Scale**

These disasters/crisis, such as a localized storm/flooding, represent an emergency to be handled locally since the intervention capacity and the resources available at Department level would be sufficient to meet the level of assistance required.

### **Medium Scale**

These are disasters/crisis where the emergency is beyond the assistance and resources available at local level and requires the involvement of national resources from the Government of Haiti. The EJOINT will be activated for this type of emergency.

### **Large Scale**

These are disasters/crisis where the level of assistance required surpasses the response capacity of the Government of Haiti with national level resources and requires a significant intervention by external international aid agencies and other stakeholders. The EJOINT would be activated for

## 1. Concept d'Opérations

Le *Emergency Joint Operation Centre* (EJOINT) est établi pour aider les acteurs humanitaires en Haïti dans le partage d'information, la coordination et l'assistance pendant une urgence au niveau national.

L'EJOINT est convoqué sous l'autorité du Coordinateur Humanitaire (CH), à l'occasion d'une situation d'urgence ou de son alerte précoce, pour fournir la capacité d'évaluation multisectorielle, la coordination de l'assistance et de la réponse et la gestion de l'information.

Dans une situation d'urgence majeure lorsque le COUN est activé, une *Cellule Technique Opérationnelle* (ANNEX VI) est incluse dans le COUN avec la participation d'OCHA et des clusters clés pour assurer la liaison directe avec le Gouvernement de Haïti et fournir le support pour la mise en œuvre des stratégies de réponse nationales de secours validées par le Gouvernement.

## 2. Les niveaux d'urgence

Trois niveaux d'urgence peuvent être identifiés :

### **Urgence d'intensité faible**

Ces désastres/crises, par exemple une inondation ou une tempête localisée, représentent des cas d'urgence traités au niveau local du moment que la capacité d'intervention et les ressources disponibles au niveau de Département sont suffisants pour l'assistance requise.

### **Urgence d'intensité moyenne**

Ceux-ci sont des désastres/crises où l'urgence est au-delà de l'aide et des ressources disponibles au niveau local et requiert l'engagement de ressources nationales du Gouvernement de Haïti. L'EJOINT sera activé pour ce type d'urgences

### **Urgence de grande intensité**

Ceux-ci sont des désastres/crises où le niveau d'assistance exigée dépasse la capacité de réponse du Gouvernement de Haïti et des ses ressources au niveau national et exigent ainsi une intervention significative des agences humanitaires internationales et d'autres partenaires. L'EJOINT

these types of emergencies.

### 3. Activation Procedure

When a medium/large scale crisis or adverse event (i.e. natural disaster, epidemic outbreak etc.) is expected, the Humanitarian Coordinator (HC), in consultation with the Head of OCHA, may decide to activate the EJOINT. The EJOINT working area may be located in **MINUSTAH LOGBASE, AREA 5, OCHA COMPOUND, ROOM 60**. The location provides a working area from which representatives from all the clusters can operate for effective liaison and coordination of the humanitarian response to the crisis.

Activation of the EJOINT will normally occur in the following stages:

- 3.1. EJOINT Alert**
- 3.2. EJOINT Activation**
- 3.3. EJOINT Closure**
- 3.4. EJOINT After Action Report**

#### 3.1 EJOINT Alert

When the risk of a medium/large scale crisis or adverse event is foreseen, such as a hurricane approaching, the **EJOINT ALERT** may be implemented as a precautionary step to ensure that the Humanitarian Community is prepared to respond quickly and in a coordinated manner should the situation deteriorate. The **EJOINT ALERT** is initiated by the Head of OCHA in consultation with the Humanitarian Coordinator.

The following activities are carried out at the EJOINT Alert Stage:

- ✓ Designation of EJOINT coordinator:  
An EJOINT coordinator (EJOINT COORD), probably an OCHA staff, will be designated by the Head of OCHA.
- ✓ Designation of EJOINT Reporting Officer (ERO):  
The EJOINT coordinator shall appoint an EJOINT Reporting Officer (ERO).
- ✓ EJOINT briefing:  
As soon as possible after the EJOINT Alert is declared, the EJOINT COORD will convene

serait activé pour ces types d'urgences.

### 3. Procédure d'Activation

Quand il ya une crise de moyenne/grande intensité, le Coordinateur Humanitaire (CH), en consultation avec le Chef du Bureau OCHA, peut décider d'activer l'EJOINT. L'EJOINT pourrait être localisé dans **MINUSTAH LOGBASE, AREA 5, OCHA COMPOUND, ROOM 60**. L'endroit fournit un centre opérationnel dont les représentants de tous les clusters peuvent opérer pour une liaison effective et une coordination de la réponse humanitaire à la crise.

L'activation de l'EJOINT est faite normalement dans les étapes suivantes :

- 3.1. Alerte EJOINT**
- 3.2. Activation de l'EJOINT**
- 3.3. De-Activation de l'EJOINT**
- 3.4. Rapport après action de l'EJOINT**

#### 3.1. Alerte EJOINT

- ✓ Quand le risque d'une crise de moyen/grande intensité est anticipé, comme l'approche d'ouragan, l'**ALERTE de l'EJOINT** peut être mise en œuvre par précaution pour assurer que la Communauté Humanitaire soit préparée pour répondre rapidement et dans une façon coordonnée au cas où la situation se détériore. L'**ALERTE EJOINT** est déclarée par le Chef du Bureau OCHA en consultation avec le Coordinateur Humanitaire.

Les activités suivantes sont effectuées dans l'**ALERTE** de l'**EJOINT** :

- Désignation de coordinateur de l'EJOINT :
  - ✓ Un coordinateur de l'EJOINT, probablement un staff OCHA, sera désigné par le Chef du Bureau OCHA.
- ✓ Désignation du EJOINT Reporting Officer (ERO) :
  - ✓ Le coordinateur du EJOINT va désigner un *EJOINT Reporting Officer* (ERO).

key actors in the EJOINT and brief them on the crisis. Information available on the situation/crisis will be provided.

The following representatives should be present at the EJOINT Alert briefing:

- (1) Humanitarian Coordinator
- (2) Head of OCHA
- (3) EJOINT COORD
- (4) CLUSTERS Coordinators/Emergency Focal Point
- (5) EJOINT Reporting Officer (ERO)

✓ Check of EJOINT Facilities:

The EJOINT COORD will ensure that the equipment and resources of the EJOINT, including computers, telephones and internet connections are checked by ETC/OCHA ICT to ensure that the EJOINT is fully operational. A check will also be made to ensure that maps and office supplies are adequate. ETC will be requested to provide personnel on standby to support the check up of technical equipment when the EJOINT is activated. The checklist in ANNEX II will be used to assist in carrying out the EJOINT Alert.

✓ Preparation of Personnel Alert list:

The EJOINT COORD, in consultation with Clusters Coordinators, will confirm the names and contact details for the cluster representatives who will need to be convened at the EJOINT (ANNEX I). In addition, the EJOINT COORD shall revise the list and contact details of the Inter-Agency Assessment Mission (ANNEX IV) that might need to be deployed to the affected areas once the crisis has occurred.

✓ Personnel on Standby:

Once EJOINT members and Inter-Agency Assessment Missions Members have been confirmed, they will normally be placed on stand-by and allowed to resume their normal work or be available at their residence for urgent call.

EJOINT briefing:

- ✓ Dès que possible après la déclaration de l'ALERTE EJOINT, l'EJOINT COORD va convoquer tous les clusters dans l'EJOINT, et les mettra au courant sur la situation de crise. Toutes les informations disponibles sur la situation/crise seront partagées.

Les représentants suivants devraient assister au briefing de l'EJOINT ALERTE :

- (1) Coordinateur Humanitaire
- (2) Chef du Bureau OCHA
- (3) EJOINT COORD
- (4) Coordonnateurs de Clusters/Point focaux urgences
- (5) EJOINT Reporting Officer (ERO)

Contrôle d'Installations de l'EJOINT :

L'EJOINT COORD assurera que l'équipement et les ressources de l'EJOINT (ordinateurs, téléphones et des connexions à Internet) sont vérifiés par l'ETC/OCHA ICT pour assurer que l'EJOINT est opérationnel. Un contrôle sera aussi fait pour assurer que les cartes et des articles de bureau sont disponibles. ETC va fournir le personnel pour faire le contrôle d'équipement technique quand l'EJOINT est activé. La liste dans l'ANNEXE II sera utilisée pour aider dans l'exécution de L'ALERTE EJOINT.

Préparation de la liste staff en alerte :

L'EJOINT COORD, en consultation avec les coordonnateurs des clusters, confirmera les noms et les coordonnées des représentants de clusters qui devront être convoqués dans l'EJOINT (ANNEXE I). L'EJOINT COORD révisera aussi la liste et les coordonnées des personnels pour la Mission d'Evaluation Rapide des besoins (ANNEXE IV) qui pourrait devoir être déployée dans les zones affectées après l'évènement de crise.

Personnel en stand by:

Quand les membres de l'EJOINT et des missions d'Evaluation rapides des besoins ont été confirmés, ils seront mis en stand-by et pourront reprendre leur travail régulier ou être disponibles à leur résidence en cas d'urgence.

### 3.2. EJOINT Activation

If the impending crisis/adverse event is confirmed, the EJOINT Alert will be followed by the **EJOINT Activation**. The EJOINT will be activated by the Humanitarian Coordinator in consultation with the EJOINT COORD and the Head of OCHA. The following actions will happen upon EJOINT activation:

➤ EJOINT Reporting Officer:

A designated EJOINT Reporting Officer (EDO) appointed by the EJOINT COORD will be on shift in the EJOINT from the time it is activated until it is closed. The ERO will maintain the EJOINT LOG and carry out other secretariat duties as directed by the EJOINT COORD, including liaison with the other Emergency Operation centers (*Cellule Technique Operationnelle* located at the COUN, EJOC etc.).

➤ EJOINT Members:

The EJOINT COORD will convene the identified EJOINT members to the EJOINT room located in **MINUSTAH LOGBASE, AREA 5 OCHA COMPOUND, ROOM 60**. Every day an UNDSS representative will give a presentation to the EJOINT about security situation, humanitarian access et others issues related to security. EJOINT Members will ensure to have emergency food and water stock with them at the EJOINT location. In addition, they will have personal equipment such as laptops, radios, satellite phones etc.

➤ Rapid Needs Assessment Mission:

Members of the Rapid Needs Assessment Missions will be informed by the EJOINT COORD/EJOINT Reporting Officer (ERO) of the activation of the EJOINT and shall be advised to be on stand-by.

### 3.3. EJOC Closure

The Humanitarian Coordinator/Head of OCHA/EJOINT COORD, might recommend the closure of the EJOINT when the situation/crisis has subsided and can be managed by clusters activities. The ultimate decision to close the EJOINT will be made by the Humanitarian Coordinator.

Once received the direction to close the EJOINT, the

### 3.2. L'Activation de l'EJOINT

Si la crise est confirmée, l'ALERTE EJOINT sera suivie par l'**Activation de l'EJOINT**. L'EJOINT sera activé par le Coordinateur Humanitaire en consultation avec l'EJOINT COORD et le Chef du Bureau OCHA. Les actions suivantes seront prises lors de l'activation de l'EJOINT :

EJOINT Reporting Officer (ERO) :

Le EJOINT *Reporting Officer* (ERO), nommé par l'EJOINT COORD, sera déployé dans l'EJOINT pendant toute la période d'activation de l'EJOINT. L'ERO maintiendra le EJOINT LOG et effectuera d'autres tâches de secrétariat décidées par l'EJOINT COORD, y compris la liaison avec les autres Centres Opérationnels (*Cellule Technique Opérationnelle* Technique situé au COUN, EJOC etc.).

Membres de l'EJOINT :

L'EJOINT COORD convoquera les membres du EJOINT identifiés à la **MINUSTAH LOGBASE, AREA 5 OCHA COMPOUND, ROOM 60**. Chaque jour un représentant de UNDSS fera une présentation à l'EJOINT sur la situation sécuritaire, l'accès humanitaire et d'autres questions liées à la sécurité. Les membres de l'EJOINT devront avoir des stocks alimentaires et de l'eau avec eux dans l'EJOINT. De plus, ils auront l'équipement personnel comme des ordinateurs portables, des radios, des téléphones satellites etc.

Missions d'Evaluation Rapide des besoins:

Les membres des Missions d'Evaluation Rapide des besoins seront informés par l'EJOINT COORD/EJOINT *Reporting Officer* (ERO) de l'activation de l'EJOINT et seront requis d'être en stand-by.

### 3.3. Désactivation de l'EJOINT

Le Coordinateur Humanitaire/Chef du Bureau OCHA/EJOINT COORD, pourrait recommander la désactivation de l'EJOINT quand la situation/crise peut être gérée par des activités des clusters. La décision finale de fermer l'EJOINT sera prise par le Coordinateur Humanitaire après consultation avec OCHA.

EJOINT COORD will:

- ✓ Inform all EJOINT members of the stand down of the EJOINT;
- ✓ Advise all EJOINT members of the time and place of the After Action Meeting;
- ✓ Arrange for the collection of the EJOINT LOG and other documents (situation reports/assessment forms etc.);
- ✓ Arrange to restore the EJOINT room ready for future use.

### 3.4. EJOINT After Action report

The After Action Meeting will be convened by the EJOINT COORD within three days of the ending of the crisis/adverse event. Following the After Action Meeting, the EJOINT coordinator will submit an After Action Report to the Humanitarian Coordinator/Head of OCHA within seven days. The Report will include lessons learned identified by EJOINT members during the After Action Meeting and shall make recommendations for any changes to procedures or amendments to these SOPs.

## 4. OPERATIONAL PROCEDURES

### 4.1 Rapid Needs Assessment Missions

Once the crisis/adverse event (i.e. hurricane) has occurred, the *Cellule Technique Operationelle* located at the COUN, in consultation with the Government of Haiti/DPC or upon direct request from the Humanitarian Coordinator, might ask the EJOINT to take all the necessary actions to deploy the Rapid Needs Assessment Missions to the affected areas. The EJOINT COORD, with the assistance of the EJOINT Reporting Officer (ERO), shall contact the Rapid Needs Assessment Missions members and convene them to the EJOINT. A briefing will be given by the EJOINT COORD prior to the deployment of the Mission to the affected areas (ANNEX III).

### 4.2. Operational Response

Upon the analysis of data received by the Rapid Needs Assessment Mission deployed to the affected areas, as well as the information transmitted from the *Cellule Technique Operationelle* located the COUN, EJOINT members, under the guidance of the EJOINT COORD, shall implement coordinated response actions in support to the Government of Haiti.

Une fois que la décision de fermer l'EJOINT a été communiquée par le CH, L'EJOINT COORD va:

Informers tous les membres de l'EJOINT;

Informers tous les membres de l'EJOINT de l'horaire et l'endroit du *After Action Meeting*;  
Prendre des dispositions pour la collection de l'EJOINT LOG et d'autres documents ;

Arranger pour rétablir la salle de l'EJOINT pour une utilisation future.

### 3.4. EJOINT After Action report

L'*After Action Meeting* sera convoquée par l'EJOINT COORD dans trois jours de la fin de la crise. Après de *After Action Meeting*, le coordinateur du EJOINT va soumettre un *After Action Report* au Coordinateur Humanitaire/Chef du Bureau OCHA dans sept jours. Le rapport inclura des leçons apprises identifiées par les membres de l'EJOINT pendant l'*After Action Meeting* et fera des recommandations sur ces procédures (SOPs).

## 4. PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

### 4.1. Missions d'évaluation rapide es besoins

Une fois que la crise (par exemple un ouragan) est déclenchée, la *Cellule Technique Opérationnelle* située au COUN, en consultation avec le Gouvernement de Haiti/DPC ou selon la requête directe du Coordinateur Humanitaire, pourrait demander à l'EJOINT de prendre toutes les actions nécessaires pour déployer une mission d'évaluation rapide des besoins dans les secteurs affectés. L'EJOINT COORD, avec l'aide de l'EJOINT *Reporting Officer* (ERO) contactera les membres de la Mission d'Évaluation rapide des besoins et les convoquera à l'EJOINT. L'EJOINT COORD va donner un briefing avant le déploiement de la mission dans des secteurs affectés (ANNEX III).

### 4.2. Réponse Opérationnelle

Sur la base de l'analyse de données collectées par la mission d'évaluation rapide des besoins dans les secteurs affectés, aussi bien que les informations transmises de la *Cellule Technique Opérationnelles* localisée dans le COUN, les membres de l'EJOINT, sous la direction de l'EJOINT COORD, mettront en œuvre des actions de réponse coordonnées pour fournir l'assistance au Gouvernement de Haïti.

Should MINUSTAH assistance be required from the *Cellule Technique Operationelle* located in the COUN, the EJOINT Reporting Officer will contact the Logistics Cluster Liaison Officer Located in the Expanded Joint Operation Center (EJOC) for all assistance requests related to logistics. For other requests from the *Cellule Technique Operationelle* located at the COUN clusters to MINUSTAH, the OCHA Liaison Officer located in the EJOC will have the responsibility to review and prioritize requests on behalf of the humanitarian community.

### 4.3. Information Management

When activated, the EJOINT is also responsible to gather, verify and compile all information concerning the occurring disaster/adverse event. The collection and the validation of information shall provide a general assessment of the crisis and help identify response actions required by the Humanitarian Community. To facilitate information flow between the EJOINT, the *Cellule Technique Operationelle* located at the COUN, and the EJOC, the EJOINT COORD shall designate an EJOINT Reporting Officer (ERO) within the EJOINT to facilitate exchange of information among the above mentioned centres.

The following information management procedure shall apply:

- ✓ All information must be conveyed by EJOINT Members/ *Cellule Technique Operationelle* located at the COUN to the EJOINT Reporting Officer (ERO).
- ✓ The EJOINT Reporting Officer (ERO) shall be responsible for the collection and consolidation of data and its transmission to all relevant stakeholders.
- ✓ All actions/decisions taken by the EJOINT shall be recorded by the EJOINT Reporting Officer (ERO) in the EJOINT LOG for future reference and after action review.

Si l'aide de la MINUSTAH est demandé par la *Cellule Technique Operationelle* situé dans le COUN, L'EJOINT Reporting Officer (ERO) contactera l'Officier de Liaison du Cluster Logistique situé dans le *Expanded Joint Operation Center* (EJOC) pour toutes les requêtes d'assistance liées à la logistique. Pour d'autres requêtes à la MINUSTAH de la *Cellule Technique Operationelle* situe dans le COUN, l'Officier de Liaison du bureau de OCHA dans l'EJOC aura la responsabilité de réviser et prioriser les requêtes pour la communauté humanitaire.

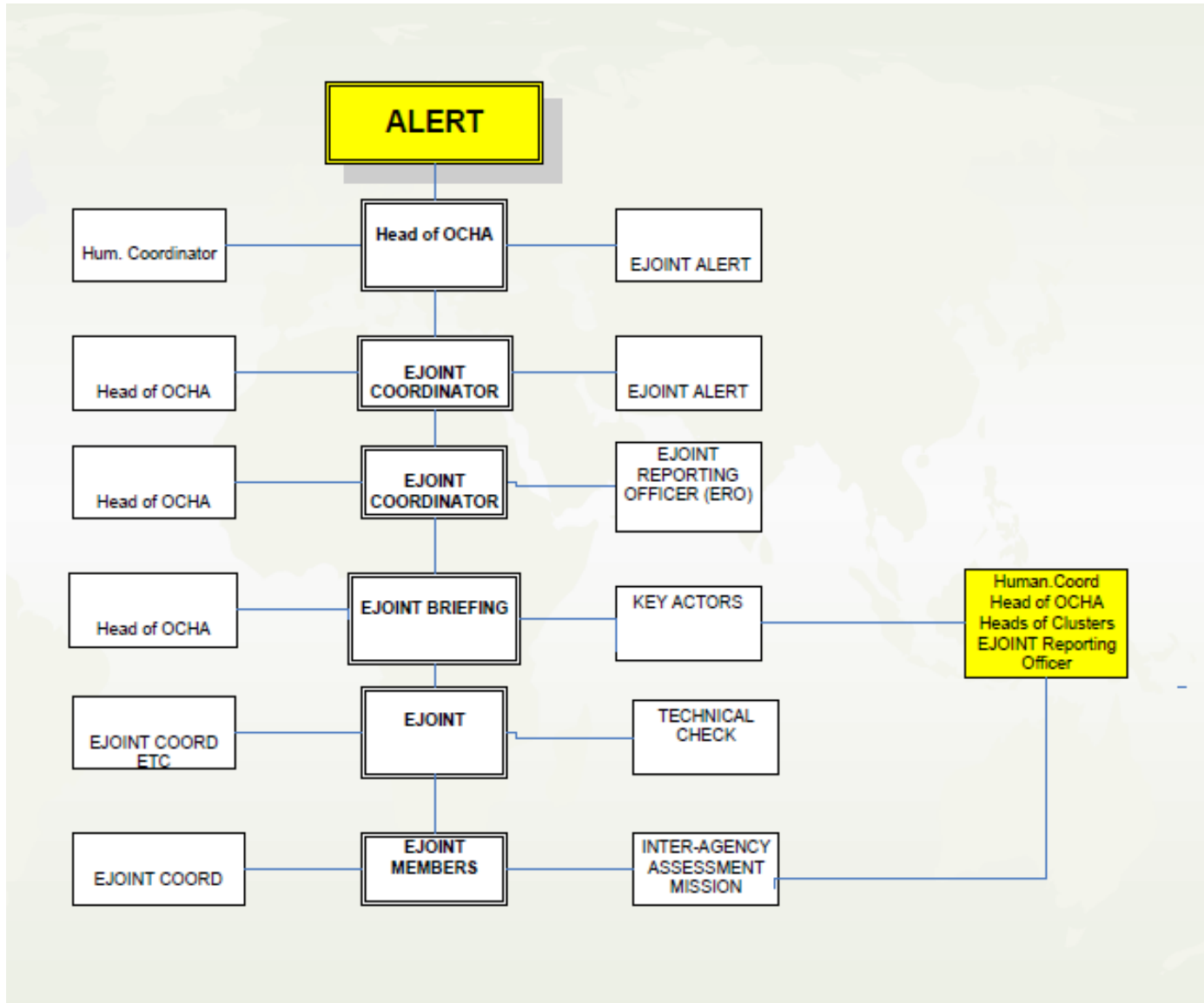
### 4.3. Gestion de l'information

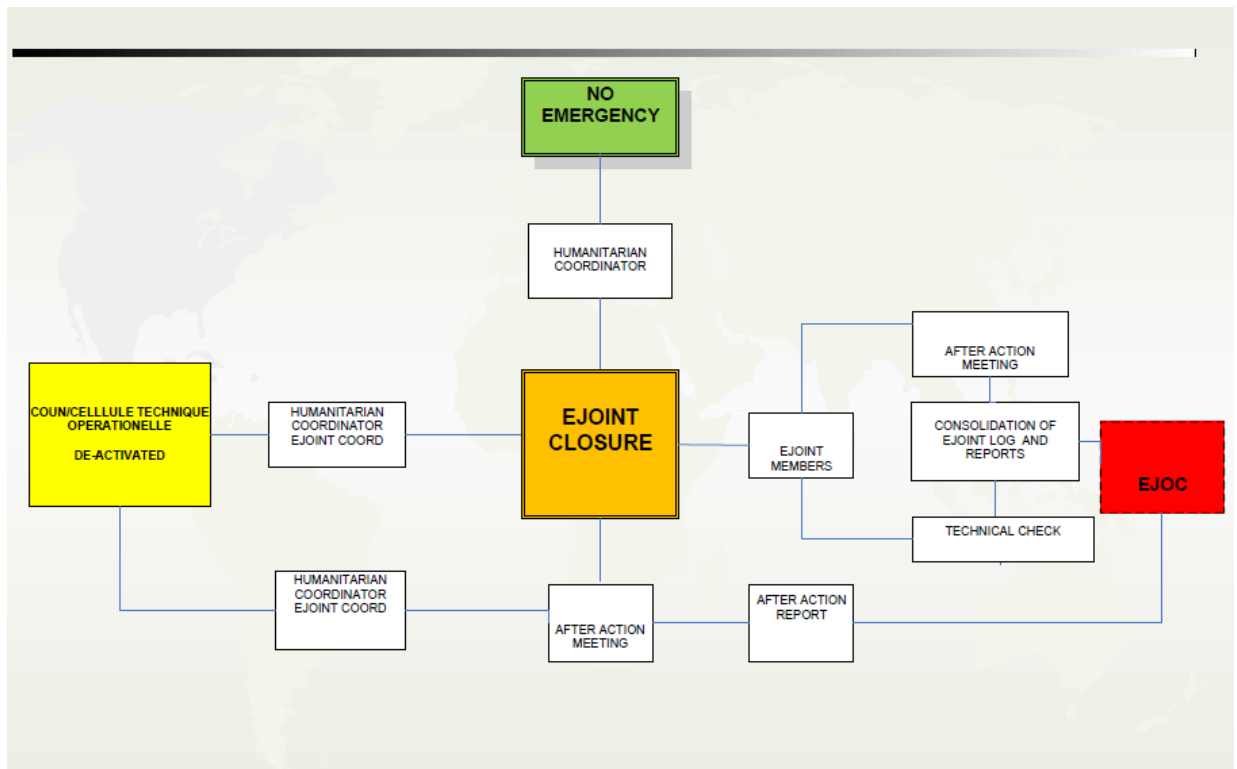
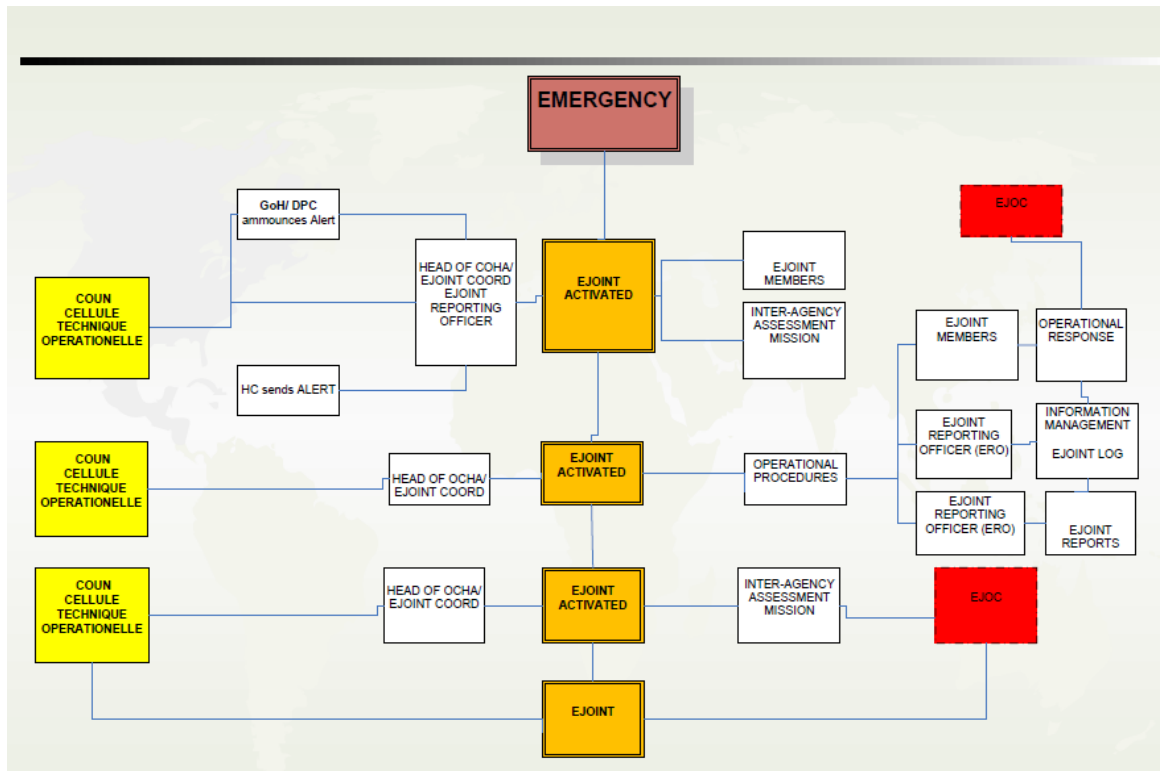
Une fois activé, l'EJOINT est aussi responsable pour rassembler, vérifier et compiler toutes les informations concernant la crise. La collecte et la validation des informations fourniront une évaluation générale de la crise et vont aider à identifier des actions de réponse exigées par la Communauté Humanitaire. Pour faciliter l'échange de l'information entre l'EJOINT, la *Cellule Technique Operationelle* situé au COUN et l'EJOC, L'EJOINT COORD désignera un EJOINT Reporting Officer (ERO) dans l'EJOINT pour faciliter l'échange d'informations parmi les centres mentionnés ci-dessus.

La procédure de gestion de l'information est la suivante :

- ✓ Toutes les informations doivent être transmises par des Membres du EJOINT / *Cellule Technique Operationelle* situé au COUN à L'EJOINT Reporting Officer.
- ✓ L'EJOINT Reporting Officer (ERO) sera responsable de la collecte et de la consolidation des données et de la transmission à toutes les parties appropriées.
- ✓ Toutes les actions/décisions prises par l'EJOINT seront enregistrées par l'EJOINT Reporting Officer (ERO) dans le l'EJOINT LOG pour la référence future et l'*after action review*.

**ANNEX I – EJOINT FLOW CHART**





**ANNEX II – EJOINT MEMBERS**

## Emergency Focal Points

Clusters	Name	Email	Phone 1	RADIO CALL SIGN
Coordination	<b>Esteban Sacco (Focal Point)</b>	<a href="mailto:saccoe@un.org">saccoe@un.org</a>	3702-1759	PO 1.1.2
	<b>Rosaria Bruno</b>	<a href="mailto:rbruno1@un.org">rbruno1@un.org</a>	3702-5769	PO 4.2
	Stefania Trassari	<a href="mailto:trassari@un.org">trassari@un.org</a>	3702-5575	PO 4.1.6
	Claudine Joseph	<a href="mailto:joseph27@un.org">joseph27@un.org</a>	3702-5582	
CCCM	<b>Bradley Mellicker (Focal Point)</b>	<a href="mailto:bmellicker@iom.int">bmellicker@iom.int</a>	3702-7593	
	Emmet Fitzgerald	<a href="mailto:efitzgerald@iom.int">efitzgerald@iom.int</a>	3701-2489	
	Giovanni Cassani	<a href="mailto:gcassani@iom.int">gcassani@iom.int</a>	3803-2105	
	Marc Levesque	<a href="mailto:mlevesque@iom.int">mlevesque@iom.int</a>	3702-5064	
Agriculture	<b>Francesco Del Re (Focal Point)</b>	<a href="mailto:francesco.delre@fao.org">francesco.delre@fao.org</a>	3891-4911	
	Carmen Morales	<a href="mailto:carmen.morales@fao.org">carmen.morales@fao.org</a>	3888-1567	
	Leo Kortekaas	<a href="mailto:leopold.kortekaas@fao.org">leopold.kortekaas@fao.org</a>	3436-0304	
	Philippe Lust	<a href="mailto:philippe.lust@fao.org">philippe.lust@fao.org</a>	3835-9237	
Early Recovery	<b>Marc Andre Franche</b>	<a href="mailto:marc-andre.franche@undp.org">marc-andre.franche@undp.org</a>	3707-3733	
	Ugo Blanco (Cluster Coordinator)	<a href="mailto:ugo.blanco@undp.org">ugo.blanco@undp.org</a>	3106-5011	
	Laura Sheridan	<a href="mailto:laura.sheridan@undp.org">laura.sheridan@undp.org</a>	3600-7178	
	Stephan Kluser	<a href="mailto:stephan.kluser@undp.org">stephan.kluser@undp.org</a>	3600-7460	
Education	<b>Lilian Kastner (Focal Point)</b>	<a href="mailto:lkastner@unicef.org">lkastner@unicef.org</a>	3701-4235	
	Mohammed Fall	<a href="mailto:mmfall@unicef.org">mmfall@unicef.org</a>	3702-8964	PC 4.2.4
	Naoko Imoto	<a href="mailto:nimoto@unicef.org">nimoto@unicef.org</a>	3766-4265	PC 4.4.1
Telecom	<b>Karen Barsamian (Cluster Coordinator)</b>	<a href="mailto:karen.barsamian@wfp.org">karen.barsamian@wfp.org</a>	3785-7133	PF 8
	Leopold Happy	<a href="mailto:leopold.happy@wfp.org">leopold.happy@wfp.org</a>	3785-6827	PF 8.6
	Steve Hailey	<a href="mailto:stevahailey@gmail.com">stevahailey@gmail.com</a>	3848-1857	PF 8.4.4
Health	<b>Dr Gustavo Alonso (Focal Point)</b>	<a href="mailto:alonsojc@hai.ops-oms.org">alonsojc@hai.ops-oms.org</a>	3106-6748	
	Esther Van Der Woerd	<a href="mailto:vanderwoerdte@hai.ops-oms.org">vanderwoerdte@hai.ops-oms.org</a>	3106-6750	
	Maria Anguera de Sojo	<a href="mailto:desoioom@hai.ops-oms.org">desoioom@hai.ops-oms.org</a>	3701-5230	
Food	<b>Sally Haydock (Focal Point)</b>	<a href="mailto:sally.haydock@wfp.org">sally.haydock@wfp.org</a>	3882-0407	PF 1.3
	Pascale Micheau	<a href="mailto:pascale.micheau@wfp.org">pascale.micheau@wfp.org</a>	3882-0408	PF 4.2
	Elie Iyakaremye	<a href="mailto:elie.iyakaremye@wfp.org">elie.iyakaremye@wfp.org</a>	3791-7786	PF 4.4.4
	Ingela Christiansson	<a href="mailto:ingela.christiansson@wfp.org">ingela.christiansson@wfp.org</a>	3863-1317	PF 4.6.5
Logistics	<b>Edmondo Perrone (Cluster Coordinator)</b>	<a href="mailto:edmondo.perrone@wfp.org">edmondo.perrone@wfp.org</a>	3701-2341	PF 3.3.1
	Viviana De Annuntis Emergency Preparedness	<a href="mailto:viviana.deannuntis@wfp.org">viviana.deannuntis@wfp.org</a>	3791-7507	PF 3.3.3
	Katja Hildebrand Information Management Officer	<a href="mailto:katja.hildebrand@wfp.org">katja.hildebrand@wfp.org</a>	3778-2108	PF 3.1.4
	Alphonse Bedouet Commodity Tracking Officer	<a href="mailto:alphonse.bedouet@wfp.org">alphonse.bedouet@wfp.org</a>	3701-2362	PF 3.1
Nutrition	<b>Stefano Fedele (Cluster Coordinator)</b>	<a href="mailto:nutritionclusterhaiti@gmail.com">nutritionclusterhaiti@gmail.com</a>	3702-8955	
	Lorenza Rossi	<a href="mailto:haitinutritionim@gmail.com">haitinutritionim@gmail.com</a>	3766-0849	
Shelter	<b>Denise Venturini (Focal Point)</b>	<a href="mailto:shelterhaiti2010@gmail.com">shelterhaiti2010@gmail.com</a>	3600-9629	
	Ben Oduwa	<a href="mailto:oduwa@onuhabitat.org">oduwa@onuhabitat.org</a>	3600-7115	
	Catherine Lefebvre	<a href="mailto:lefebvre@onuhabitat.org">lefebvre@onuhabitat.org</a>	3600-9224	
Protection	Nicole Galletta	<a href="mailto:nicole.galletta@habitat-lac.org">nicole.galletta@habitat-lac.org</a>	3600-6858	
	<b>Elsa Le Pennec (Focal Point)</b>	<a href="mailto:lepennec@un.org">lepennec@un.org</a>	3818-0073	
	Mehret Ghebray	<a href="mailto:ghebray@un.org">ghebray@un.org</a>	3125-0080	
	Dora Abdelghani	<a href="mailto:abdelgha@unhcr.org">abdelgha@unhcr.org</a>	3702-9452	
Child Protection	Armony Mangin	<a href="mailto:armony.mangin@rescue.org">armony.mangin@rescue.org</a>	3422-3373	
	<b>Jorge Vallès (Focal Point)</b>	<a href="mailto:jvalles@unicef.org">jvalles@unicef.org</a>	3702-8961	PC 6.5
	Vicente Teran	<a href="mailto:vteran@unicef.org">vteran@unicef.org</a>	3766-3765	PC 6.5.1
	Anick-Eudes Jeanbaptiste	<a href="mailto:aecanbaptiste@unicef.org">aecanbaptiste@unicef.org</a>	3777-2196	PC 6.5.5
	Gina Fleurantin	<a href="mailto:gifleurantin@unicef.org">gifleurantin@unicef.org</a>	3765-1196	PC 6.5.4
GBV	<b>Sian Evans (Focal Point)</b>	<a href="mailto:evans@unfpa.org">evans@unfpa.org</a>	3826-4772	PN 4.5.
	Michelle Trombley	<a href="mailto:mtrombley@unfpa.org">mtrombley@unfpa.org</a>	3624-7926	
	Erlande Egalite	<a href="mailto:egalite@unfpa.org">egalite@unfpa.org</a>	3701-5340	PN 4.5.2
WASH	<b>Herbert Schembri (Focal Point)</b>	<a href="mailto:hschembri@unicef.org">hschembri@unicef.org</a>	3702-8958	PC 4.5.1.
	Olivier Thonet	<a href="mailto:othonet@unicef.org">othonet@unicef.org</a>	3765-8393	PC 4.5.2.
	Julio Urruela	<a href="mailto:jurruela@unicef.org">jurruela@unicef.org</a>	3881-2368	PC 9.4.
	Silvia Ramos	<a href="mailto:sramosmartinez@unicef.org">sramosmartinez@unicef.org</a>	3624-8419	
IFRC	<b>Chantal Pitaud</b>	<a href="mailto:pitaud@croixrouge.ht">pitaud@croixrouge.ht</a>	3492 - 0549	D1
	Herman Bergsma	<a href="mailto:herman.bergsma@ifrc.org">herman.bergsma@ifrc.org</a>	3492 - 6903	A2
	Marcel Goyeneche	<a href="mailto:marcel.goyeneche@ifrc.org">marcel.goyeneche@ifrc.org</a>	3900 - 7724	D4
DSRSG	Nigel Fisher	<a href="mailto:fisher@un.org">fisher@un.org</a>		
OCHA/HoO	Philippe Verstraeten	<a href="mailto:verstraeten@un.org">verstraeten@un.org</a>		

## ANNEXE 12 : GRILLE D'ÉVALUATION RAPIDE DES DÉGATS ET DES BESOINS SAISON CYCLONIQUE 2011



### Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales Direction de la Protection Civile



REPUBLIQUE D'HAÏTI

### GRILLE D'ÉVALUATION RAPIDE DES DÉGATS ET DES BESOINS SAISON CYCLONIQUE 2011

Nom de l'enquêteur :		Institution :	
Date de l'enquête :		Source d'information :	
Date du désastre :			
Type de désastre	Inondation	<input type="checkbox"/>	Raz de marée
	Cyclone/Vents violents	<input type="checkbox"/>	Incendie
	Tremblement de terre	<input type="checkbox"/>	Autres (à préciser)
	Glissement de terrain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
Brève description du phénomène :			

1. IDENTIFICATION DE LA ZONE AFFECTÉE					
Département		Commune		Ville	
Section Communale		Quartiers		Localité	

2. Dégâts Humain	Nombre Total	Dont			
		Hommes	Femmes,	Enfant de - 5ans	Personnes âgées
Morts					
Disparus					
Blessés					
En Abris Provisoires					

3. DEGATS ENREGISTRES AU NIVEAU DE L'HABITAT	Nombre total	Dont				
		Maisons d'habitations	Écoles	Centre de sante	Bâtiments publics	Autres
Maisons inondées						
Maisons détruites						
Maisons fortement endommagées						
Maisons faiblement endommagées						

4. SANTE					
Structures disponibles	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Type	Hôpital <input type="checkbox"/> Centre de santé <input type="checkbox"/> Autres _____		
		Nombre de lits			
Structures affectées par le désastre	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Type	Hôpital <input type="checkbox"/> Centre de santé <input type="checkbox"/> Autres _____		
		Si oui, précisez	<b>Personnel</b>		<b>Nombre</b>
Médecin					
Infirmière					
Personnel médical disponible	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Accès aux soins		Gratuit <input type="checkbox"/> Payant <input type="checkbox"/>	
Médicaments disponibles	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				

5. EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	
Eau disponible en quantité suffisante	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Origine :
Latrines affectées	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, combien :
Collecte d'immondices	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Dépôt contrôlés	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Canaux de drainage	Fonctionnel <input type="checkbox"/> Pas fonctionnel <input type="checkbox"/>

6. ÉLECTRICITE ET COMMUNICATION	
Disponible de l'électricité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Quel type de moyen de communication est disponible?	<input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Radio

7. ÉDUCATION	
Nombre d'Écoles détruites	Nombre d'Écoles endommagées

Nombre d'Élèves concernés	
---------------------------	--

<b>8. AGRICULTURE</b>			
Dégâts sur les cultures en cours	Légers <input type="checkbox"/>	Moyens <input type="checkbox"/>	Graves <input type="checkbox"/>
Dégâts sur les animaux d'élevage	Légers <input type="checkbox"/>	Moyens <input type="checkbox"/>	Graves <input type="checkbox"/>
Dégâts sur les produits agricoles stockés	Légers <input type="checkbox"/>	Moyens <input type="checkbox"/>	Graves <input type="checkbox"/>

<b>9. ACCESSIBILITE</b>			
Est-ce que la zone est accessible par route	<input type="checkbox"/> Oui, sans difficulté	<input type="checkbox"/> Oui, avec difficulté	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, avec quel moyen:	<input type="checkbox"/> 4x4	<input type="checkbox"/> Moto	<input type="checkbox"/> Camion
Si non, autre moyen recommandé	<input type="checkbox"/> Dos d'âne	<input type="checkbox"/> Hélicoptère	<input type="checkbox"/> Bateau

<b>10. PROTECTION</b>			
Personnes avec des besoins spécifiques non accompagnées (seules):			
a) Personnes âgées	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Nombre <input type="checkbox"/>
b) Enfants non accompagnés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Nombre <input type="checkbox"/>
c) Personnes avec des incapacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Nombre <input type="checkbox"/>
Des cas de violences physiques ou sexuelles ont-ils été signalés?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

<b>11. INSTITUTIONS PRESENTES SUR PLACE</b>		
Nom	Type	Personne Contact

<b>12. REMARQUES / RECOMMANDATIONS</b>



## ANNEXE 13 : STRUCTURES D'URGENCE DE MINUSTAH

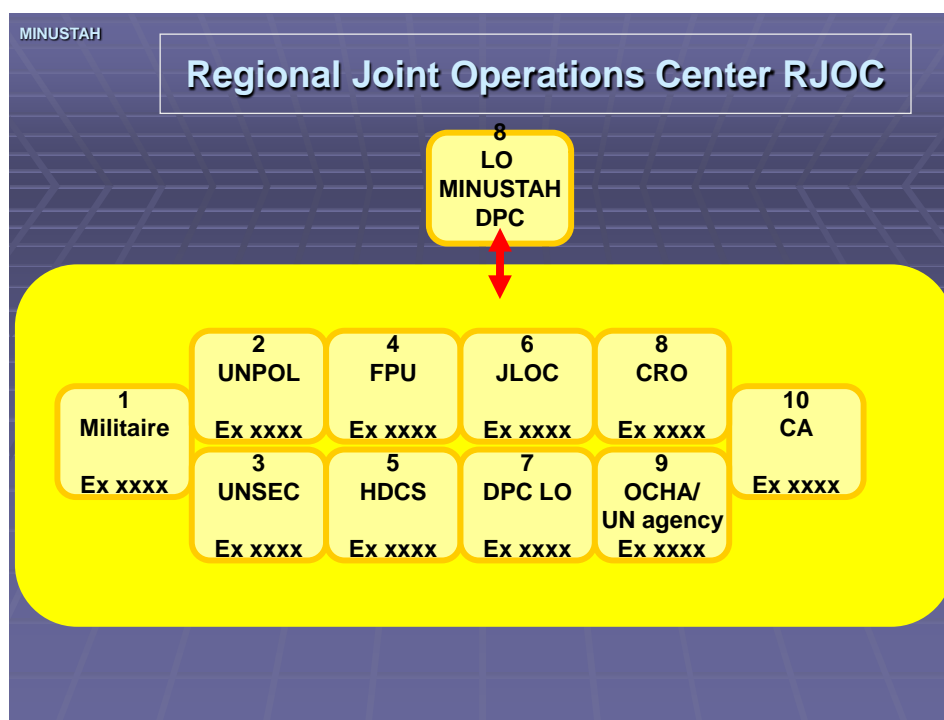
### STRUCTURES D'URGENCE de MINUSTAH RJOC et EJOC

En cas d'événement majeur dans un département, un JOC régional est activé (RJOC) par le Chef Régional de la MINUSTAH (CRO)

Le CRO coordonne l'action de la MINUSTAH au niveau du département

Les principales fonctions du RJOC:

- Diffuse au sein de la région l'état de la situation sécuritaire.
- Renforce la coordination entre les différentes composantes de la MINUSTAH et les membres de l'UNCT, les ONG et les autorités locales.
- Assure le support de la MINUSTAH aux comités départementaux de gestion des risques désastres (from DPC)
- Centralise les informations et établit un réseau de communications clair entre les acteurs concernés

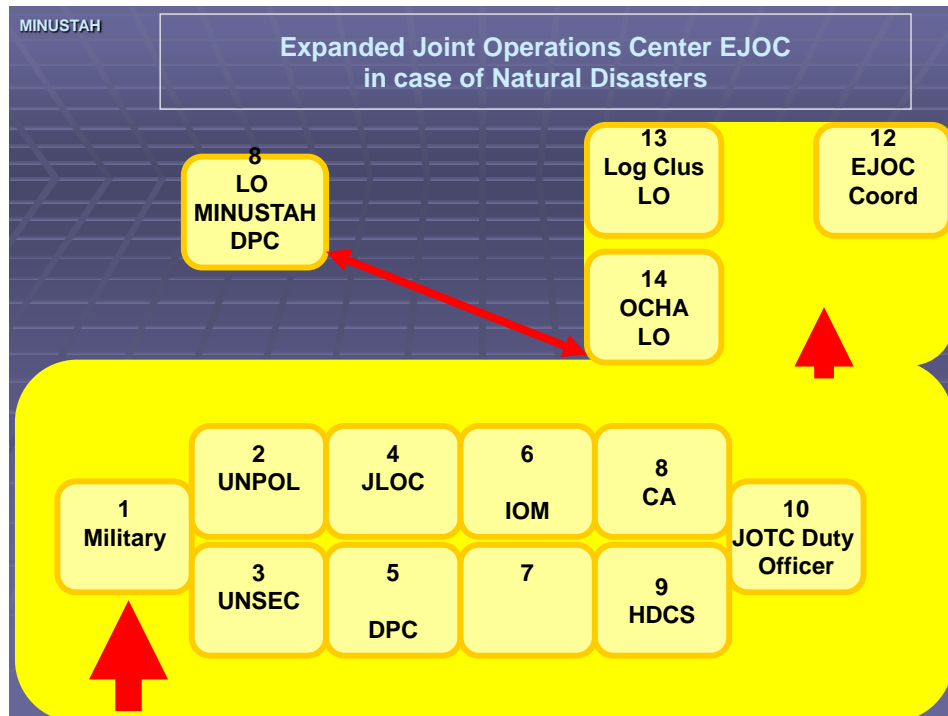


Exemple of lay-out

A la demande du bureau du DSRSG, l'EJOC (Joint Operations Center étendu) est activé, pour une gestion de crise d'urgence à long terme ; si la région n'a pas la capacité nécessaire pour répondre ou l'urgence affecte plus de un département et par conséquent est considérée comme urgence complexe ou crise majeur,

- ❖ Ouragans
- ❖ Tremblement de terre
- ❖ Elections
- ❖ Kidnappings

L'EJOC est composé des différents acteurs travaillant dans le pays (MINUSTAH, Agences UN et autres partenaires)



Exemple de lay-out

## **ANNEXE 14 : TERME DE RÉFÉRENCE D'UNE CELLULE OCHA-EJOINT-EJOC DU COUN**

### **Terme de Référence d'une cellule OCHA-EJOINT-EJOCT du COUN**

#### **Introduction**

L'Etat Haïtien reste le responsable principal de l'initiation, l'organisation, la coordination et l'implantation de la réponse humanitaire à toute crise ou catastrophe éventuelle qui pourrait survenir dans le pays.

Les agences humanitaires (ONU, ONGs...) travaillent en coordination et fournissent un soutien aux autorités nationales et départementales.

Suite aux leçons apprises des dernières opérations de réponses de l'année 2010, et suite à la demande faite par partenaires humanitaires pour améliorer la coordination, **la collecte et la gestion de l'information** et l'harmonisation de la réponse, le HCT (ou HC) propose la création d'une cellule conjointe opérationnelle intégrée au niveau du Centre d'Operations d'Urgence National (COUN).

#### **Objectifs**

- Assurer de manière centralisée la collecte et la gestion de l'information liée aux réponses humanitaires a grande échelle;
- Assurer une meilleure coordination de la réponse entre les différentes structures gouvernementales et celles de la communauté internationale.

#### **Composition**

La cellule technique opérationnelle intégrée sera composée au maximum de 5 représentants : les clusters clés en fonction de la nature de la crise, un (1) officier de liaison EJOTC et OCHA (qui assurera le secrétariat).

Le choix des représentants sera basé sur la décision du Gouvernement et validé par le Coordinateur Humanitaire d'identifier les secteurs clés de la réponse de la crise, qui est basée sur les secteurs identifiés par le Gouvernement .Le nombre de participants est limitée pour assurer que les réunions aboutissent a des décisions opérationnelles et que le traitement et la gestion de l'information soient centralisés. Les représentants de la cellule technique intégrée au COUN travailleront sous l'autorité du Directeur/Directrice du COUN identifié comme Chef des Operations. Parmi les membres de la communauté internationale, OCHA est identifié comme secrétariat permanent.

#### **Responsabilités Spécifiques**

- Réception, traitement, gestion en temps réel des informations concernant la réponse au niveau national ;
- Maximisation des ressources disponibles au niveau de la communauté internationale, ainsi qu'au niveau du gouvernement ;
- Assurer le suivi de la réponse humanitaire à la crise, en s'assurant de l'implémentation des stratégies nationales validées par le gouvernement a cet égard.
- Prise de décisions opérationnelles liée à la réponse nationale ;
- S'assurer de la compréhension commune des procédures standard dans les interventions ;

- Assurer un lien constant avec la réponse menée au niveau des différents COUD/COUC et fournir un soutien par rapport à tout obstacle, besoin qui émerge dans chaque département.

#### **Procédure**

- La périodicité des réunions sera déterminée par le Gouvernement en consultation avec les autres membres en fonction de l'urgence ;
- Les membres de la cellule technique seront repartis aux aires de traitement de données et des opérations ;
- Un résumé des actions et décisions prises sera produit et partagé avec le CNGRD et le CH.

#### **Lien avec les structures de coordination existantes**

Le Groupe Conjoint de Travail Opérationnel rapporte régulièrement au DTCOUN, à l'EJOINT-EJOTC et au CH.

## ANNEXE 15 : TOOLKIT PROTECTION POUR LA RÉPONSE D'URGENCE

### DISTRIBUTION DE KITS PROTECTION AVEC

Proposé par HANDICAP INTERNATIONAL, soutenu et complété par le cluster protection et ses partenaires

#### Composition

Les kits protection sont composés de :

- 1 sifflet (métal) avec cordelette
- 1 lampe torche à recharge manuelle (petit format, différent d'une lampe solaire)
- 1 radio a pile avec 2 recharges de piles

#### Objectifs des kits protection

Ces kits visent à **renforcer la situation de protection** de la personne, en lui permettant d'être avertie des risques ainsi que d'alerter en cas d'exposition directe

- **Sifflet = ALERTER**
  - > Alerter l'entourage (familles, voisins) d'une exposition imminente à un danger physique (accident, agression...); le sifflet doit donc être accessible à tout moment (d'où l'intérêt d'une cordelette pour l'avoir autour du coup).
- **Lampe torche = VOIR**
  - > voir des dangers nocturnes (obstacles, déformations de terrain, présence étrangère hostile)
- **Radio = ETRE INFORME**
  - > doit permettre aux personnes les plus isolées d'avoir connaissance de l'environnement pour prévenir l'exposition à un danger (manifestations, violences...)

#### Les étapes dans la distribution des kits

La distribution de ces kits doit respecter 2 étapes pour garantir leur bonne utilisation et donc un effet optimal de la phase de prévention d'un risque de protection :

- 1) **Expliquer l'intérêt de ces outils aux bénéficiaires** (cf ci-dessus), quand et comment les utiliser
- 2) **Sensibiliser l'entourage sur l'importance de ces outils** pour le bénéficiaire et sur la réponse à apporter en cas d'utilisation du sifflet (aller immédiatement à la rencontre de la personne pour apporter de l'aide)

#### Les critères d'éligibilité

Les personnes éligibles à la distribution de ces kits sont :

- 1- **les personnes âgées seules et isolées** (personnes âgées vivant seules et sans appui de l'entourage – famille, voisins ou amis...)
- 2- **les personnes à mobilité réduite qui sont régulièrement seules** dans l'habitat (famille absente de jour ou de nuit)
- 3- **les ménages sans présence masculine** (femmes seules avec enfants ; femmes vivant avec d'autres femmes de la famille ou de l'entourage ; groupes d'adolescentes...)

**Les deux principaux critères d'éligibilité à la réception d'un kit protection sont :**  
**le manque de mobilité et l'isolement**

#### Proposition de supplément pour la conservation de la documentation

- 1) **Composition** : 2 pochettes plastiques (zip solide) ou 1 boîte en plastique
- 2) **Objectif** : **CONSERVER SON IDENTITE**  
> doit permettre aux personnes de conserver la documentation, les papiers importants leur permettant de faire valoir leur droit après une catastrophe et sécuriser les médicaments.
- 3) **Etapes** : expliquer l'intérêt de ces outils + sensibilisation sur l'importance de ces outils
- 4) **Critères d'éligibilité** : les personnes à mobilité réduite et isolées + les personnes déplacées internes + personnes vivant dans les zones à risque

# ANNEXE 15 : TERMES DE RÉFÉRENCE DES EQUIPES D'ÉVALUATION RAPIDE AU DÉBUT D'UN DÉSASTRE

## Terms of Reference Rapid Needs Assessment Teams at the onset of a disaster DRAFT

**A Rapid Needs Assessment Team** is a group composed of staff of aid organizations, preferably having an active role within their respective cluster, and who will be deployed in the areas affected by an emergency within 24-72 hours after the disaster, as soon as the security situation allows. The team will assess the humanitarian situation and the needs of those affected immediately after the disaster in partnership, when possible, with the Department of Civil Protection (DPC).

### Objectives

1. Identify the scale and severity of the event's impact on the local population, its infrastructure, and the capacity of the local population to recover
2. Locate affected population and identify the most vulnerable segments of the population (e.g. children, pregnant women, elderly), who should be the objective of the assistance, their most urgent needs and the potential methods to meet them in the most effective manner
3. Identify the local capacity to respond to the most urgent needs
4. Identify the actions required by the international community beyond existing local capacity
5. Inform initial response decisions through making recommendations to the HC, through OCHA, that define and establish priorities for actions and resources necessary for the immediate response
6. Call attention to substantive geographic areas / sectors that require an in-depth assessment.

### Composition of the Rapid Needs Assessment Teams:

- Representatives from the Humanitarian Community (OCHA, EJOINT members, Clusters members, DPC when possible)
- Other stakeholders as necessary

The detailed composition of the team is decided by the Inter-Cluster depending on type and magnitude of the disaster.

### Roles and Responsibilities

The Rapid Needs assessment Team has the role of assessing the humanitarian situation on the ground and report to OCHA/EJOINT/Inter-Cluster/COUN (if activated) the results of the assessment. This must be conducted in a very short time, half day if possible, and it will include reliable, relevant information on a particular area affected by a disaster.

As soon as a disaster strikes, **the Humanitarian Coordinator (HC)**, through OCHA, will:

- activate the EJOINT at national level
- request the deployment of a rapid needs assessment team

However, the Rapid Needs Assessment Teams can be deployed before the activation of the different coordination mechanisms, especially at departmental/communal level.

**OCHA** will:

- Determine the geographical scope of the area to be assessed
- Contact the team leaders of the assessment roster requesting them to be ready for an emergency deployment in the affected areas and to inform the members of the teams
- Coordinate the organization of the teams

**Head of Organizations** will:

- Ensure availability of staff already included in the roster to participate in the assessments
- Make available logistical resources for staff's participation in the mission (transport, security clearance, radios)

Each team, drawing the roster composed of qualified personnel, will be composed of 3-4 persons. Logistics details will be arranged among members of the team with their respective organizations keeping in mind the maximization of resources

## 1. Phases

The Rapid Needs Assessment Team will organize the work in different phases:

- I. Preparation
- II. Collection of information
- III. Validation

## IV. Reporting

### 1.1 Preparation

The members of the Rapid Needs Assessment Team should already be familiar with the rapid needs assessment form, jointly agreed with the DPC and the humanitarian community. A sufficient number of copies of the form will also be available for everyone, in advance, at OCHA/EJOINT offices but also they will be sent by email to the team. A Team member will be designated as Team Leader and he/she will act as facilitator of the team's work, managing transport and security, and providing a contact point for colleagues.

Members of the Rapid Needs Assessment Team should be prepared to move to any location as advised by the Humanitarian Coordinator through OCHA. To this effect, they should keep ready a "go bag" that will provide for at least 24 hours of personal self-sufficiency. In addition, team members should be trained on the use of communication devices and other equipment (radio, GPS, satellite phone, camera etc..).

#### Box I - Team Leader(s)' profile

Key skills: - Experience in emergency assessment in both natural disaster and/or complex emergencies.

- Leadership and team management in emergencies.
- Operational management skills.
- Inter personal and communication skills.
- Experience in multi-sectoral operations.
- High level of familiarity with the Assessment tool and methodologies.
- Knowledge of participatory approaches.
- Familiarity with the crisis-affected areas and populations.
- Community research experience.
- Knowledge of French and/or Creole
- Knowledge of basic telecommunication techniques

### 1.2 Collection of information

Once arrived in the area affected by a disaster, the members of the team should try to meet with local authorities (mayor, CASECs, police, civil society, churches, MINUSTAH, DPC at local level) and other stakeholders as necessary first and then conduct field visits. The meeting with local authorities, civil society organizations and others is useful to get an initial idea of the impact of the disaster and the effect on the population.

The team may conduct field visits together or they can decide to split the group in order to assess more areas at the same time. During field visits, members of the team will try to establish contact with the local population trying to get more information regarding their humanitarian situation but also use own observations to get a clearer idea of the impact of the disaster on houses, infrastructures etc..

The needs assessment form will be used to collect and write down all relevant information coming from interviews, observations, meetings, visits to homes.

### 1.3 Validation

Members of the team should have a debriefing meeting after the mission in order to exchange views on what they had observed and heard from visits and interviews, but also to exchange and validate the information collected in the field through the form.

### 1.4 Reporting

Once the information is validated, the team is responsible for the preparation of the field mission report which should be submitted to the Humanitarian Coordinator, through OCHA, within 3 hours maximum after the mission in order to facilitate the decision-making process. In order to harmonize the reporting, a standard format will be used and widely shared in advance to all.

The field mission report will be shared also to the COUN, MINUSTAH, Heads of Agencies and Inter-clusters.

ANNEXE 16.  
FORMULAIRE DE REQUETE DE TRANSPORT

LOGISTICS CLUSTER - HAITI CARGO MOVEMENT REQUEST										
INSTRUCTIONS FOR USE: Please complete this form as fully as possible and attach a complete packing list as a supplement. The form and packing list may be sent electronically to the Logistics Cluster / UNHAS. If there is insufficient space in the Load Description area, please use additional forms - please do NOT add lines.							For Logistics Cluster use only		PRIORITY	
Email to <a href="mailto:haiti.cargo@logcluster.org">haiti.cargo@logcluster.org</a>							ETD:		Mvt Req #:	
							One form per destination			
Organization Name						FROM				
(If organization is not in list, please type organization name)						TO				
Sender			Consignee			Ready to Move Date (dd/mm/yy)				
Contact Person			Contact Person							
Title			Title							
Tel/Sat. Phone			Tel/Sat. Phone							
E-mail			E-mail							
If you need to request movement for more than 13 lines of commodities, please use several forms, do not add lines to this spreadsheet										
Item	Quantity	Unit of Measure	Description of Items	Package Type	Package Qty	Number of Pallets	Total Gross Weight (kg)	Total Gross Volume (m <sup>3</sup> )	Org-Item Desc.	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
TOT		0			TOTAL WEIGHT (Kg) / VOLUME (m3)		0	0	0	
<b>** Be prepared to move the shipment to the loading point at short notice</b>										
Comments, Special information on cargo (Cold Chain) and Dangerous Goods										
<p><i>Dangerous Goods cargo for sea transport will only be carried when packaged &amp; labelled according to IMO &amp; operators regulations. The comments box above should list the UN ID number for any &amp; all All customs / governmental / taxation / transport issues should be complete and the cargo available at the departure location as requested by the Logistics Officer at the respective loading location.</i></p> <p>The Logistics Cluster / UNHAS will confirm your booking by return email/phone call/fax</p> <p>I hereby certify that the above cargo either contains no dangerous goods or that all applicable details are entered and that the cargo for sea transport is packed in accordance with IMO-regulations, that the</p>										
Signature/Name (electronic): Agency/Organization Authorised Person:										
Date:										
Callsign/planned date/transport					Callsign/actual date/transport			Remarks		
<p><b>Conditions of service:</b></p> <p>All cargo movement requests made with this CMR are subject to the following terms and conditions:</p> <p>(i) When providing services under the SOPs, WFP, including the Logistics Cluster and UNHAS, and any other parties involved act as agents for the Service Users. All contracts are entered into on behalf of the Service Users.</p> <p>(ii) WFP, including the Logistics Cluster and UNHAS, assume no responsibility for any loss or damage to Goods carried or stored under the SOPs.</p> <p>(iii) Service users are responsible for making adequate arrangements for the insurance of their goods.</p> <p>(iv) WFP, including the Logistics Cluster and UNHAS undertake the services in good faith and will ensure that the services are carried out with due diligence.</p> <p>This Cargo Movement Form is not a document of transport. It is issued for administrative convenience and is not intended to replace, substitute or supersede the transport document that may be issued in connection with any movement under the CMR.</p>										

ANNEXE 17.  
FORMULAIRE DE REQUETE DE STOCKAGE.

HAITI TEMPORARY STORAGE REQUEST									
INSTRUCTIONS FOR USE: Please complete this form as fully as possible and attach a full packing list as a supplement. The form and packing list may be sent electronically to the Logistics Cluster. If there is insufficient space in					For LOGISTICS CLUSTER use only			PRIORITY	
Email to <a href="mailto:haiti.cargo@logcluster.org">haiti.cargo@logcluster.org</a>									
Organization Name (If organisation is not in list, please type organisation name)					One form per destination				
Requester					WAREHOUSE				
Contact Person					Preferred Storage Date (dd/mm/yy)				
Title					Latest stock removal Date (dd/mm/yy)				
Tel/Sat. Phone									
E-mail									
If you need to request movement for more than 14 lines of commodities, please use several forms, do not add lines to this spreadsheet									
Item	Quantity	Unit of Measure	Description of Items	Package Type	Package Qty	Total Gross Weight (Kg)	Total Gross Volume (m <sup>3</sup> )	Org-Item Desc.	
Ex	24	kit	Health Kit	pallets	2	15	2	Analysis Kit	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
TOT	0				TOTAL WEIGHT (kg) / VOLUME (m <sup>3</sup> )	0	0		
<b>Comments, Special information on Stocking (Cold Chain) Goods Info</b>									
<p>The Logistics Cluster will confirm your booking by return email/phone call/fax I hereby certify that the above cargo either contains no dangerous goods or that all applicable details are entered and that the cargo for sea transport is packed in accordance with IMO-regulations.</p> <p>Signature/Name (electronic): Agency/Organization _____ Date: _____</p>									
For Logistics Cluster Use only									
For WFP use only									
Callsign/planned date/transport			Callsign/actual date/transport				Remarks		
<p><b>Conditions of service:</b> All cargo movement requests made with this CMR are subject to the following terms and conditions:</p> <p>(i) When providing services under the SOPs, WFP, including the Logistics Cluster and UNHAS, and any other parties involved act as agents for the Service Users. All contracts are entered into on behalf of the Service Users.</p> <p>(ii) WFP, including the Logistics Cluster and UNHAS, assume no responsibility for any loss or damage to Goods carried or stored under the SOPs.</p> <p>(iii) Service users are responsible for making adequate arrangements for the insurance of their goods.</p> <p>(iv) WFP, including the Logistics Cluster and UNHAS undertake the services in good faith and will ensure that the services are carried out with due diligence.</p>									
This Cargo Movement Form is not a document of transport. It is issued for administrative convenience and is not intended to replace, substitute or supersede the transport document that may be issued in connection with any movement under the CMR.									